

Une étude commandée par le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale à un groupe d'économistes de Montréal (le Centre de recherches en développement économique) a conduit à des constatations alarmantes sur la situation actuelle de Montréal. Nous publions aujourd'hui l'essentiel de ces constatations et reprendrons dans les jours qui suivent quelques-uns des faits et des solutions mises de l'avant dans cette étude.

La ville de Montréal est en perte de vitesse

par Gilles Léveillé

Autrefois métropole incontestée du Canada, la ville de Montréal connaît maintenant une période de stagnation prolongée. Qui plus est, elle en voie de devenir un satellite économique de sa rivale, Toronto.

La situation économique de la région montréalaise s'est tellement détériorée depuis les quelques cinq dernières années que Montréal et, avec elle, la province dont elle est le pôle, sont devenues territoire d'émigration comme la Gaspésie des années 1960.

Ces constatations alarmantes sont celles d'une étude remise au ministère de l'Expansion économique régionale à

Ottawa, peu avant les élections fédérales du 30 octobre dernier. Le ministère, alors dirigé par Jean Marchand et devenu depuis le domaine de Don Jamieson, avait demandé à la fin de l'été à une équipe d'économistes de l'université de Montréal de faire une recherche préliminaire sur le développement économique de la région de Montréal. Le MEER laissait du même coup entendre qu'une analyse plus poussée du problème pourrait être entreprise par la suite.

Mais la suite devait amener les élections fédérales du 30 octobre, dont les résultats ont, pour le moins, bouleversé bien des plans savamment établis. Les

Canadiens ont alors manifesté un net refroidissement de leur attitude à l'égard du gouvernement Trudeau et, en particulier, vis-à-vis de certains programmes jugés trop favorables au Québec.

Or, l'étude sur le développement économique de Montréal, après avoir fait un examen des principaux secteurs d'activité économique et constaté le marasme grandissant dans lequel s'enlise la "métropole", fait appel à une intervention énergique de l'Etat, cette intervention devant être l'initiative dans bien des cas du gouvernement central.

Le document, préparé par le Centre de recherches en développement économi-

que de l'U. de M. établit que l'état de santé de l'économie montréalaise décline depuis plus de 20 ans mais, en particulier, à partir des cinq dernières années. Il s'agit d'un "affaiblissement grave" dont l'explication ne peut être trouvée seulement dans des facteurs de conjoncture.

D'autre part, Toronto connaît en même temps un dynamisme persistant, au point qu'elle est en train de devenir le premier pôle canadien de développement et de réduire tous les autres, y compris Montréal, au rôle de satellite.

Le déclin de Montréal et la montée rapide de la Ville-Reine seraient attri-

buaibles en grande partie, disent les auteurs, à la politique économique canadienne et à son élément-clé, l'encouragement à l'invasion des capitaux étrangers. Toronto étant mieux située que Montréal par rapport aux principaux centres industriels américains serait devenue la base naturelle d'implantation des filiales U.S. au Canada.

Ainsi, on dénombre maintenant 632 filiales américaines à Toronto et seulement 187 à Montréal. Cette implantation massive a des effets d'entraînement considérables, rendus encore plus faciles en Ontario qu'au Québec par l'homogénéité culturelle de la province voisine et sa

situation plus centrale dans l'ensemble du pays.

En plus de signaler le vieillissement d'une gamme d'industries majeures à Montréal, le rapport relève le climat socio-politique agité qui l'entoure. Contrairement à bien d'autres thèses sur le sujet, il ne considère pas toutefois que ce climat difficile est la cause première du marasme économique dans lequel Montréal et, par ricochet, le Québec se débattent. Le problème se situe d'abord dans la structure de l'économie; le climat socio-politique, lui, est identifié comme accélérateur d'un mouvement structurel.

Voir page 3 : Montréal

Le schisme appréhendé ne s'est pas produit

Yvon Dupuis au second tour

par Michel Roy

QUEBEC — Elu chef du Ralliement créditiste au deuxième tour de scrutin par 2,957 voix contre 1,809 à M. Camil Samson et 949 à M. Fabien Roy, M. Yvon Dupuis a lancé un appel à MM. Gabriel Loubier et René Lévesque dont il invite instantanément les partisans à entrer dans la famille créditiste afin de "dégager la petite minorité de minables" qui gouverne le Québec et "mettre le peuple au pouvoir".

La terreur s'installe en Irlande

BELFAST (d'après AFP et Reuter) — L'Ulster vit le règne de la terreur. Des tueurs fanatisés ont frappé aveuglément, accélérant le chemin vers l'Ulster vers la guerre civile généralisée.

La semaine écoulée a été marquée par une vingtaine d'assassinats, dont neuf samedi soir. Les exécutions sommaires se font dans la rue et sur les 130 victimes de ces derniers mois, une seule avait des liens évidents avec une organisation clandestine.

Les dernières liquidations ont eu lieu hier, avec une rafale de mitraillette lâchée sur les joueurs d'une équipe catholique de soccer et le meurtre d'un employé catholique d'une station service.

Un porte-parole de la police a déclaré que les assassins avaient tiré sans discrimination, lâchant une volée de balles sur les joueurs. L'Ulster — et Belfast en particulier — a vécu l'une de ses plus sanglantes semaines et chacun se réveille ce matin en se demandant si les émeutes d'août 1969 ne se reproduiraient pas dans les heures qui suivent.

Samedi, en début de soirée, une voiture passe à toute allure devant un restaurant chinois. Cinq catholiques, debout devant l'établissement, sont criblés d'une grêle de balles au passage du véhicule. L'un d'eux succombe à son arrivée à l'hôpital. Cet attentat est le signal d'un affrontement entre soldats britanniques et francs-tireurs de l'Armée clandestine irlandaise (IRA). Six morts. Six activistes. Ceux-ci ont tiré les premiers, disent les soldats.

Samedi un peu plus tard en soirée, deux hommes armés font irruption dans un restaurant et abattent le restaurateur. Au bruit des balles, un homme d'âge mûr qui marchait de l'autre côté de la rue tombe raide mort, foudroyé par une crise cardiaque. La mort, plus imprévisible de jour en jour, a laissé pratiquement désertes hier les rues de la capitale de la province. On a simplement peur de sortir.

Hier, un cadavre est découvert en fin de matinée près d'une voie de chemin de fer désaffectée, dans l'est de Belfast. L'homme avait été torturé et poignardé avant d'être abattu, a indiqué

Voir page 6 : La terreur

M. Dupuis s'est engagé devant le congrès de son Parti à organiser un référendum sur l'option constitutionnelle du Québec si le Ralliement est porté au pouvoir en 1974.

Acquis à 53 pour cent des voix, la victoire de M. Dupuis, annoncée aux délégués à 19h 35, n'a pas d'abord suscité un triomphe unanime dans la grande salle du Colisée. Plusieurs centaines de congressistes, particulièrement les partisans de M. Samson, ont quitté les lieux en manifestant leur vive contrariété.

Mais le discours passionné que devait ensuite prononcer le nouveau chef a rapidement dissipé les doutes, le mécontentement et l'inquiétude de la foule créditiste qui, au terme de l'allocution de M. Dupuis, était devenue enthousiaste et unie.

Ayant entendu les paroles du vainqueur, M. Camil Samson a déclaré aux délégués que ce discours de M. Dupuis était "vraiment créditiste" et qu'il se ralliait entièrement et totalement. MM. Roy et Armand Bois (éliminés dès le premier tour avec 560 voix) se sont rangés avec empressement derrière le leader élu. Ce dernier a annoncé qu'il confirmait M. Roy dans son poste de leader parlementaire à l'Assemblée et qu'il y avait une place de choix pour M. Samson dans le Parti.

Les divisions appréhendées ne se sont pas manifestées hier soir.

C'est entre le premier et le deuxième tour de scrutin que s'est joué le sort du congrès. M. Dupuis venait de recueillir 3,076 voix (47,7%) contre 1,621 à son principal adversaire, M. Samson, 1,178 à M. Roy et 560 à M. Bois. Comme ce dernier était automatiquement éliminé, seule une alliance des deux autres candidats sur les rangs, avec l'appui moral de M. Bois, aurait pu empêcher M. Dupuis d'obtenir les quelque 200 voix qui lui étaient encore nécessaires pour remporter la victoire, c'est-à-dire la moitié des voix plus une.

Cette alliance, c'est en faveur de M. Samson qu'elle devait se faire. Tous les délégués et observateurs qui occupaient les trois salles du congrès en étaient conscients.

Se voyant vaincu, M. Bois se rend d'abord dans la loge de M. Roy sous les gradins du Petit Colisée. Il cherche à le convaincre de se désister et d'accorder son appui publiquement à M. Samson.

Voir page 6 : Yvon Dupuis

Les frères ennemis du Sud tiennent leur 1ère rencontre

d'après Reuter et l'AFP

Les représentants du Sud-Vietnam et du gouvernement révolutionnaire provisoire seront pour la première fois face à face aujourd'hui à Paris pour discuter entre Vietnamiens de l'avenir politique du pays.

Par ailleurs, une première réunion des deux commissions chargées de mettre en pratique et de surveiller le cessez-le-feu au Vietnam a eu lieu hier, constatant, selon les termes du délégué canadien, M. Michel Gauvin: "l'un des événements les plus constructifs de cette

semaine". Effectivement, dès aujourd'hui, les équipes de la CIS se rendront dans les sept régions désignées par les accords de Paris.

Ainsi, à mesure que se stabilise la situation militaire au Sud-Vietnam, les mécanismes du cessez-le-feu s'implantent, éveillant, en ce lendemain de Tet, l'espoir d'une paix à portée de la main.

Parallèlement, on attend du côté américain, la libération, dans les jours qui

Voir page 6 : Vietnam



Le nouveau chef du Ralliement des créditistes du Québec, M. Yvon Dupuis remercie ses partisans après sa victoire d'hier.

(Téléphoto CP)

Après avoir parlé de congrès "paqueté"

Camil Samson se rallie au vainqueur

par Pierre-L. O'Neill

QUEBEC — Candidat défait, le député créditiste de Rouyn-Noranda, Camil Samson, déclarait que le congrès à la direction du Ralliement créditiste a été "paqueté".

Et plus tard, impressionné par le discours du nouveau chef, M. Samson se ravisait et décidait de se rallier en disant de M. Dupuis qu'il était "vrai-

ment créditiste".

Néanmoins, avant même que ne débute le déroulement du scrutin, M. Samson affirmait au DEVOIR posséder suffisamment d'indices pour certifier que l'organisation du candidat Dupuis a "tripoté" à pleines mains les cartes de délégués.

D'autre part, en faisant enquête sur les plaintes que des dizaines de délégués leur ont formulées, les journalistes ont pu établir avec certitude des preuves de nombreuses irrégularités.

Essentiellement, M. Samson accuse le président de l'exécutif du parti, M. Phil Cossette, d'avoir complété avec le candidat Yvon Dupuis et l'organisation de l'Union nationale pour amener de Montréal et d'autres régions plus de 2,500 faux créditistes et leur avoir illégalement distribué des cartes de délégués leur donnant droit de vote.

Selon M. Camil Samson, sur les 6,468 délégués qui ont participé au congrès de leadership de la fin de semaine, à peine 4,000 étaient de vrais créditistes. Et il explique:

● que depuis tôt hier matin jusqu'au scrutin de l'après-midi, des membres de l'organisation Dupuis campés dans des roulottes stationnées aux abords du Petit Colisée distribuaient massivement des "cartes vierges" à des travailleurs d'élections qui attendaient les autobus bondés de faux créditistes;

● que les dirigeants du congrès ainsi que le président de l'exécutif, M. Phil Cossette, ont refusé de lui fournir, après l'avoir promis, la liste des délégués inscrits au 26 janvier;

● que sans cette liste officielle des délégués, le contrôle de la délégation et la surveillance du scrutin devenaient absolument impossibles;

De leur côté, les journalistes ont pu constater l'arrivée d'au moins 19 autobus bondés de monde entre 11 heures et le début du scrutin. Ils ont observé des organisateurs aux poches remplies de cartes fictives ou vierges. Ils ont assisté à des suppositions de personnes et ont découvert qu'à un kiosque de l'or-

Voir page 6 : Congrès

Le COJO à Lausanne: il n'y a pas de problème

LAUSANNE (d'après AFP, CP et Reuter) — La commission exécutive du CIO (Comité international olympique) a approuvé à l'unanimité, samedi, le rapport d'activité présenté par le Comité d'organisation des Jeux de Montréal de 1976 (le COJO).

Cet accord a été annoncé dans la soirée, à la presse, par lord Killanin, président du CIO, qui a ajouté qu'il n'existait aucun problème majeur entre les dirigeants olympiques et les organisateurs canadiens.

D'autre part, lord Killanin a indiqué que le CIO avait donné son accord de principe à l'entente conclue entre le COJO de Montréal et la chaîne américaine de télévision American Broadcasting Corporation (ABC). Le montant de ce contrat s'élève à \$25 millions et concerne exclusivement les droits de télédiffusion pour les Etats-Unis. Le rapport du COJO au sujet du contrat avec ABC a été présenté dans la matinée, samedi, au comité des finances du CIO que préside le comte Jean de Beaumont, de France.

L'approbation par le CIO du rapport d'activité du comité organisateur de Montréal est venue au terme d'une rencontre de cinq heures entre les deux parties, rencontre à huis clos au cours de laquelle de nombreuses questions auraient été posées par les membres de la commission exécutive du CIO, en particulier par M. Willi Daume. M. Daume, on s'en souviendra, aurait évoqué, le mois dernier, selon des rapports de presse, la possibilité que Montréal perde la présentation des Jeux d'été de 1976 au profit d'une autre ville.

Les organisateurs canadiens des Jeux de 1976 se sont déclarés ravis de l'entretien qu'ils ont eu avec la commission exécutive du CIO. Aussi bien M. Roger Rousseau, président et commissaire général des Jeux, que M. Louis Chantigny, vice-président aux communications, ou M. Pierre Charbonneau, vice-président aux sports, ont rapporté n'avoir rencontré aucune difficulté durant l'entretien.

La délégation canadienne est sortie souriante de la réunion. "Il n'y a pas de problème", a confié M. Rousseau. De son côté, M. Chantigny a déclaré que "l'atmosphère avait été très amicale" et que la délégation "avait bien aimé la rencontre". Quant à lord Killanin, il a

Voir page 7: Le COJO

Le ministère lancera une vaste offensive pour améliorer l'enseignement des langues

par Gérard LeBlanc

QUEBEC — Le ministère de l'éducation lancera dès septembre 1973 une offensive majeure pour renforcer la qualité de l'enseignement des langues dans les écoles du Secteur public au Québec.

Cette politique de l'enseignement des langues comprendra quatre points: les programmes, la formation des maîtres, l'équipement et les structures d'accueil pour les immigrants.

Le ministre de l'éducation, M. François Cloutier, annoncera, d'ici quelques semaines, les détails de ce programme qui entraînera, selon lui, des déboursés

pouvant atteindre plusieurs dizaines de millions.

Dans une entrevue accordée mercredi matin, M. Cloutier a expliqué, au Devoir, l'origine, les grandes lignes et les objectifs de cette politique.

Dix jours après son arrivée au ministère de l'éducation, en janvier 1972, M. Cloutier a demandé aux fonctionnaires de son ministère d'établir un bilan de l'enseignement des langues dans les écoles du secteur public.

Voici les résultats de ce bilan qui s'est révélé plutôt négatif:

● L'enseignement du français, langue maternelle, n'est pas adéquat à

cause des ambiguïtés du programme-cadre, du manque de personnel qualifié et de la situation précaire du français au Québec.

● L'enseignement du français langue seconde, c'est-à-dire aux anglophones, n'est pas mauvais mais il continue à y avoir des problèmes d'équipements et de personnel pour généraliser les expériences mises sur pied depuis quelques années.

● L'enseignement de l'anglais langue seconde, c'est-à-dire aux francophones, est déplorable. On commence trop tard cet enseignement, on n'y consacre pas suffisamment de périodes et les profes-

seurs sont très mal préparés, particulièrement à l'élémentaire.

● L'enseignement de l'anglais langue maternelle ne pose pas de problème à cause du complexe linguistique de l'Amérique du Nord.

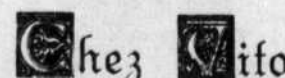
Considérant qu'il possède maintenant toutes les données nécessaires pour passer à l'action, M. Cloutier a élaboré, avec ses collaborateurs du ministère, une politique de l'enseignement des langues, qu'il considère comme un préalable à l'intégration des fils d'immigrants à l'école francophone.

A cause des implications financières

Voir page 2: L'enseignement

L'Art Culinaire

au Restaurant



La Pizza "Michelangelo" c'est tout un poème

Tél. 735-3623

5412 Côte des Neiges

Montréal

Le ministère subventionnera les écoles des Juifs qui acceptent de se franciser

par Gérald LeBlanc

QUEBEC — Le ministère de l'éducation pourrait offrir aux parents de quelque 3,000 enfants juifs fréquentant les écoles privées associées au Protestant School Board of Greater Montreal (PSBGM) de subventionner leurs écoles à condition qu'ils acceptent de les franciser progressivement.

C'est en effet ce qu'a laissé entendre Mlle Thérèse Baron, sous-ministre adjoint au ministère de l'éducation, à la suite d'indications fournies par M. François Cloutier dans l'entrevue qu'il vient d'accorder au DEVOIR.

Parlant des mesures à prendre pour faciliter l'intégration des Néo-Québécois à la majorité francophone, M. Cloutier a souligné l'importance de deux réalisations récentes qui pourraient se répéter dans plusieurs autres cas.

Il s'agit de l'école élémentaire Socrates, une école privée fréquentée par quelque 300 enfants d'origine grecque. Jusque cette année, l'enseignement y était dispensé en anglais, à part quelques cours donnés en grec.

Le ministère a accepté de reconnaître cette école "d'intérêt

public" et donc de la subventionner à 80%, à la condition toutefois qu'elle se francise graduellement. C'est ce qui est en train de se faire. Cette année, tous les cours sont dispensés en français en 1ère année, à l'exception des cours de religion, de culture et de langue grecque. Le processus atteindra la deuxième année l'an prochain et ainsi de suite jusqu'à ce que l'école soit entièrement francophone.

Dans la même veine, M. Cloutier vient d'annoncer la reconnaissance, pour fins de subvention, de l'école Maimonide, une école élémentaire privée pour les juifs sépharades qui sont de langue française. Là aussi la religion et la civilisation pourront être enseignées dans la langue de leur choix.

On espère ainsi récupérer plusieurs enfants juifs francophones actuellement disséminés dans les écoles anglophones du PSBGM. Environ 150 élèves fréquentent cette école cette année, et on espère en accueillir près de 250 l'an prochain.

Mlle Baron, qui s'est occupée particulièrement de cette question, laisse entendre que la voie est main-

tenant ouverte pour d'autres groupes ethniques qui voudraient s'intégrer à la communauté francophone.

Le premier cas qui lui vient à l'esprit est celui des écoles juives associées au PSBGM. Il en existe une dizaine desservant quelque 3,000 élèves. Or ce régime d'association d'écoles privées avec les commissions scolaires a été abandonné il y a quelques années.

Le ministère a laissé quelques années de répit aux juifs associés au PSBGM mais il vient de leur signifier clairement qu'il faut maintenant mettre un terme à cette association.

On leur offre toutefois la possibilité de maintenir leurs écoles aux mêmes conditions que celles offertes aux Grecs de l'école Socrates et aux Juifs de l'école Sépharade.

M. Cloutier compte beaucoup sur cette possibilité d'intégrer les Néo-Québécois, tout en leur permettant de conserver leur culture propre.

Il est d'ailleurs convaincu que si la communauté francophone avait été plus accueillante dans le passé, il y aurait beaucoup plus de fils d'immigrants dans les écoles francophones.

une période de 5 à 10 ans, l'équipement (manuels, matériel audiovisuel, locaux) et les structures d'accueil aux immigrants.

Il ne faut pas confondre ces "structures d'accueil" avec des "centres d'accueil". M. Cloutier refuse de préciser pour le moment en quoi consisteront ces structures mais il laisse entendre qu'elles devront permettre de recevoir à l'école francophone des enfants d'immigrants qui ne connaissent ni le français, ni l'anglais.

Fervent défenseur de la nécessité d'être bilingue pour tout Québécois, M. Cloutier est catégorique sur deux points: les immigrants ne viendront à l'école francophone que dans la mesure où ils pourront y apprendre le français correctement et l'anglais de façon satisfaisante.

Pour M. Cloutier, les deux points les plus importants de cette politique de l'enseignement des langues sont la formation des maîtres et les activités parascolaires, que le règlement no 7 permet maintenant d'intégrer à l'horaire de l'étudiant.

Au chapitre de la formation des maîtres, l'échange entre les secteurs anglo-

phone et francophone pourra s'ajouter à la formation de nouveaux maîtres et au recyclage de professeurs en exercice.

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a d'ailleurs déjà annoncé des mesures en ce sens pour la prochaine année scolaire.

M. Cloutier signale enfin que les assouplissements consentis au ratio maître-élèves lors de la dernière négociation avec les enseignants, ont été faits en prévision de la politique de l'enseignement des langues qu'il annoncera bientôt.

On se rappelle que le gouvernement a accepté de faire passer le ratio de 1/27 à 1/26½ pour 1973-74 et à 1/26 pour 1974-75. Cet assouplissement permettra l'embauche de quelques milliers de spécialistes pour les écoles élémentaires.

Ces spécialistes devaient être affectés à trois secteurs: enseignement des langues, éducation physique et éducation artistique. M. Cloutier déclare que la priorité sera accordée à l'enseignement des langues.

au problème linguistique: taxation, programme pour les défavorisés, distribution des ressources, etc...

M. Cloutier considère que Mme Roux se laisse emporter par ses émotions, qu'elle manque d'objectivité, et qu'elle risque de faire rater au départ le démarrage du conseil scolaire.

Pour le ministre de l'éducation, le conseil scolaire peut fonctionner parfaitement sans politique linguistique pour la première partie de son mandat et même pour la deuxième qui consiste à dresser les étapes suivantes de la restructuration. Il ajoute cependant qu'il y aura une politique linguistique quand viendra le moment pour le conseil de s'acquiescer de cette deuxième partie de sa responsabilité.

Il voit dans la déclaration de Mme Roux, un exemple type de ceux qui prétextent l'absence de solution théorique de l'ensemble des problèmes pour refuser de faire ce qui est possible actuellement.

"Ca nous a pris 20 ans, ajoute-t-il, pour faire la connexité d'envoyer nous-mêmes nos immigrants à l'école anglophone... ne peut-on pas attendre quelques années avant de penser tout corriger."

M. Cloutier trouve "un petit peu fort" que ce soit la CECM, "qui a envoyé littéralement tous ses immigrants au secteur anglophone", qui vienne prétexter la gravité de la situation pour bloquer le fonctionnement du conseil scolaire de l'île.

en bref

Une délégation à La Havane

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé, qu'à la suite de l'invitation du gouvernement cubain, une délégation canadienne gouvernementale arrivera à La Havane lundi pour continuer les négociations en vue d'un accord sur les actes de piraterie aérienne entre le Canada et Cuba. La délégation canadienne est dirigée par le conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures, M. J. Alan Beesley, et comprend des représentants des ministères de la Justice, des Transports, des Affaires extérieures et un représentant des compagnies aériennes canadiennes. Cette ronde de négociations fait suite au voyage effectué en décembre dernier par un représentant du bureau juridique du ministère des Affaires extérieures, afin d'assister l'ambassadeur canadien, M. K. C. Brown, à clarifier les détails du nouveau texte cubain donné à notre ambassadeur au début de décembre.

\$13 millions pour la Tanzanie

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, annonce que le Canada a consenti un prêt de 13 millions à la Tanzanie pour aider à financer la construction d'une grande centrale hydro-électrique dans ce pays d'Afrique orientale. Cet argent, qui sera fourni par l'Agence canadienne de développement international, servira à construire une ligne de transmission longue de 18 milles et à fournir du matériel tel que des transformateurs, un poste de distribution et de l'équipement de commutation pour la centrale hydro-électrique de Kidatu. Par ce prêt, le Canada se joint à la Banque mondiale, à la Suède et à la Tanzanie pour financer l'un des plus importants projets de développement jamais entrepris dans ce pays. La centrale de Kidatu, dont l'achèvement est prévu pour 1975, coûtera environ 80 millions et contribuera grandement à l'alimentation adéquate de la Tanzanie en électricité à un coût raisonnable.

La nationalisation de Bell Canada

Le Congrès du travail du Canada réclame la nationalisation de Bell Canada. Dans un mémoire de 25 pages présenté à la Commission canadienne des transports, l'organisme syndical soutient en effet que Bell Canada est un "candidat par excellence à la régie publique." Le président du CTC, M. Donald MacDonald, a souligné que la dernière demande de majoration des taux de Bell Canada produirait des revenus additionnels de \$36 millions pour la société en 1973, mais apporterait du même coup des privations accrues aux personnes âgées, aux infirmes, aux invalides, aux sans-travail, aux retraités, aux défavorisés et aux autochtones du Grand-Nord. "Il est devenu manifeste, dit-il, que le problème de réglementation un monopole privé comme Bell Canada dans une économie libérale en est un de nature politique. Si Bell Canada est destiné à demeurer un monopole privé, elle devra se conduire comme tel afin de survivre: elle devra s'efforcer de réaliser le maximum de profits pour attirer les investissements".

Pearson a laissé quelque \$600,000

L'ancien premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, a laissé des biens d'une valeur estimée à \$597,915 selon un testament homologué à Ottawa. Le gros de ces biens est constitué d'obligations, d'actions et d'autres valeurs mobilières. L'université Carleton a hérité de la bibliothèque de M. Pearson dont les documents seront déposés aux Archives nationales. C'est à la veuve de M. Pearson, Mme Maryon Pearson, qu'iront, après déduction des frais de succession, les intérêts sur les biens légués. Le testament de M. Pearson prévoit également des dons de \$10,000 à chacun de ses deux enfants, Geoffrey Pearson, de Vancouver, et Mme Patricia Hannah, de Toronto, et un don de \$5,000 à son frère Vaughan, de Toronto.

Dernière session au Manitoba?

La législature du Manitoba reprendra ses travaux le 22 février. On prévoit que cette session pourrait être la dernière avant la tenue d'une élection provinciale vers la fin de l'année. Actuellement, le gouvernement néo-démocrate détient 29 sièges sur les 57 que compte la législature. On compte 20 conservateurs, quatre libéraux, un créditiste et deux indépendants. Un siège est présentement vacant.

Juges de la Cour du banc de la reine

Les avocats montréalais Jean Beetz et Fred Kaufman ont été nommés juges de la cour du banc de la reine au Québec, a annoncé le ministère de la Justice. M. Beetz, un ancien doyen de la faculté de droit de l'université de Montréal, était conseiller spécial du premier ministre pour les affaires constitutionnelles. M. Kaufman faisait partie de la firme Kaufman, Yarosky et Fish de Montréal.

AVIS

Le nombre toujours croissant de nouveaux lecteurs dans la partie ouest de Montréal nous oblige à donner un meilleur rendement publicitaire pour tous ces nouveaux abonnés. Les marchands des localités de Verdun, Ville LaSalle, Lachine, Châteauguay et des environs ont maintenant un représentant publicitaire dans la personne de M. Ouellet que l'on peut rejoindre à 767-7179.

Merci à nos nouveaux lecteurs et annonceurs.

COMPLIMENT DU

Dr A-D Archambault
MÉDECINE GÉNÉRALE

DU LUNDI AU
VENDREDI
14 à 16 h - 19 h à 20 h

4600 BOUL. LASALLE
VERDUN
769-5151

Robert Clément

NOTAIRE

3517 BOUL. LASALLE
VERDUN 203, QUÉBEC

769-4551

TÉL.: 766-0176



CLINIQUE CHIROPATRIQUE
DE VERDUN

DR. GÉRARD BÉRUBÉ, D.C.
DR. JOY MAKOHONIUK, D.C.

176 CHURCH
VERDUN



HORLOGER - DIAMANTAIRE - CADEAUX

3765 WELLINGTON

766-4314

ASSUREURS CONSEILS

Theo G. Loucisse Inc.

COMMERCES - RÉSIDENCES - INDUSTRIES
GROUPE - COOMMUNAUTES ETC.

4107 AVE VERDUN
MONTREAL

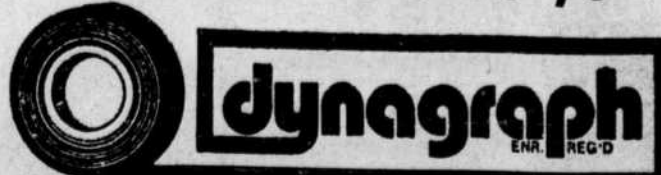
768-2345

MAQUETISTES - IMPRIMEURS - PUBLICISTES

BORDURES D'IMPRIMERIE

Une variété de plus de 200 modèles incluant les coins ronds imprimés sur acetate.

RABAIS JUSQU'À 33 1/3 %



4107 AVE VERDUN
MONTREAL 203

767-5701

suites
de la première
page

L'ENSEIGNEMENT

de cette politique, qui pourrait entraîner des déboursés additionnels de plusieurs dizaines de millions, M. Cloutier n'en annoncera les détails que dans quelques semaines.

Cette offensive, que le ministre de l'éducation qualifie de majeure, portera sur les quatre points suivants: la réorganisation des programmes, la formation des maîtres qui s'échelonnent sur

Le ministre s'empporte contre les propos de Mme Lavoie-Roux

QUEBEC (par Gérald LeBlanc) — Le ministre de l'éducation, M. François Cloutier, accuse la présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Mme Thérèse Lavoie-Roux, de prétexter l'absence de politique linguistique pour ne pas profiter de l'instrument que constitue le conseil scolaire de l'île de Montréal.

M. Cloutier ne s'est emporté qu'une seule fois durant l'entrevue de près de deux heures qu'il a accordée mercredi au Devoir. Ce fut au moment où il était appelé à commenter les récentes déclarations de la présidente de la CECM.

Parlant devant les membres du club Richelieu-Montreal, Mme Roux avait affirmé, jeudi dernier, que le Conseil scolaire de l'île serait paralysé si l'Etat ne définissait pas une politique linguistique d'ensemble pour le Québec.

La commissaire n'a d'ailleurs fait que répéter l'avertissement servi par la CECM au gouvernement au moment de l'adoption de la loi 71 sur la restructuration scolaire à Montréal. Elle vient de rappeler que le conseil scolaire ne pourra s'acquiescer de son mandat, préparer les étapes devant conduire à la finalisation de la restructuration amorcée par la loi 71, à moins que le gouvernement ne prenne position en matière linguistique.

Cette ambiguïté paralysera le conseil, selon elle, même dans les questions qui ne sont pas reliées directement

au problème linguistique: taxation, programme pour les défavorisés, distribution des ressources, etc...

M. Cloutier considère que Mme Roux se laisse emporter par ses émotions, qu'elle manque d'objectivité, et qu'elle risque de faire rater au départ le démarrage du conseil scolaire.

Pour le ministre de l'éducation, le conseil scolaire peut fonctionner parfaitement sans politique linguistique pour la première partie de son mandat et même pour la deuxième qui consiste à dresser les étapes suivantes de la restructuration. Il ajoute cependant qu'il y aura une politique linguistique quand viendra le moment pour le conseil de s'acquiescer de cette deuxième partie de sa responsabilité.

Il voit dans la déclaration de Mme Roux, un exemple type de ceux qui prétextent l'absence de solution théorique de l'ensemble des problèmes pour refuser de faire ce qui est possible actuellement.

"Ca nous a pris 20 ans, ajoute-t-il, pour faire la connexité d'envoyer nous-mêmes nos immigrants à l'école anglophone... ne peut-on pas attendre quelques années avant de penser tout corriger."

M. Cloutier trouve "un petit peu fort" que ce soit la CECM, "qui a envoyé littéralement tous ses immigrants au secteur anglophone", qui vienne prétexter la gravité de la situation pour bloquer le fonctionnement du conseil scolaire de l'île.

Tom Stafford dirigera le rendez-vous spatial

HOUSTON Texas (AFP) — L'équipage américain qui, à la mi-juillet 1975, effectuera un rendez-vous spatial avec des cosmonautes soviétiques, sera dirigé par Tom Stafford, vétéran de trois missions spatiales dont Apollo-10, apprend-on de source informée proche de la NASA.

Les deux autres membres seront Vance Brand et Deke Slayton, qui effectueront alors leur première mission spatiale.

Le général Thomas Stafford, 42 ans, a réalisé le premier rendez-vous de deux capsules spatiales quand Gemini-6 qu'il pilotait avec Walter Schirra vola en formation, pendant plusieurs heures, jusqu'à une trentaine de centimètres seulement de Gemini-7, le 19 décembre 1965.

Six mois plus tard, il participa à Gemini-9 avec Gene Cernan.

Apollo 10, en mai 1969, permit à Stafford, et à Cernan, de s'approcher à une quinzaine de kilomètres de la lune, à bord du premier lem à voler au voisinage de l'astre.

Vance Brand et Donald K. (Deke) Slayton sont respectivement âgés de 41 et 48 ans. Tous deux sont civils.

Le premier a été pilote de l'aéronavale des Marines et pilote-substitut de la mission Apollo-15.

Slayton faisait partie de l'équipe des sept premiers astronautes désignés par la NASA, en avril 1959. Des troubles cardiaques l'empêchèrent pendant plusieurs années de participer à des vols dans le cosmos. Il a été déclaré complètement guéri en mars 1972 par une commission médicale de la NASA. Peu après que fut ébruitée la nouvelle de la désignation de l'équipage américain du futur vol Apollo-Soyouz la NA-

SA a officiellement confirmé cette information.

C'est le 15 juillet 1975 que Stafford, Brand et Slayton à bord d'une capsule Apollo réaliseront leur arrimage avec une capsule Soyouz pilotée par deux cosmonautes soviétiques.

Leur identité n'a pas encore été révélée.

La NASA souligne que cet exploit historique au cours duquel les cinq hommes se rendront mutuellement visite en passant d'un module à l'autre, servira d'entraînement en vue du sauvetage d'équipages en péril dans le cosmos par les pilotes d'un autre pays. Les membres de la mission Apollo-Soyouz effectueront également des expériences

Problèmes auditifs

Les parents ayant des enfants souffrant de problèmes auditifs sont invités à participer à une réunion organisée par l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs. Cette réunion aura lieu le 6 février prochain, à 20h, à l'école Victor-Doré, 1355 est boulevard Métropolitain.

L'Association a l'intention cette année d'exercer des pressions auprès de la CECM pour faire augmenter le nombre d'orthophonistes-audiologistes. A l'heure actuelle, la CECM ne compte qu'un seul professionnel pour répondre aux besoins de 10 classes d'enfants ayant des problèmes auditifs. Un comité d'entraide sera mis sur pied pour informer les parents et les aider à découvrir les services utiles pour leurs enfants déficients auditifs.

scientifiques en commun.

Tom Stafford a le titre de commandant de bord, Brand celui de pilote du module triplace Apollo et Slayton sera chargé du module d'arrimage grâce auquel se réalisera la jonction des deux trains spatiaux, et par lequel passeront les équipages pour se rendre visite.

L'agence spatiale rappelle que ce vol fera suite à l'accord de coopération spatiale signé à Moscou le 24 mai 1972 par le président Nixon et le premier ministre Alexis Kosyguine.

Le trio américain commencera l'entraînement conjoint avec les deux cosmonautes cet été à Houston. La phase suivante de cet entraînement aura lieu en Union soviétique à l'automne.

Futur traversier

Marine Industrie Limitée vient de signer un contrat pour la construction d'un traversier qui assurera, même en hiver, la liaison entre Matane-Godbout et Matane-Baie Comeau. D'une valeur d'environ \$11 millions, ce contrat a été octroyé à Marine Industrie Limitée qui a présenté la plus basse soumission.

La signature de ce contrat a eu lieu hier à Sorel en présence de M. Bernard Pinard, ministre provinciale des Transports, M. Jean Marchand, ministre fédéral des Transports, M. Claude Simard, ministre provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et M. Jean Bienvenu, ministre provincial de l'Immigration et député de Matane. M. Gérard Filion, Président de Marine Industrie, représentait le constructeur.

Montréal est en perte de vitesse

Suite de la première page

Le problème de Montréal, disent les auteurs, en est un de croissance économique à long terme. Ils reconnaissent que de 1962 à 1966, l'ensemble du Québec a connu de bonnes années, mais attribuent ce phénomène au rattrapage spectaculaire qu'on a effectué dans le secteur tertiaire de l'économie (les services à la population) et dans celui des équipements. Ce rattrapage n'a pas réduit les difficultés de fond et maintenant qu'il est achevé, le marasme réapparaît.

Affirmant que les "fonctions économiques traditionnelles (de Montréal) sont toutes remises en question", le rapport préconise "une réidentification de sa vocation, de son rôle et de ses fonctions". Ainsi éliminée "cette incertitude économique", le "premier pas vers une reprise véritable" aura été accompli.

L'intervention de l'Etat est jugée indispensable pour lever cette incertitude qui assombrit les perspectives de croissance de la région de Montréal.

Les auteurs rejettent les programmes gouvernementaux de type "zone spéciale" qui ne répondraient pas aux besoins propres à Montréal, ou genre "prime à l'investissement", dont ils doutent de l'efficacité.

Ils recommandent des actions orientées sur l'amélioration de la qualité des activités économiques plutôt que vers une croissance quantitative à court et à moyen termes des investissements et de l'emploi.

Les auteurs concluent en disant l'urgence de poursuivre la réflexion et les études sur une stratégie de développement pour Montréal. Ils soulignent que leur travail, fait en l'espace de quelques semaines seulement, n'est qu'une étape d'exploration du problème. L'importance des difficultés que connaît Montréal, mieux définie maintenant grâce à leur recherche, milite en faveur d'une autre analyse, qui serait axée davantage sur l'élaboration de solutions.

Nous verrons, dans les prochains jours, quelques-unes des idées mises de l'avant, à ce stade, pour ramener la "métropole" sur la voie de la prospérité.

Bourassa explique sa décision d'appuyer les jeux Olympiques

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a expliqué hier au cours d'une entrevue à la radio que son gouvernement, avant de fournir les garanties nécessaires à la tenue des Jeux olympiques de Montréal, avait constaté que les Jeux olympiques apporteraient des bénéfices considérables tant à Montréal qu'à la province de Québec et qu'au Canada tout entier.

"Il suffit de constater, a-t-il expliqué, le nombre d'installations qui vont demeurer à Montréal après les Jeux olympiques de 1976... Quand on parle de la possibilité d'un déficit, il faut tenir compte des avantages concrets et des revenus dont vont profiter le Québec et le Canada, revenus provenant des taxes de toutes natures, directes et indirectes, rattachées à la venue des touristes, à la relance de l'économie, au renouveau de l'activité dans l'hôtellerie, à tout le climat en général qui va permettre au Québec de profiter substantiellement des Jeux."

M. Bourassa, interrogé sur l'importance de l'aide que le gouvernement de Québec accordera à la ville de Montréal, a expliqué que les garanties fournies au gouvernement fédéral allaient de pair avec un contrôle des coûts et des dépenses envisagées par la ville et par la COJO.

Le gouvernement fédéral, a expliqué M. Bourassa, a décidé de poser cer-

tains gestes pour aider au financement, par exemple en permettant la frappe d'une monnaie spéciale, l'émission de timbres commémoratifs, etc. De notre côté, notre aide s'accompagne d'un contrôle des coûts.

"Il y a des possibilités d'ajustements tant au niveau des revenus qu'au niveau des dépenses, a déclaré M. Bourassa. Possibilités qui nous permettent de concevoir la sécurité financière des Jeux olympiques."

"Le gouvernement du Québec, a-t-il poursuivi, a décidé de former un comité, en collaboration avec la ville de Montréal, pour exercer un contrôle des coûts. Nous allons nommer des experts et de compétence indéniable à ce comité. Ces experts appliqueront à la réalisation des Jeux olympiques la même discipline financière que nous avons nous-mêmes appliquée depuis trois ans que nous sommes au pouvoir, discipline qui a donné des résultats concrets."

M. Bourassa a dit quelques mots aussi de la réforme du programme des allocations familiales. L'avenir des allocations familiales, la question de la sécurité du revenu et celle de l'incitation à travailler sont des problèmes qui vont de pair, a-t-il affirmé.

"C'est pourquoi le gouvernement du Québec, par la voix de M. Castonguay, insiste tellement, et à juste titre, sur cette réforme des allocations familia-

LETTRES par Mika

Renversant!

M W

les parce qu'elle va contribuer à régler un problème de plus en plus aigu, soit l'incitation à travailler, à cause de certaines modalités de nos lois sociales."

Sainte-Scholastique: cause type en cour fédérale

Le juge Allison Walsh, de la cour fédérale, a été saisi ces jours-ci d'une cause de contestation des évaluations, faites par le ministère fédéral, des propriétés de Sainte-Scholastique expropriées pour la construction de l'aéroport.

Plusieurs cultivateurs sont insatisfaits des prix que le gouvernement du Canada leur a offerts en guise de compensation pour la cession de leurs terres et l'évacuation de l'emplacement du futur aéroport international de Montréal.

C'est un certain Jean-Paul Raymond, cultivateur exproprié, qui a soumis son cas à la cour fédérale dans le but de faire une cause type qui pourrait servir à ses concitoyens expropriés.

M. Raymond a reçu \$65,000 pour une terre avec dépendances et roulant que ses propres évaluateurs estiment à \$160,000.

Hier, après avoir entendu des évaluateurs des deux parties, le juge Walsh a ajourné le tout au 20 février.

À la Citoyenneté

OTTAWA (PC) — M. Maurice Héroux a été nommé directeur général des opérations à la Citoyenneté. Selon un communiqué émis hier, à Ottawa, il était entré au secrétariat d'Etat comme chef des relations fédérales-provinciales aux programmes de langues officielles en 1970. Il avait auparavant été pendant trois ans au service du gouvernement du Québec dans le domaine des relations internationales, après avoir passé 11 ans aux Affaires extérieures. Il a occupé différents postes à Ottawa, Madrid, Ankara et à l'Organisation des Nations unies, New York.

AMC rappelle 270,815 voitures

DETROIT (PA) — L'American Motors Corp. rappelle 270,815 autos de modèles 1972 et 1973 en raison de la possibilité d'un manque de frein, a révélé samedi un porte-parole de la société.

Il a ajouté que le rappel portait sur des Gremlins, Hornets, Javelins, Matadors et des Ambassadors construits à l'usine de Kenosha, Wisconsin, entre le 1er novembre, 1971 et le 30 novembre 1972.

Le porte-parole a déclaré que chez 30 pour cent de ces autos - environ 81,000 voitures - la pédale du frein pourrait être maintenue en place par un mauvais écrou qui pourrait tomber.

Ce problème, a-t-il dit, s'est produit neuf fois, entraînant des accidents mineurs comportant des dommages matériels. Dans aucun cas il ne met en cause l'emploi du frein d'urgence ou de stationnement.

aujourd'hui

A 10 heures, au 451 boul. Labelle (Fabreville) à Laval, le comité d'entraide aux victimes d'inondations du lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Mille-Îles, tient une réunion groupant trois paliers de gouvernement.

A 10 heures, au Club Renaissance, 427 est, rue Sherbrooke, le chef de l'Union nationale, M. Gabriel Loubier, donne une conférence de presse.

A 10:30, au salon Bersimis de l'hôtel Reine Elizabeth, une brève cérémonie aura lieu à l'occasion de la semaine de la Canne Blanche.

A 12:30, au salon Versailles de l'hôtel Windsor, déjeuner de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise au Canada. Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Guy Saint-Pierre, parlera du Québec sur la scène internationale.

A 12:30, dans la salle Champlain (9e étage) de l'hôtel Mont-Royal, déjeuner de la Chambre de commerce du district de Montréal. M. Marc Lalonde, ministre de la Santé et du bien-être social, sera le conférencier.

A 14 heures, dans le salon Westmount de l'hôtel Bonaventure, M. John D. Baker, président de General Motors of Canada Limited, rencontrera des membres de la presse parlée et écrite.

De 23 à 24 heures, le ministre de l'environnement, M. Victor Goldblum, participera à l'émission télévisée "Appelez-moi Lise" sur les ondes de Radio-Canada.

Tué dans un taxi

Un individu de 28 ans a été abattu de deux balles dans la tête dans une voiture de taxi à l'intersection des rues Mont-Royal et Saint-André, vers 2h30 samedi matin.

La victime, André Trudelle, avait hélé le taxi en compagnie de son assassin à l'angle des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine. Trudelle s'installa à côté du chauffeur pendant que son compagnon prenait place à l'arrière. Les deux hommes demandèrent d'abord qu'on les conduise là où le drame devait se produire.

Arrivé sur les lieux, Trudelle a demandé au chauffeur de poursuivre plutôt sa route jusqu'à l'intersection de Bien-ville et Saint-André. C'est alors que le passager assis sur la banquette arrière a fait feu à deux reprises.

Croyant sa fin venue, le chauffeur sauta hors du véhicule et, sans demander son reste, alla prévenir la police. Lorsque les policiers arrivèrent sur les lieux, ils ne trouvèrent que la victime qui agonisait et un revolver de calibre .38.

L'assassin était âgé d'environ 30 à 35 ans, mesurait cinq pieds et huit pouces et devait peser environ 160 livres. Les cheveux bruns, il portait un chandail brun sous un veston gris. Les policiers demandent à tout citoyen qui pourrait fournir des renseignements sur cet individu de les communiquer au numéro 872-4290.

Pour l'instant les détectives Roger Tardif et Arthur Laurin qui sont responsables de l'enquête estiment qu'il pourrait y avoir un lien entre ce meurtre et la fusillade qui avait eu lieu quelques instants plus tôt au cabaret Bar des arts, au 286 ouest rue Sainte-Catherine, près de l'endroit où Trudelle et son assassin ont hélé le taxi.

Vers 2h30, en effet, le capitaine Jacques Cinq-Mars et le lieutenant Jean-Louis Elie faisaient leur ronde en voiture quand ils remarquèrent un homme armé qui sortait de l'établissement en tirant des coups de feu à l'intérieur. Intervenant aussitôt, ils tirèrent un coup de semonce et sommèrent l'individu de se rendre.

Ce dernier prit plutôt la fuite sur la

L'ascension de Toronto

La perte de vitesse de la région montréalaise et l'ascension fulgurante de Toronto sont perceptibles sur tous les fronts et peuvent se résumer ainsi:

- **RESSOURCES HUMAINES**
 - l'emploi, depuis 1966, a crû de 1.1% à Montréal et de 2.9% à Toronto;
 - la migration interprovinciale, de 1967 à 1971, traduit une sortie nette de 75,000 personnes du Québec et une entrée nette de 329,000 en Ontario.
- **INSTITUTIONS FINANCIÈRES**
 - l'emploi dans ce secteur, entre 1965 et 1970, a augmenté de 17% à Montréal et de 33% en Ontario; de 1960 à 1965, l'importance était l'inverse, 26% à Montréal et 16% à Toronto;
 - les sièges de compagnies quittent Montréal pour Toronto dans la proportion suivante: en 1952, pour chaque siège à Toronto, il y en avait 1.24 à Montréal; en 1972, ce rapport est devenu 1 pour 0.67.
- **TRANSPORTS**
 - depuis toujours, un pilier de l'économie montréalaise, ce secteur se détériore: Toronto est devenu le leader du transport aérien, domine dans le camionnage, a augmenté son avance dans le trafic ferroviaire; dans le transport maritime, Montréal n'a plus que 6% du tonnage canadien de marchandises générales, contre 12% en 1961 et 40% au début du siècle.
- **INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE**
 - la productivité à Montréal est de 15 à 20% plus faible qu'à Toronto; depuis 1966, l'écart augmente.
 - les investissements nouveaux à Montréal sont passés de \$180.5 à 371.9 millions entre 1961 et 1971; à Toronto, au cours de la même période, ils sont passés de \$158 à 438 millions.
- **COMMUNICATIONS**
 - le téléphone d'affaires, par le nombre et la fréquence d'utilisation, est beaucoup plus important à Toronto qu'à Montréal;
 - les ordinateurs sont au nombre de 772 à Toronto et de 549 à Montréal; l'avance est encore plus nette à l'échelle des provinces, avec un actif de 1,873 unités en Ontario, contre 764 au Québec;
 - les agences de publicité sont surtout centrées à Toronto et commandent l'activité du travail qui se fait à Montréal;
 - les flux, dans le domaine du téléphone, du télex et des téléordinateurs, témoignent de la prépondérance de Toronto sur Montréal.
- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET CONSTRUCTION**
 - la construction commerciale, de 1968 à 1971, augmente de 58% à Toronto et diminue de 13% à Montréal;
 - la construction industrielle, durant la même période, augmente de 32% à Toronto et diminue de 15% à Montréal;
 - le prix des terrains à Montréal est de 5 fois inférieur au niveau prévalant à Toronto, ce qui traduit une faiblesse de la demande;
 - le taux d'utilisation des chambres d'hôtels est présentement de 55% à Montréal et de 66% à Toronto. Il est de 78% à New York.
 - la superficie pour bureaux est plus grande à Montréal qu'à Toronto mais le taux de vacance est de 7% dans le premier cas et de 3% dans le second;
 - les taxes municipales sont 11% moins élevées à Montréal que chez sa rivale.

Au programme des activités de culture populaire "Pays et Voyages" du service de éducation des adultes de la CECM: dix rencontres avec Mme Françoise Gaudet-Smet aux centres Evangéline et Marguerite-de-Lajemmerais. Frais d'inscriptions: quatre dollars pour 30 heures. Pour s'inscrire, se présenter à l'un ou l'autre centre cette semaine, entre 19 et 21 heures. Renseignements: 525-2531.

CÉLÉBRATION DU NOUVEL AN VIETNAMIEN

Samedi le 10 février 1973, à 19:30 heures

au grand Amphithéâtre
Immeuble principal
Université de Montréal

Programme: — Buffet vietnamien
— Message de solidarité
— Chants et danses de la résistance vietnamienne
— Films

Renseignements: 279-6658

Organisé par l'Association des Patriotes vietnamiens au Canada.

Commissions Scolaires Outremont et Ville Mont-Royal

- L'écrivain témoin de son temps par Yves Thériault
- Échecs - Batik - Tapisserie - Crochet - Photo - Allemand - Espagnol - etc.

Pour informations:

276-9426

INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD

Pour recevoir sans frais le DEPLIANT
DES COURS DE BASE DE FINE CUISINE familiale
débutant par 1 leçon d'essai usuelle
les 1er et 8 février

s'adresser à: 843-6481

2015 de la montagne, suite 610, mtl. 107

A IDEAL HOME IMPROVEMENTS

DIVISION DE — RÉNOVATIONS BONAVENTURE

TOUTES RÉNOVATIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES

TERMES FACILES

10 ANS POUR PAYER

- Salles de jeux ■ Salles de bains
- Cuisines planifiées
- Pièces additionnelles, etc.

331-2860

4621 DE SALABERRY



La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie
hebdomadaire
LE LUNDI, 5 FÉVRIER



M. MARC LALONDE
Ministre de la Santé Nationale
et du
Bien-Être Social

Hôtel Sheraton Mont-Royal
12 h 30

Le public est admis
Renseignements: 866-2861

MTL: CANAL 9

LUNDI À 21h15:

"SANS POINT NI COUTURE"



QUÉ.: CANAL 11TCO

HERMAN WOUK

VIENT DE PARAÎTRE...

...AUX ÉDITIONS DU JOUR ET AUX ÉDITIONS ROBERT LAFFONT

LE SOUFFLE DE LA GUERRE

Roman de HERMAN WOUK

- Un grand livre, un peu "La guerre et la paix" de notre époque.
- Une oeuvre qui fait le tour du monde.

En vente partout au prix de \$7.25 — distribue par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551.

ROBERT LAFFONT



ÉDITIONS DU JOUR

éditorial

Le Crédit social à l'heure d'Yvon Dupuis

Ainsi qu'on pouvait le prévoir à compter du moment où, après le premier tour de scrutin, M. Fabien Roy refusa de se joindre au ralliement de dernière heure esquissé par les partisans de MM. Camille Samson et Armand Bois, M. Yvon Dupuis est devenu hier le nouveau leader des créditistes québécois.

La victoire de M. Dupuis représente un grand succès personnel pour M. Réal Caouette et les députés créditistes fédéraux. Le leader national avait tenté en vain, il y a deux ans, d'asseoir son autorité sur l'aile québécoise de son parti. Ce qu'il n'avait pu réussir en 1971 alors qu'il était personnellement présent au congrès de leadership qui élut M. Samson, M. Caouette vient de l'accomplir en restant chez lui.

Mais cet aspect du résultat d'hier reste secondaire. Ce qui importe surtout, ce sont les retombées du congrès de Québec sur la politique québécoise. Celles-ci promettent d'être à la fois troubles et considérables.

M. Dupuis n'est pas un créditiste authentique. Nul n'est assuré, même aujourd'hui, de la profondeur de ses convictions créditistes. S'il a néanmoins réussi à remporter la faveur d'un congrès où les créditistes étaient, quoi qu'on dise, en très forte majorité, c'est parce qu'il véhicule, à travers sa personne et ses idées, plusieurs de ces réactions instinctives mais réelles qui donnent au Crédit social sa force et son caractère éminemment sympathique.

Le créditiste moyen, à l'image de milliers de ses concitoyens, reste attaché à des valeurs fondamentales qui ont fait l'originalité de la civilisation canadienne-française. Devant les bouleversements culturels et sociaux qui ont transformé le Québec depuis quinze ans, il est souvent perdu et désorienté. Contrairement à d'autres qui tentent plus ou moins gauchement de suivre un courant auquel ils ne croient guère, il a le courage de ses convictions. Il ose dire ce qui, dans les développements récents, lui déplaît. Il ose surtout affirmer sa conviction que ces développements ne sont pas irréversibles.

Alors que d'autres affectaient de mépriser cette attitude créditiste faite d'attachement quelque peu naïf à des formes de civilisation qui ne sauraient renaitre et d'intérêt très authentique pour les problèmes réels des petites gens, M. Dupuis a su comprendre que cette attitude était beaucoup plus répandue qu'on ne le pense dans les milieux urbains qui se croient évolués. Ce penchant que, depuis plusieurs années, il manifestait pour le type de réaction qu'incarne le créditisme, il pourra désormais l'exercer avec

la force accrue qui lui viendra d'un parti politique aux ramifications québécoises très étendues.

M. Dupuis incarne, à certains égards, des attitudes réactionnaires et sommaires qui répugnent à l'honnêteté la plus élémentaire. Son discours de samedi était typique à cet égard. Sous des dehors courtois et accueillants, il trépegne, au fond, d'ambition et d'intolérance à peine voilée. La manière dont il a fait son entrée dans le Crédit social est très significative à ce propos. Il se réclame à grands cris du peuple et de la démocratie. Son élection aura été, en définitive, le fait d'une stratégie qui trahit, à plusieurs points de vue, un dangereux mépris pour la "démocratie de base" qu'affectionnent les militants créditistes.

L'élection de M. Dupuis trahit une faiblesse capitale du Crédit social. Malgré les succès remportés ces dernières années, ce parti n'a pas réussi à se donner des leaders issus de ses rangs. Faute de tels leaders, il est aujourd'hui contraint de remettre son avenir entre les mains d'un aventurier dont les antécédents montrent qu'il est capable de toutes les audaces. Ce résultat soulève des doutes sérieux sur la qualité de la pédagogie politique qui préside à la vie du Crédit social au Québec. Il montre en tout cas que, si le Crédit social a réussi à produire bon nombre d'hommes honnêtes comme Fabien Roy et Armand Bois, il lui reste encore à produire des leaders de premier plan capables d'assumer l'extraordinaire faveur populaire dont il est l'objet.

Sur le plan plus large de la politique québécoise, l'entrée en scène de M. Dupuis inaugure une étape importante. Nonobstant les dissensions internes qui l'ont déchiré depuis deux ans, le Crédit social demeure, il y a quelques mois, le seul parti à avoir effectué des gains sensibles auprès des électeurs, du moins d'après de nombreux sondages. On a pu voir, aux dernières élections fédérales, que, longtemps absent des grands centres urbains, le Crédit social était devenu le deuxième parti en importance dans la région montréalaise.

Le politologue Vincent Lemieux observait hier que le congrès de Québec faisait apparaître pour la première fois le Crédit social comme une véritable force provinciale. De parti qui restait en 1971 fortement régional, le Crédit social semble être devenu une force maintenant enracinée dans de nombreuses régions qui lui étaient restées longtemps fermées. L'accession de M. Dupuis au leadership du Crédit social devrait normalement renforcer cette tendance.

Aux élections d'avril 1970, le Parti qué-

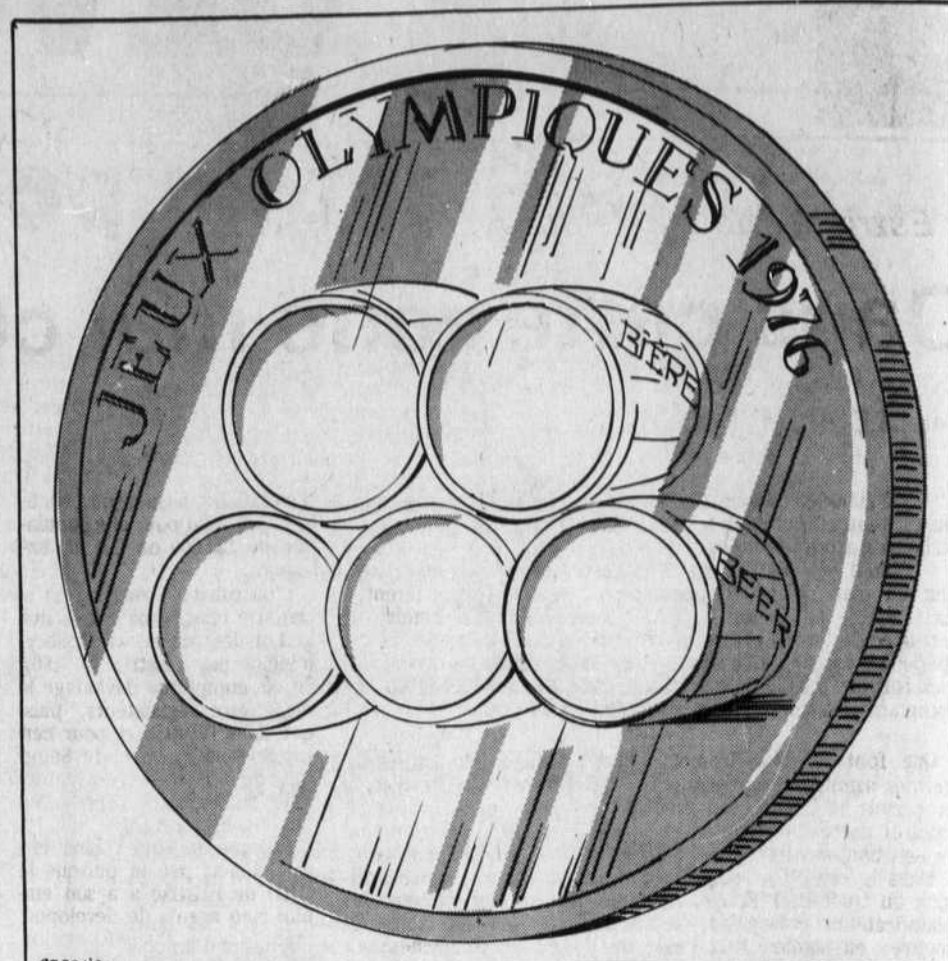
bécois avait réussi à drainer la plus grande partie des votes de mécontentement qui ne pouvaient s'exprimer en faveur des partis traditionnels. De ces votes que recueillit le Parti québécois, une bonne proportion — peut-être 40% — n'étaient pas des votes séparatistes, mais des votes de protestation économique ou sociale. Ces votes ne seront pas nécessairement acquis au Parti québécois la prochaine fois. Une bonne partie de ceux qui émanaient d'électeur non acquis à l'option souverainiste pourraient fort bien aller au Crédit social.

Pour réaliser ce rêve que caressent aujourd'hui des milliers de créditistes, il faudra cependant que M. Dupuis commence par refaire l'unité au sein de son propre parti. Or, ce ne sera pas chose facile, du moins si l'on en juge par les protestations nombreuses qui est accueilli au colisée de Québec l'élection de M. Dupuis. Pour les vieux créditistes nourris de la doctrine du major Douglas et de la pureté intransigeante des pionniers du mouvement au Québec, la victoire de M. Dupuis représente une suprême humiliation.

De nombreux militants se disaient hier résolus à quitter le Crédit social dans l'éventualité d'une victoire de M. Dupuis. Si le succès de celui-ci devait se solder par la création d'un parti dissident, les créditistes fédéraux paieraient cher l'opportunisme qui leur a fait rechercher, pour le mettre à la tête de l'aile québécoise, un homme qui véhicule certes plusieurs attitudes typiques des créditistes mais qui demeure très loin (la manière paternaliste dont il s'apitoie sur le sort de "ces pauvres malheureux" délégués au congrès en témoignage) des traits qui font leur richesse humaine et qui ont été à la source de leurs succès.

Pour le Québec, l'accession de M. Dupuis à la direction des créditistes a valeur d'avertissement. Elle nous rappelle qu'en plusieurs domaines, nous avons peut-être tourné les coins un peu trop vite. Il est resté en cours de route bien des résidus d'incompréhension et d'amertume, tandis que la condition économique des citoyens moins favorisés ne s'améliorait guère. M. Dupuis s'appête à cueillir ces séqueles de changements trop souvent faits à partir de schèmes bureaucratiques et abstraits. Si on veut lui faire échec, il faudra que l'action des autres partis et de ceux qui prétendent à une démocratie moins grossière se rapproche très vite de la base. C'est surtout là qu'on a laissé se créer le vacuum qui peut seul expliquer le résultat de dimanche.

Claude RYAN



Les Jeux de lord Killarin

■ lettres au DEVOIR

La fonction de suppléance et ses caricatures

Révérende Soeur Anselme
Supérieure
Résidence Les Cascades

En tant que religieuse du diocèse de Montréal, je viens vous dire toute mon indignation à lire votre réaction devant l'inquiétude des personnes âgées qui ont loué, et cela pour la plupart de leur plein gré avec leurs propres revenus, un appartement dans la Résidence les Cascades dont vous êtes propriétaire.

Encore une fois, il fallait qu'une BONNE SOEUR prononce de pareilles idioties! Ce n'est pas avec des personnes de votre genre et aussi peu compréhensives que l'Eglise perd sa réputation de RI-

CHE... car il serait douteux que vous n'arriviez pas dans vos calculs!

Vous prônez la JUSTICE de préférence à la CHARITÉ. Je me demande où était la vôtre, votre justice, quand vous avez fait la publicité pour votre Résidence... vous vous êtes bien gardée d'avertir vos locataires qu'ils ne pourraient y demeurer advenant la maladie... que vous les mettriez à la porte en faisant porter l'odieuse sur le dos du médecin! Belle justice! Et depuis quand peut-il y avoir JUSTICE au détriment de la CHARITÉ?

Je me demande si un laïc aurait agi et parlé de la sorte; j'aimerais à croire que le journaliste a

faussé ou exagéré le compte rendu de l'interview...

De grâce, Révérende Mère, abandonnez au plus tôt votre allure et vos réactions de CAPITALISTE si vous ne voulez pas nuire davantage à L'EGLISE qui n'en a plus à perdre et qui compte trop de gens de votre espèce dans ses rangs.

Si c'est cela la suppléance que les communautés religieuses doivent apporter à la Société il faut se poser des questions!

Bien vôtre dans le Christ.

Madeleine HURTUBISE
religieuse

Montréal, le 31 janvier 1973.

L'ONF au service d'une vérité

M. Sydney Newman,
Commissaire de l'Office
national du film

Le conseil d'administration de la Société nationale des Québécois de la région de la capitale m'a chargé de vous transmettre les protestations de notre société contre les mesures répressives que vous avez prises depuis quelques mois à l'encontre d'un certain nombre de films qui mettent en cause le système économique et politique qui nous régit.

Votre attitude à l'égard de "Cap d'espoir" de Jacques Leduc, d'"On est au coton" de Denys Arcand et de "Vingt-quatre heures ou plus" de Gilles Groulx montre d'une manière formelle que l'Office "national" du film que vous dirigez, n'a pas pour but de donner une image exacte de la réalité d'ici, avec ses variantes et ses oppositions, mais bien de défendre une

cause, quelque indéfendable qu'elle puisse être dans plusieurs de ses aspects. Votre déclaration récente à Robert MacKenzie, du Toronto Star, sur le rôle que l'Office "national" du film a décidé, sous votre égide, de se donner de mousser la cause de la "national unity" confirmerait, s'il était nécessaire de le faire, que l'organisme que vous dirigez devient de plus en plus un bureau de propagande sociopolitique. Les points de vue qui diffèrent de ceux du pouvoir n'y sont plus tolérés, exactement comme dans les dictatures, qu'elles soient de gauche ou de droite.

Que les sociétés libérales comme celle que l'Angleterre a établie au Canada soient en train de se muier en dictatures, votre attitude le montre à l'envi.

Notre société, sans être un parti politique, prône l'indépendance du Québec parce qu'elle estime qu'il s'agit là de la seule solution qui s'offre aux francophones d'ici pour

s'épanouir pleinement. Elle regroupe des Québécois qui, dans l'état actuel des choses, payent des impôts au gouvernement du Canada. Est-ce trop demander que ces impôts servent, pour autant qu'ils sont utilisés par vous, à décrire sans propagande la réalité qui est nôtre (ou qu'au moins une oeuvre de propagande dans un sens soit compensée par une oeuvre de propagande dans l'autre)?

Si vous n'êtes pas capable d'en arriver à cette objectivité, cessez de faire croire aux Québécois et aux Canadiens que vous êtes le porte-parole d'un gouvernement libéral — au sens non partisan du terme —, qui est capable d'assumer les contradictions inhérentes à la vie et de les résoudre.

Le vice-président de la Société nationale des Québécois de la région de la capitale.

Marc-André LEMAY
Québec, le 15 janvier 1973.

L'éducation à la va-comme-je-te-pousse

M. Guévremont,
directeur de l'éducation
permanente,
CEGEP de Maisonneuve.

La présente a pour but de vous faire connaître un état de fait que vous semblez ignorer. Les inscrits aux cours de philosophie A-31 ont déjà, par trois fois, fait des représentations en groupe au Service de l'éducation permanente du collège. Des le troisième cours, le 11 octobre 1972; on nous a reçus en votre absence et on nous a assurés que l'on s'occuperait du cas. On a même eu la délicatesse de nous féliciter de notre attitude et de notre intervention au tout début de la session. Le premier novembre, nous sommes retournés au Service pour réitérer nos plaintes au sujet du professeur encore une fois accueilli poli et amical — vous étiez toujours absent. Certains d'entre nous ont téléphoné au collège le jour pour vous faire connaître l'état pédagogique pitoyable des cours donnés. Vous auriez poussé la sollicitude jusqu'à inviter "ceux qui ne sont pas satisfaits à quitter le cours".

Au recteur de cette lettre, vous avez répondu qu'il n'y avait rien à faire, que le collège était lié par contrat et qu'il fallait en durcir.

L'état lamentable de la communication a été de nouveau porté à l'attention du Service le 6 décembre 1972. Nous avons tenté fort docilement de dialoguer avec le professeur. Nous en sommes toujours au même point. Certains d'entre nous n'osent plus parler, ils craignent de se voir "descendre" aux examens. La peur succe-

de à l'inquiétude.

Il est de notre devoir de réclamer que la deuxième session académique soit différente.

Nous vous faisons remarquer que tous les étudiants adultes de cette classe paient leur cours, que tous travaillent et qu'ils doivent après une journée déjà bien remplie s'imposer un repas à la course, un long trajet d'autobus pour venir "meubler" du temps. Ce soi-disant cours ne commence jamais à l'heure; on "meuble" aussi avec des pauses-café de 30 à 45 minutes (serait-ce trop vous demander que de vérifier) et à 9h45, c'est le soulagement du départ.

Nous nous doutons bien que cette lettre comme toutes les autres interventions de notre part sera ignorée, vous êtes tellement occupé par... l'éducation permanente! C'est pourquoi nous en faisons deux copies au ministre de l'éducation et au doyen de la faculté des arts de l'Université de Montréal.

En toute justice, les futurs étudiants de l'éducation permanente doivent être mis au courant de telles situations au Collège de Maisonneuve. Nous demandons donc aux quotidiens de la métropole de publier cette lettre.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, nos sentiments d'adultes et de consommateurs conscients de se voir frauder sur la qualité d'un service dûment payé d'avance.

Des élèves de la classe de philosophie A-31.

Cécile DAGEAIS, Suzanne AGANIER, Chantal LAMBERT, Denis ROULEAU, Suzanne DIONNE, Louise NORMANDEAU, Denis LAVIGNE.

Montréal, le 18 janvier 1973.

Les biais de Radio-Canada

J'écoulais le 29 janvier à la radio la revue de presse quotidienne de Radio-Canada, après les nouvelles de 22 heures. On y commentait deux événements, l'un récent, l'autre encore en cours: le jugement de la Cour Suprême des États-Unis sur l'avortement, et la discussion au Parlement canadien de l'abolition proposée de la peine de mort.

Au sujet de l'avortement, on rapportait, avec une approbation évidente, les commentaires élogieux de la presse américaine, et tout cela au nom de la liberté de la femme, et on expédiait de façon un peu cavalière les réactions contraires de la presse religieuse, en particulier de la presse catholique.

Quand il s'est agi de la peine de mort, le choix des commentaires était en faveur de son abolition. Pour quelle raison? Le respect de la vie humaine et son caractère sacré.

Si on avait voulu être incohérent, on n'aurait pas fait mieux!

René LEGUERRIER
Ottawa, le 30 janvier 1973.

Le rapport du commissaire Spicer

par CLAUDE LEMELIN

En rendant compte du deuxième rapport annuel du Commissaire aux langues officielles, la presse a surtout insisté, la semaine dernière, sur les considérations générales en matière de bilinguisme et d'égalité linguistique que M. Keith Spicer livre au public dans le chapitre premier de son rapport. Avec raison: car ce "Panorama de l'An Deux", comme les études du groupe Coulombe — bien qu'avec plus de prudence, de mesure et d'autorité — situe l'effort de bilinguisation du gouvernement Trudeau dans sa juste perspective et balise la voie qu'Ottawa dit désormais suivre pour atteindre les objectifs posés par la loi sur les langues officielles.

Pourtant, le document que le commissaire a soumis au parlement le 31 janvier est d'abord un rapport d'activité pour l'année financière 1971-72, et à de nombreux égards, ce rapport est exemplaire.

En moins de deux ans, M. Spicer est parvenu à donner substance et pertinence à une fonction difficile et délicate, dont on pouvait craindre à bon droit, en milieu canadien-français, qu'elle serait surtout symbolique et, en milieu canadien-anglais, qu'elle serait source de tracasseries inutiles. Si bien que l'on peut aujourd'hui se demander si ce n'est pas dans le domaine linguistique, plutôt que dans celui, plus général, des procédures bureaucratiques, que se cristalliserait au Canada la fonction d'ombudsman ou de protecteur du citoyen.

En effet, tant par le nombre des plaintes qu'il a instruites que par la qualité des rapports qu'il a établis avec les ministères et organismes fédéraux, le commissaire aux langues officielles a effectué en peu de temps une pénétration impressionnante dans ce qu'il appelle lui-même "la jungle bureaucratique". Pendant la seule année financière 1971-72, le commissaire a ouvert 745 dossiers et en a fermé 668. Des plaintes qu'on lui a transmises, 83 pour cent étaient recevables aux termes de la loi et 53 pour cent des plaintes recevables, après enquête, se sont révélées fondées. C'est dire que le commissaire a dépisté pendant l'année 262 infractions à la loi sur les langues officielles et tenté d'y mettre fin.

Le sommaire des principales instructions, que l'on trouve au chapitre troisième du rapport, permet de constater avec quelle minutie et assiduité le commissaire s'est penché sur des plaintes qui, de prime abord, paraissent souvent provisoires. Le plus grand nombre sont plus ou moins routinières, portant essentiellement sur la langue d'affichage ou de service des ministères et autres organismes en contact étroit avec le public: Radio-Canada,

la poste, Air Canada, les chemins de fer nationaux, le fisc et le reste. Mais d'autres instructions portent sur des situations plus générales: pour ma part, j'ai été particulièrement frappé par celle ayant trait à l'anglophonie généralisée qui avait cours à Bagotville, une base militaire située au Québec et dont le personnel est majoritairement francophone.

Un pouvoir d'incitation efficace

Dans tous les cas exposés, le ministère ou l'organisme visé a dû fournir des explications au commissaire, soit pour démontrer que la plainte n'était pas fondée, soit pour établir que l'infraction à la loi sur les langues officielles n'était pas systématique, soit pour énumérer les facteurs qui l'ont empêché de se conformer à la loi ou pour décrire les réformes grâce auxquelles ses dirigeants espéraient redresser la situation. Très souvent, les bureaucraties ont été amenées ainsi à préciser, accélérer — ou parfois même amorcer — les réaménagements administratifs dont la loi leur fait obligation.

Le pouvoir d'incitation du commissaire paraît donc efficace, l'institution établie en 1969 paraît donc fonctionnelle. Les sceptiques en douteront encore: sans pouvoirs d'exécution, diront-ils, toutes ces enquêtes ne sont qu'une mascarade. Mais il est périlleux, pour un démocrate, de postuler ainsi l'imperméabilité des organismes gouvernementaux aux influences morales, et il faut tout ignorer des moeurs bureaucratiques pour soutenir que le risque d'une dénonciation publique, surtout lorsqu'elle est sanctionnée par le pouvoir législatif, n'a pas d'impact sur les comportements réels.

Plus réaliste est la position du commissaire Spicer, devant la réticence et parfois le quasi-refus de collaborer (la loi interdit le refus pur et simple) qu'il a constatés dans certains secteurs de l'administration fédérale. "Les institutions fédérales devraient constamment être conscientes du fait que les explications qu'elles fournissent au commissaire seront transmises aux plaignants et pourraient éventuellement être insérées dans son rapport annuel au parlement, écrit-il.

"Cela pourrait créer une fâcheuse impression dans les cas où on aurait donné une interprétation inexacte et peu constructive de certaines dispositions de la loi.

Il serait injuste de ne pas attribuer au législateur — en l'occurrence le gouvernement Trudeau — une bonne partie du mérite que s'est attiré, jusqu'ici, le commissaire aux langues officielles. En effet, le Parlement a eu l'intelligence d'octroyer

au commissaire un pouvoir quasi illimité d'enquête pour les fins qui sont siennes. Néanmoins, on doit reconnaître que M. Spicer et ses collaborateurs ont largement contribué à l'essor de l'institution qu'ils animent.

En premier lieu, ils ont eu la générosité d'interpréter leur mandat le plus largement possible, en axant davantage leur action sur l'esprit plutôt que la lettre de la loi. Un passage du dernier rapport, parmi tant d'autres, en témoigne: "La philosophie générale du commissaire et de ses collègues consiste à éviter des réponses "bureaucratiques" et à agir dans l'esprit le plus large du rôle d'ombudsman: jamais contre la loi mais, s'il le faut pour être utile au citoyen, en marge de la loi. Cette approche suppose que l'ombudsman ne doit jamais fermer sa porte... s'il ne peut aider le plaignant officiellement aux termes de la loi, il se doit d'essayer ou bien d'expliquer au plaignant avec clarté et simplicité pourquoi toutes les portes possibles lui semblent fermées, ou bien de lui trouver officieusement la bonne porte — le recours valable — à laquelle l'ombudsman est prêt à frapper au nom du plaignant."

Un rôle actif et continu

En deuxième lieu, le commissaire a cherché en quelque sorte à "susciter" des plaintes, en informant le mieux possible les citoyens de leurs droits et prérogatives sous l'empire de la loi sur les langues officielles. Il n'y a rien de pervers ou d'anormal à maximiser ainsi le fonctionnement des mécanismes de dépistage d'infractions que le commissaire a pour fonction d'éliminer. Il faut néanmoins reconnaître que M. Spicer a choisi de jouer un rôle délibérément actif, alors que les dispositions de la loi s'accommoderaient facilement d'une certaine passivité. Combien d'organismes d'adjudication ou d'enquête, en effet, ne font rien pour dissiper la brume de l'ignorance qui les entoure, afin d'éviter d'être "assaillis" par des citoyens se prévalant auprès d'eux de droits reconnus par la loi?

En troisième lieu, M. Spicer a opté pour la continuité, plutôt que l'instantanéité, dans l'établissement de ses procédures d'instruction et d'enquête. En d'autres mots, une fois que le commissariat a ouvert un dossier sur un aspect quelconque de l'égalité linguistique, il n'est jamais vraiment considéré comme tout à fait fermé, surtout s'il s'agit d'une plainte fondée à caractère systématique. Au contraire, une fois le cas d'espèce adjugé et la recommandation pertinente formu-

lée, le commissaire s'attend à ce que l'administration en cause lui rende périodiquement des comptes; et de sa propre initiative, il ira examiner sur place ses comportements linguistiques, en effectuant des études spéciales. (22 de ces études ont été réalisées en 1971-72 dont trois d'envergure, sur la Gendarmerie royale, les missions canadiennes à l'étranger et la direction générale d'Air Canada.)

A cet égard, la philosophie générale du commissaire Spicer mérite d'être citée en exemple à tous les protecteurs du citoyen.

La pierre de touche, pour savoir si le commissaire a bien rempli son mandat, soutient-il, c'est la portée de ses recommandations sur les institutions fédérales. Si les promesses des ministères n'aboutissent pas à des mesures administratives concrètes, le public, et tout particulièrement les personnes qui, à juste titre, ont fini par considérer avec scepticisme la réforme linguistique, auraient raison d'en déduire que les initiatives du commissaire n'ont donné que des résultats négligeables, sinon nuls.

"C'est pourquoi — la crédibilité et l'autorité du parlement même étaient en cause — nous avons consacré de plus en plus de temps au suivi de notre action. La loi exige des ministères qu'ils tiennent le commissaire au courant des mesures envisagées pour remédier aux erreurs ou omissions éventuellement révélées par les enquêtes de son bureau et qu'ils fassent part du calendrier prévu à cet effet. (...)

"A notre avis, ce travail de suivi comporte deux aspects fondamentaux:

a) La consultation entre nos représentants et ceux des ministères sur les conséquences administratives des recommandations du commissaire, et

b) Des vérifications a posteriori régulières par notre personnel pour établir quelle suite les institutions ont effectivement donnée à ces recommandations.

Ne serait-ce vraiment que la mouche du coche fédéral qui s'agit ainsi? Assurément, le commissaire aux langues officielles ne pour- ra, à lui seul, "sauver le Canada", même s'il bénéficie de la collaboration aveugle et absolue de toute la bureaucratie. Mais c'est en grande partie par l'entremise de ses efforts que l'on fera la preuve, ou bien de la possibilité de reconstruire les institutions sociales du pays de manière à y permettre le développement normal de la collectivité canadienne-française, ou bien de la nécessité, pour cause d'incompatibilité d'humeur, d'un divorce à l'amiable entre les deux nations canadiennes.

des
idéesdes
événementsdes
hommes

L'Estrée à l'heure de la "reconversion"

Dans cette zone mal cernée, qui établira les priorités?

par CLÉMENT TRUDEL

"Il est une collaboration que le gouvernement du Québec juge essentielle et sans laquelle rien ne peut être fait: c'est celle qu'il attend de la population de la région".

C'était en 1968, Ottawa et Québec venaient de s'entendre sur un plan de développement pour le Bas Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine. La phrase liminaire est tirée de l'avant-propos d'une brochure officielle sur "l'expérience unique" qui allait être vécue, après un investissement de près de \$4 millions dans les recherches et le programme d'animation sociale pour l'est du Québec.

Que font les planificateurs de tous azimuts? Ils planifient et parfois réclament des moratoires parce que leur horaire a été bouleversé.

Dans le cas d'une autre région du Québec: L'Estrée, les planificateurs prévoyaient remettre en octobre 1972 l'esquisse (corrigée) de l'avant-plan des Cantons de l'Est. Et la consultation populaire sur ce "livre blanc" de la mission ESTRIE devait se dérouler d'octobre 1972 à avril 1973 (d'après une autre publication officielle: Développement, Participation Vol. 1, No 1, automne 1972).

L'on sut, le 24 janvier 1973 que l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) avait trois mois de retard dans la parution de son livre blanc sur l'Estrée mais qu'il n'était pas envisagé de moratoire pour permettre la consultation populaire.

S'il n'en tient qu'au CRDCE (Conseil régional de développement des Cantons de l'Est) toutefois, la consultation aura lieu comme prévu, cinq mois durant et "l'avis" que l'OPDQ réclame pour la fin mars ne sera vraisemblablement prêt qu'à la fin de l'été — sauf pour ce qui est de l'avis du CRD sur l'agriculture de l'Estrée qu'il n'en rendra public en avril, après un "teach-in".

Le budget de recherche est plus modeste pour l'Estrée qu'il ne l'était pour le Bas Saint-Laurent. Le CRAR (Centre de recherche en aménagement régional) de l'Université de Sherbrooke a reçu \$125,000; Sofres (Montréal) a pour sa

part bénéficié d'un contrat de \$80,000 pour une recherche sur le tourisme dans la région Orford-Magog (le rapport de Sofres est attendu incessamment). Il est par contre difficile de calculer ce que les ministères ont pu consacrer en budget de recherche pour l'Estrée.

Que trouve-t-on dans le Livre blanc de 288 pages (44 tableaux et six cartes) rendu public par le ministre Maurice Tessier le 24 janvier 1973?

Les quatre parties portent sur:

- 1) présentation générale de l'Estrée — milieu physique, économie régionale, organisation spatiale et évolution démographique, situation sociale;
- 2) développement industriel (structures et éléments d'une stratégie, avec inventaire des objectifs et moyens);
- 3) développement des ressources: agriculture, mines, forêts et secteur "eau" et longue présentation des chances qu'offre à l'Estrée le tourisme, ainsi qu'une utilisation des espaces publics (à planifier) et;
- 4) un mini-plan d'aménagement du territoire qui esquisse les grandes orientations, détaille les sept zones arrêtées provisoirement, indique les étapes prioritaires et décrit les "institutions de planification régionale".

Le livre blanc permet de constater la difficulté qu'il y a à cerner "l'Estrée" à proprement parler. A preuve, les sept zones d'aménagement retenues englobent une population de 270,000 habitants tandis que

la définition de la région No 5, au début, vaut pour une population de 220,000 ou 225,000 habitants.

L'on constate aussi, dans le chapitre relatif aux mines que la Loi des mines, au Québec, n'inclut pas l'Estrée (p. 190), ce qui complique davantage la tâche aux législateurs, puisque dans l'Estrée et pour certaines basses terres du Saint-Laurent, les droits des mines appartiennent aux propriétaires des droits de surface.

Puisque le livre blanc circule depuis peu et puisque le CRD de l'Estrée a à son emploi cinq agents de développement déjà à l'oeuvre (industrie, forêt, agriculture; mines et "tourisme et pollution"), l'on peut se demander ce qui changerait dans l'Estrée si l'avant-projet du Plan était accepté dès maintenant, en escamotant l'étape du "feedback" ou de la rétroaction.

Le CRAR deviendrait le CRU (Centre de recherche sur l'industrie), on créerait une conférence administrative de l'Estrée (pour préparer le plan en collaboration avec les ministères impliqués). Point à noter: la conférence serait dirigée et animée par l'OPDQ.

Au niveau des structures nouvelles, un Service d'aménagement régional verrait à préparer les plans de zonages des municipalités rurales tandis que la (future) Association régionale des sylviculteurs verrait, avec le ministère des Terres et Forêts, à la planification globale de la zone Aylmer-Saint-François-Lac Mégantic.

Autre organisme dont la création est jugée nécessaire par le Livre blanc: la Corporation du bassin de la rivière Saint-François (sur le contrôle de la qualité des eaux).

Il faudrait aussi songer à une nouvelle structure inter-municipale dans la zone de Sherbrooke, la plus peuplée et l'une des plus privilégiées en raison de ses deux universités, de son hôpital et de son réseau de transport et de communications.

Reconversion

Abstraction faite de cette transformation des structures, que recommande le Livre blanc, aboutissement de la "mission d'étude et de consultation" formée pour l'Estrée en janvier 1971?

Postulat de base: dans l'Estrée comme dans une grande partie de l'espace industriel du Québec, il y a concentration de l'emploi dans des industries peu productives (textiles, vêtement) ou traditionnelles (pâtes et papiers) et un faible taux de croissance des nouvelles industries.

Puisqu'il n'existe pas de plan global ou de stratégie nationale de développement industriel ou d'aménagement du territoire, il n'est pas du tout facile de proposer des objectifs régionaux. Néanmoins, l'on en vient à ceci:

- Poursuivre et même accélérer le processus de reconversion industrielle, ce qui supposerait une diminution des coûts inutiles dans les industries en déclin (programme de 10 à 15 ans) où l'emploi est fatalement appelé à baisser (vêtement et textiles, par exemple).

- On demande à deux ministères: Industrie et Commerce et Terres et Forêt, de procéder à des expertises plus approfondies sur les pâtes et papiers afin d'identifier les essences feuillues les plus appropriées et les plus rentables au Québec (on a relevé que les papeteries de l'Estrée ne s'approvisionnent qu'à 51% dans cette région où l'utilisation des résineux dépasserait de 80% la possibilité annuelle de coupe).

- Industrie du sciage, dont les trois quarts des usines sont situées dans les comtés adjacents à la frontière américaine: Compton, Frontenac et Stanstead. Elle fournit 8.1% de la valeur des expéditions de l'Estrée mais seulement 3.7% des salaires. Les perspectives s'annoncent sombres: forte

dépendance des Etats-Unis, main-d'oeuvre à bon marché et mise en marché qui vise à réduire le prix de vente au minimum.

Le livre blanc opte pour décourager l'implantation de nouvelles scieries, pour travailler à moderniser celles qui sont viables et pour examiner le "mouvement des bois" qui semble à prime abord rationnel (les salaires augmenteraient plus rapidement si les scieries de l'Estrée arrivaient à accroître leur approvisionnement au Québec, semble-t-il). Si la mise en marché doit être améliorée, l'Estrée et les propriétaires de scieries doivent collaborer, désir "qui ne transparaît pas toujours avec évidence" (p. 117).

● Développement de l'industrie de l'amiante. Le Québec fournit 83% de l'amiante canadien (environ 40% de la production mondiale). Seulement 2% de la production canadienne est transformée au pays. On souhaite que le ministère des richesses naturelles "effectue une étude complète sur les possibilités de transformer l'amiante au Québec". Une analyse de la rentabilité des "résidus" de l'amiante est aussi à l'horizon (étude en cours par le Centre de recherches minières du Québec et par l'Université de Sherbrooke). Les résidus d'amiante au Québec s'accumulent au rythme de 73,000 tonnes par jour et causent de graves dommages à l'environnement et à la santé publique (p. 126).

● Le livre blanc propose qu'un parc industriel régional soit aménagé dans la région de Sherbrooke et qu'une partie de l'Estrée (comprénant Sherbrooke) soit déclarée "zone spéciale".

● Les pages 143 à 164 portent sur le secteur agricole (avertissement est donné que certains chiffres utilisés semblent périmés). Le revenu total des agriculteurs de l'Estrée était en 1966 de \$41,600,000 mais l'image des agriculteurs varie sensiblement suivant les parties du territoire étudié.

On note un peu partout un fort nombre d'exploitants à temps partiel (qui gagnent plus de \$750 en dehors de leur ferme ou travaillent plus de 75 jours à l'extérieur). Cette couche d'agriculteurs fournit des candidats à l'aide sociale.

Le territoire a été divisé (pour fins agricoles) en 13 unités d'aménagement et quatre zones (excluant le comté de

Frontenac). La première zone, située autour de Granby, Danville, Bromptonville et Coaticook fournit à elle seule 43.3% de la production laitière (en 1970) et offre le plus de potentiel, de même que les revenus les plus élevés. On y note une pénurie de jeunes pour prendre la relève.

Les trois autres zones vont d'un maigre potentiel à une situation "marginale". Le rapport énumère certaines hypothèses de travail visant à améliorer la situation: fermes horticoles (avec serres de plastique); fermes ne produisant que de la viande bovine ou fermes laitières amenées à produire, en plus, de la viande bovine; fermes spécialisées dans les productions animales mixtes: bovins, porcs et moutons. Dans certaines unités d'aménagement, on recommande l'abandon progressif de l'agriculture et le recours à d'autres ressources: forêt, tourisme et récréation.

Forêt et Mines

Pour ce qui est de la forêt, le livre blanc signale une situation anormale: les grands propriétaires ne sont pas tenus de fournir leur inventaire et l'Estrée ne s'en charge pas lui-même, comme il le fait pour les petites propriétés privées (il y a neuf fois plus de forêts privées dans l'Estrée que dans le reste du Québec). La forêt de l'Estrée ne répond actuellement qu'à 43% des besoins en matière ligneuse mais il est difficile de planifier à long terme si les entreprises (bois de pulpe) ne collaborent pas.

L'on pense aussi à un "crédit forestier" aux producteurs privés et à certaines mesures fiscales destinées à éliminer les obstacles à la production forestière ou au maintien des espaces boisés. Les mines de l'Estrée fournissaient en 1970 un total de 2700 emplois (2000 pour le seul secteur de l'amiante). La zone dite de l'a-

miante (d'Asbestos à Thetford) fournit 7000 emplois.

L'on calcule que de 1961 à 1966, sur une valeur de production de \$739 millions, l'industrie de l'amiante faisait au Québec un bénéfice brut de \$272,535,000, une fois soustraits les impôts (\$66 millions à Ottawa et \$38 millions au Québec), les frais d'exploration, les dividendes, etc. Les salaires, pour ces 5 ans, formaient un poste de \$193 millions.

Le livre blanc signale que le Québec se situe dans une situation de quasi-monopole par rapport au marché nord-américain mais qu'une bonne partie des profits nets dus à l'amiante retourne aux Etats-Unis.

Après avoir noté les perspectives peu reluisantes du secteur du cuivre dans l'Estrée, de même que du granit (respectivement 450 et 230 travailleurs), le Livre blanc retient quatre orientations majeures pour les mines: intensification de la recherche géologique et de l'exploration; rationaliser l'industrie du granit (concurrencée surtout par l'Afrique du Sud, alors que le Québec est à même de fournir 90% du granit canadien); favoriser la consolidation des mines de cuivre et l'accroissement des retombées, pour le Québec, de l'exploitation de l'amiante.

Pour y arriver, il manque la cartographie des territoires non couverts actuellement par le ministère des richesses naturelles et une modification de la Loi des mines "afin que les droits miniers ne représentent pas un obstacle à l'exploration et à l'exploitation minière". Mais l'on note (p. 193) que le ministère des richesses naturelles prépare actuellement un amendement à la Loi des mines "qui éliminerait cet obstacle tout en préservant les droits acquis".

Le livre blanc demande en-

core d'augmenter de 50% le budget de Soquem dans l'Estrée.

Sur la qualité de l'eau, le livre blanc fait plusieurs suggestions: hâter la construction d'égouts collecteurs, réglementer la puissance des moteurs de bateaux et placer en priorité l'assainissement des eaux des lacs: Memphremagog, Massawippi et Magog.

Près de 8000 chalets sont présentement en place dans l'Estrée mais la majorité de la population régionale ne peut avoir accès aux lacs, note le livre blanc dans sa section sur le tourisme. Il y a bien 16 centres de ski, des pistes de motoneige, quelques parcs comme celui du Mont Orford mais aucun effort systématique n'est tenté pour cultiver le tourisme des Québécois au Québec. Pour renverser le courant "il faudra favoriser des aménagements qui ne soient pas conçus uniquement en fonction de la rentabilité économique" (p. 221).

Pour 1970, on estime que les Québécois ont dépensé \$434 millions à l'étranger; les étrangers laissent dans le même temps \$407 millions au Québec.

L'Estrée pour sa part paie la note pour les négligences passées: détérioration de l'habitation et du paysage, bien souvent due aux spéculateurs fonciers. Le marché touristique existe pour l'Estrée mais il faudra auparavant se plier à trois grandes orientations:

- 1) L'Estrée doit voir à aménager des espaces publics pour sports de plein-air.
- 2) Meilleure protection de l'environnement et planification de l'utilisation des espaces publics;
- 3) Accorder une attention plus particulière aux citoyens les plus démunis, tout en songeant à ouvrir ces espaces à la population régionale et au bassin de population de Montréal.

Le livre blanc suggère, pour certains cas, des "formules mixtes" d'aménagement (Etat/agents privés) et dans d'autres, comme entre les lacs Memphremagog et Massawippi, une utilisation maximale des espaces (publics) accessibles par l'autoroute 55.

Une étude vérifiera la rentabilité d'un centre de ski au mont Mégantic mais l'on recommande dès maintenant l'aménagement du parc Aylmer-Saint-François au coût de \$2 millions.

Après quatre pages consacrées à l'amélioration immédiate des conditions de vie des laissés-pour-compte, comme les bénéficiaires d'aide sociale, les personnes âgées etc., le livre blanc innove (par rapport aux trois autres soumis par l'OPDQ) en consacrant une trentaine de pages à un profil de l'aménagement envisagé dans l'Estrée!

Sept zones sont retenues. La priorité est donnée aux zones 2, 6 et 7 "où domine l'activité touristique" pour la préparation du plan.

C'est dire que la région Valcourt-Magog (laboratoire social intéressant où une "bourgeoisie anglaise cossue" et des relations très fortes avec l'Etat du Vermont isolent culturellement les Québécois qui y vivent) et celles de Aylmer-Saint-François-Lac - Mégantic (où se retrouvent les moins nantis des citoyens de l'Estrée) feraient l'objet d'interventions prioritaires.

Pour Valcourt-Magog, on établit à \$20 millions la réalisation du plan (pour l'épuration des eaux, surtout). Quant à l'autre zone, il ne faut pas s'attendre à des résultats immédiats; la population continuera sans doute à diminuer mais quant à la reconversion il apparaît "normal" de confier à Québec et à Ottawa l'établissement des orientations fondamentales, conclut le livre blanc.

le château d'aujourd'hui une merveilleuse histoire de bien-être...



6370-6375 ST-HUBERT, MONTREAL 277-4143



LECTURE RAPIDE

Dernier cours d'hiver
à prix d'étudiant
début: 13 février

Informations:
Centre de lecture rapide
681-4545

DÈS LE 9 FÉVRIER



VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

VENTE chez LUCAS

Durant 4 jours seulement
réduction de 10% à 50%

sur toutes nos
importations exclusives

Montres, Porcelaine, Cristal, Etain
Argent Massif ou Argent Plaqué,
Pendulettes, Articles Cadeaux.

Toutes les ventes sont fermes et comptant. Pas
d'échanges ni de remboursements. Nous vous
prions de nous accorder quelques jours pour les
livraisons. Aucun emballage cadeau, bien entendu.

LUCAS

1476 ouest, rue Sherbrooke
Westmount Square
Fairview Pointe-Claire

Commence mercredi, le 7 février

VIENT DE PARAÎTRE...

LE QUÉBEC, C'EST TON AFFAIRE!

- Travaux du 17e congrès du Parti Libéral du Québec.
- Une information nécessaire à tout citoyen responsable.

En vente partout au prix de \$3.50 — distribuée par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tel. 274-2551

... AUX ÉDITIONS DU JOUR

g
ÉDITIONS DU
JOUR...
Président et
directeur général
Jacques Hébert

Les clans de la famille créditiste se livrent à la guerre des pancartes

par Gérard LeBlanc

QUEBEC — Mieux que tous les discours et que toutes les savantes explications des commentateurs, la guerre des pancartes que se sont livrée, samedi après-midi, les quatre clans de la famille créditiste du Québec donne le vrai portrait du congrès historique que le Ralliement créditiste a tenu en fin de semaine pour se donner un chef.

Adoptant la coutume américaine des processions de pancartes à travers la salle du congrès, en l'occurrence la grande salle du Petit Colisée de Québec, les quelque 2.000 militants déjà arrivés samedi y ont ajouté leur grain de bonhomie et de spontanéité.

Presque chaque congressiste possédait sa pancarte avec une photo géante de son élu, M. Armand Bois, M. Yvon Dupuis, M. Fabien Roy ou M. Camille Samson. C'est un peu pêle-mêle et dans l'enthousiasme défilant que la discipline du major Douglas ont promené leurs héros en s'époumonnant pour neutraliser les slogans des adversaires.

Trois immenses pancartes méritaient une mention spéciale car elles donnaient bien la mesure des enjeux de la bataille.

Sur la pancarte géante identifiant les estrades de l'ex-ministre libéral qu'on est allé chercher pour élargir le bassin électoral du parti, on pouvait lire: "Dupuis + Crédit social = pouvoir au peuple en 1974".

Sur celle du marchand d'automobiles de Rouyn apparaissait en grosses lettres: "Le Crédit social aux créditistes" et en sous-titre: "Samson hier, aujourd'hui et demain".

Deux banderoles-jumelles qu'on a proménées dans tous les coins avant de les installer en avant de

la salle rappelaient la possibilité d'une coalition anti-Dupuis. On pouvait y lire: "Roy avec Bois = victoire du crédit social" et "Samson avec Bois = victoire du crédit social".

L'alternative présentée par les pancartes des deux candidats vedettes (élargir les rangs pour prendre le pouvoir ou resserrer les rangs devant le danger d'intrusion de corps étrangers) faisait d'ailleurs également le sujet de la conversation entre les militants: les uns rappelant le passé anti-creditiste et les visées fusionnistes de M. Dupuis, les autres soulignant l'atout qu'il représente pour prendre le pouvoir en 1974.

Parlant du passé anti-creditiste de M. Dupuis, l'organisation de M. Samson n'a pas manqué de ressortir la "piastre à Caouette" lancée en 1962 par l'ex-ministre libéral pour ridiculiser les créditistes. Ils y ont même ajouté une deuxième piastre, frappée à l'effigie de l'expérimenteur et de l'actuel protégé de M. Caouette.

Les discours des quatre candidats ont également, quoique assez discrètement, à part M. Bois qui a été plus explicite, repris cette alternative offerte aux créditistes du Québec.

Etait-ce à cause de la présence des caméras de Radio-Canada qui diffusait en direct ou à cause du manque d'habitude des orateurs à affronter des auditoires partagés, toujours est-il que leurs discours n'ont pas eu l'effet escompté et ont sans doute eu peu d'influence sur le résultat du vote.

Désigné par le sort pour parler le premier, M. Dupuis a consacré plus du tiers de ses 30 minutes à apostropher les journalistes qu'il a qualifié de "petits journalistes

pequistes", les éditorialistes et les responsables des médias se voyant, pour leur part, écrasés du côté de l'établissement libéral.

L'animateur radiophonique a par la suite repris les thèmes favoris du danger menaçant l'entrepris privée devant l'invasion du socialisme. "Le socialisme n'est plus à nos portes, il est entré chez nous", a-t-il répété.

Deux fois seulement a-t-il atteint l'éloquence qu'on lui connaît. Ce fut d'abord dans son salut à Real Caouette et ensuite dans la description de sa conversion au crédit social. "J'aurais voulu faire des libéraux avec les créditistes; la victoire elle est à vous, qui avez fait de moi un créditiste" a-t-il lancé en rendant hommage aux vieux créditistes qui avaient refusé de lâcher.

"Vous voulez que je me rende au pouvoir à Québec pour le crédit social" a-t-il demandé, en terminant son discours.

Parlant au deuxième tour, M. Bois a été plutôt mal servi par le notaire de Montréal, M. Paul Charpentier, qui l'a présenté au congrès. "Professeur" haut en couleur, M. Charpentier a sans doute donné un bon spectacle à la télévision — surtout quand il a failli perdre son dentier et qu'une militante lui a crié "Achète-toi du Poli-Crip" — mais il a indisposé et les congressistes et M. Bois lui-même.

Le député de Saint-Sauveur n'a pas nommé expressément M. Dupuis mais il s'est appliqué à démolir plusieurs parties du discours qu'il venait de prononcer vant lui. "Je ne suis pas ici pour prêcher la haine, pour détruire le parti libéral, l'Union nationale, le Parti Québécois ou les journalistes", a dit M. Bois.

Rappelant qu'il militait dans le parti depuis 25 ans, le chef intérimaire du Ralliement créditiste a mis les congressistes en garde contre les "créditistes d'occasion" et a invité les députés fédéraux à s'occuper de leurs affaires à Ottawa plutôt que de venir s'immerger dans les affaires du Ralliement québécois.

Faisant allusion aux possibilités d'union avec l'Union Nationale, dont les journaux ont fait état en y attachant la personne de M. Dupuis, M. Bois s'est contenté d'affirmer qu'il n'y avait "pas de fumée sans feu".

Parlant en troisième lieu, le député de Beauce, M. Fabien Roy, s'est fait l'apôtre de l'apôtre de l'unité comme il l'a fait depuis le début de la campagne au leadership. "Nous n'avons pas les moyens d'avoir deux partis créditistes au Québec", a-t-il déclaré.

Timide et plus à l'aise devant une poignée de militants que devant les grandes foules, M. Roy n'a pas éveillé beaucoup d'enthousiasme chez les congressistes. Il faut toutefois signaler que la grosse partie de ses partisans de la Beauce et de Montréal ne sont arrivés que dimanche à Québec.

Dernier orateur, M. Samson a parlé comme s'il avait toujours été le chef du Ralliement des créditistes et comme s'il le serait encore après le congrès.

Seul à dénoncer nommément le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, le vendeur d'automobiles de Rouyn a parlé comme s'il était déjà engagé dans la campagne des prochaines élections provinciales.

Bondissant, gesticulant, se pourléchant les babines, M. Samson a surtout traité des questions économiques: dénonciation de la haute fi-



nance qui contrôle les vieux partis, nécessité des prêts sans intérêt, du revenu minimum garanti, des bourses à tous les étudiants, etc.

Dénonçant la bureaucratie gouvernementale, il a dit que le gouvernement serait mieux de permettre aux gens de vivre humainement plutôt que de leur offrir des traitements gratuits pour les dépressions nerveuses.

Sans attaquer M. Dupuis de front, il a insisté sur la nécessité de maintenir le parti entre les mains des vrais créditistes, ceux du Québec et non ceux d'Ottawa a-t-il précisé.

Après avoir garanti aux congressistes qu'il n'accepterait jamais

d'union avec les autres partis, le vainqueur du congrès de 1970 a déclaré: "Un vote pour Camille Samson c'est un vote pour le Crédit social; c'est un vote pour un regard qui était créditiste hier, qui l'est aujourd'hui et qui le sera encore demain."

Signalons enfin la présence du syndicaliste Michel Chartrand en tant qu'observateur. Le président du Conseil central de Montréal a déclaré qu'il n'assisterait jamais à un congrès du Parti libéral ou de l'Union nationale mais qu'il était intéressé à visiter "les gens sincères" que sont les vrais créditistes, parmi lesquels il n'inclut pas M. Yvon Dupuis.

suites de la première page

LA TERREUR

la police de Belfast. Son corps, nu, avait été abandonné dans un fossé rempli d'eau entre 1 heure et 3 heures du matin dimanche. La police a précisé que l'homme, découvert par des enfants, était âgé de 20 à 25 ans mais aucune indication n'a été fournie sur son identité.

L'organisation paramilitaire protestante UDA — Ulster Defense Association — désormais renonce à mettre un frein à ces assassinats sectaires sans que l'on sache bien si sa décision a été motivée par son incapacité à contrôler les commandos spéciaux des loyalistes extrémistes ou si elle obéit à une politique délibérée.

L'IRA provisoire de son côté a annoncé officiellement qu'elle tirerait une vengeance impitoyable des tueurs protestants et a accusé l'UDA d'avoir donné le feu à une nouvelle vague de tueries sans précédent.

Ce qui est certain, c'est que ce ne sont pas les militants de l'un ou l'autre bord qui sont les plus menacés — ils savent se défendre — mais les innocents.

Le pourrissement de la situation en Ulster est illustré par le fait que pour la première fois depuis le début des troubles les tueurs s'en prennent à des enfants. Le mois de janvier s'est terminé sur l'assassinat de deux jeunes catholiques de 14 ans dont ni l'un ni l'autre n'était, d'une manière ou d'une autre, compromis avec les rebelles républicains.

Du côté des extrémistes catholiques, on ne se montre pas plus tendre. Les provos, lorsqu'ils affirment qu'ils exerceraient des sanctions impitoyables, ne sauraient être pris à la légère. Le nombre de morts provoqué par leurs campagnes de plasticage peut en témoigner.

Les officiers, aussi, dont l'autorité et l'influence n'ont fait que décroître au cours des derniers mois et qui ne contrôlent plus que quelques îlots dans les quartiers catholiques de Belfast et de Londonderry, accusent en revanche l'armée britannique d'encourager les meurtres sectaires et, même, d'organiser des équipes de tueurs.

Pour invraisemblables que soient ces dernières allégations, elles sont significatives de l'état d'esprit qui règne dans la minorité. Les violences actuelles ne font que renforcer l'influence des provos qui, pour de nombreux catholiques, restent en dernier ressort leurs vrais défenseurs.

L'IRA provisoire, malgré les arrestations de ses militants, malgré le nombre de ses franc-tireurs abattus par l'armée, demeure une puissance militaire considérable. Dotés d'un armement moderne — fusils automatiques en majorité américains et lance-roquettes de fabrication soviétique — financés par des collectes systématiquement organisées auprès des Irlandais-Américains émigrés, les provos mobilisent une partie de l'armée britannique qui, avec ses 20.000 hommes, ne parvient toujours pas à pacifier l'Ulster.

Pour le gouvernement britannique, la situation tourne au cauchemar. M. William Whitelaw, secrétaire d'Etat pour

l'Irlande du Nord, s'est attelé à la tâche impossible de trouver une solution qui satisfierait toutes les parties en cause. Jusqu'à présent, aucune solution ne s'est dégagée et l'opinion anglaise se lasse de plus en plus d'une crise sanglante dont les soubresauts lui paraissent incompréhensibles.

VIETNAM

suivent, d'un premier contingent de prisonniers. Un groupe de 25 navires américains se constitue également dans le golfe du Tonkin pour procéder au déminage des côtes nord-vietnamiennes. Une première nord-américaine et Nord-Vietnamiens se tiendra aujourd'hui à Haiphong pour mettre au point un plan d'actions.

Aux termes des accords passés, les Nord-Vietnamiens doivent donner des informations pour faciliter la désactivation des mines qu'ils auraient dû placer eux-mêmes et participer activement au déminage avec les moyens de contrôle, de retrait et de destruction et les conseils techniques fournis par les Etats-Unis.

Le Nord-Vietnam doit aussi assurer la sécurité du personnel américain pendant la durée des opérations de déminage qui, selon le Pentagone, pourraient prendre longtemps.

Pendant ce temps, Washington prépare activement l'après-guerre dans le Sud-Est asiatique. C'est ainsi qu'après son séjour à Hanoi, le négociateur des accords de Paris et conseiller personnel du président Nixon, M. Henry Kissinger, se rendra à Pékin pour réactiver le processus de normalisation entre la Chine et les Etats-Unis (voir page 9).

Il est trop tôt pour avancer un pronostic mais de l'avis des spécialistes — et ils sont nombreux à Washington — les choses peuvent aller très vite: on a pu constater à plusieurs reprises que Chou En lai comme Nixon sont des pragmatiques qui savent, lorsqu'il y va de leur intérêt, faire passer au second plan les considérations idéologiques sentimentales.

Le délégué canadien a émis hier l'espoir que la Commission militaire enverrait prochainement des équipes sur le terrain afin que le cessez-le-feu puisse entrer effectivement en vigueur.

La Commission de surveillance dépend en effet de la Commission militaire, car c'est à cette dernière qu'il appartient de délimiter les zones contrôlées par les parties en présence.

La première réunion des deux commissions fut également l'occasion, pour les Nord-Vietnamiens et les militaires du FNL, d'effectuer leur première promenade à travers Saigon. Les représentants de Hanoi et du FNL étaient en effet, depuis leur arrivée dans la capitale sud-vietnamienne il y a quelques jours, confinés dans les locaux mis à leur disposition à la base aérienne de Tan Son Nhut.

Le chef de la délégation du FNL, le général Tran Van Tra, qui avait commandé l'offensive du Tet contre la capitale, en 1968, a déclaré à cette occasion qu'il était très heureux de revenir chez lui, après de nombreuses années.

D'autre part, cinq avions-cargo américains, des C-130 Hercules, sont partis pour Hanoi, où ils vont chercher le matériel de la délégation nord-vietnamienne à Saigon.

Pour la troisième journée consécutive, aucun engagement militaire important n'a été signalé au Sud-Vietnam.

YVON DUPUIS

Le député de Beauce refuse. M. Bois se rend ensuite dans la loge de M. Samson et, devant la foule exubérante, sous les feux des caméras, se rallie ostensiblement à M. Samson. Les partisans scandant: "Battons Dupuis!"

Pendant ce temps, à quelques pas de MM. Samson et Bois, Fabien Roy est pressé par une partie des siens de se ranger dans le camp de Samson tandis

que les autres l'invitent plutôt à se rallier à M. Dupuis.

M. Phil Cossette, président de l'Exécutif du Parti, partisan de M. Dupuis, se déplace difficilement et parvient à gagner la loge de M. Roy qu'il pris de passer du côté de M. Dupuis. Démarche infructueuse qui se déroule devant des milliers de témoins survoltés. C'est alors que MM. Samson et Bois se présentent au coin de la loge de M. Roy et, le prenant par le bras, lui disent: "Viens avec nous, Fabien, tu as la balance du pouvoir; c'est la dernière chance!"

Nouveau refus. Le reste au deuxième tour", répond le député de Beauce qui, se levant alors sur son siège, s'adresse à la foule impatiente, massée à ses pieds: "Unité! Unité!" s'écrie-t-il. Puis il ajoute: "Le choix est aux militants!"

Aux journalistes qui le prient de s'expliquer, M. Roy déclare: "J'ai promis durant toute ma campagne de ne faire alliance avec personne, d'aller jusqu'au bout. Ce n'est pas maintenant que je vais commencer. Je laisse le choix aux militants!"

Durant plus de 40 minutes, le candidat de l'unité a ainsi été soumis à de très fortes pressions. Mais il a résisté estimant qu'une coalition au deuxième tour porterait atteinte à l'unité du Parti.

En réalité, M. Roy avait des raisons de divers ordres de repousser les propositions qui lui étaient faites. S'il a de sérieuses réserves à l'égard de M. Dupuis, il en a d'aussi sérieuses à l'égard de M. Samson. Il a aussi contracté des dettes envers les créditistes fédéraux, partisans de M. Dupuis, au cours de la campagne électorale de 1970. M. Caouette et ses députés l'avaient à l'époque appuyé dans la Beauce, contribuant largement à sa victoire. Il est vrai que M. Roy pour sa part soutenu ardemment les créditistes fédéraux lors des deux dernières campagnes électorales.

En outre, M. Roy pense qu'il pourra jouer un rôle plus utile dans le Ralliement en évitant de s'allier à l'un ou l'autre des clans qui s'affrontent au sein du Parti. Il est convaincu que l'élection de M. Dupuis à la direction du RC aura des suites fâcheuses qui l'amèneront à prêter ses bons offices pour reconcilier les diverses factions. A ses yeux, l'œuvre d'unification est impérieuse pour l'avenir électoral des créditistes et ne sera accomplie qu'avec le concours de ceux qui, au cours de ce congrès, se seront abstenus de soutenir l'une ou l'autre des tendances.

Enfin, M. Roy savait qu'il ne pouvait disposer à sa guise des 1.178 voix recueillies au premier tour. Il avait des raisons de penser que le tiers au moins de ses partisans passeraient à M. Dupuis, quel que fût son mot d'ordre, et qu'un autre tiers ne l'aurait pas suivi s'il avait opté pour M. Samson.

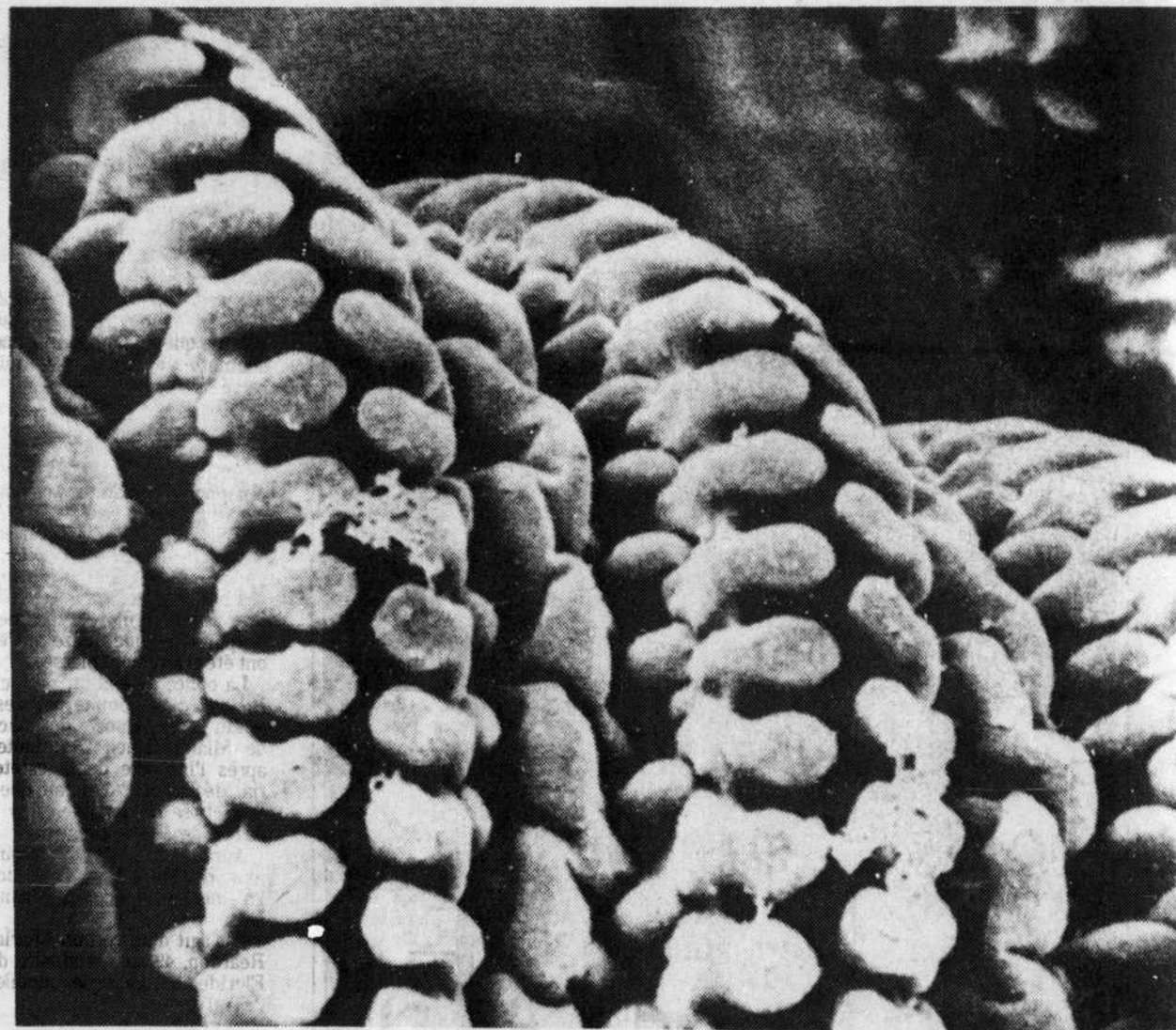
Mais il est probable que les adversaires de M. Dupuis reprocheront au député de Beauce d'avoir, par son attitude, favorisé indirectement l'élection du vainqueur au 2e tour.

CONGRÈS

ganisation Dupuis, placé à l'entrée de l'enceinte, on distribuait à tout venant des cartes de délégués.

Une maladresse d'un membre du comité d'organisation du congrès, qui s'adressait à la foule des délégués, a par ailleurs permis de réaliser que de nouveaux voteurs sont venus s'ajouter entre le premier et le second tour de scrutin. En effet, M. Jean Ricard déclarait au micro: "Les délégués qui n'ont pas voté au premier tour et qui veulent voter au deuxième, attendez-vous à ce que le scrutateur poinçonne votre carte deux fois".

Interrogé sur les présumées irrégularités, le président du congrès, M. Antoine Drolet, déclarait: "Tant que je n'ai pas de preuves du contraire, je dois dire que tout s'est déroulé dans l'ordre". Alors qu'on lui montrait la carte d'un délégué portant le numéro 9.919, le président du congrès continuait à soutenir que



Ce ne sont pas des pneus de bicyclette recouverts de neige, ce ne sont pas non plus les tentacules d'une pieuvre, mais les papilles gustatives d'une mouche telles qu'on peut les voir grossies 3.900 fois au microscope électronique. (Téléphoto PA)

Les postiers votent les 13 et 14 février

Les 28.000 membres de l'Union canadienne des Employés des Postes décideront, les 13 et 14 février, du règlement final de leur long conflit avec le gouvernement fédéral. Ils seront alors appelés à se prononcer par vote sur les recommandations de leur équipe de négociateurs, voulant qu'une tentative d'entente entre le syndicat et le gouvernement, conclue la semaine dernière, soit acceptée. L'entente stipule des hausses salariales horaires d'environ 65 cents rétroactives sur un contrat de deux ans et une rémunération rétroactive de \$400. La moyenne actuelle des salaires horaires est de \$3.54 pour les préposés aux postes et de \$3.54 pour les facteurs. Une des recommandations principales du nouveau contrat réclame la création d'un comité spécial formé de représentants du syndicat et de l'employeur, pour discuter des questions de créations d'emplois et de classification des tâches, d'heures de travail et de changements technologiques.

seulement 6.500 cartes ou près furent distribuées dans la journée de votation.

Invité à commenter l'élection probable de M. Dupuis, M. Samson refusait d'admettre qu'il quitterait le parti mais se contentait de souligner qu'il resterait "un vrai créditiste".

A la même question, M. Bois qualifiait M. Dupuis de "fou furieux" dans ses attaques contre les journalistes et les syndicats, mais affirmait son intention de demeurer dans le parti avec la résolution d'y exercer une étroite surveillance sur chacun des gestes du chef Dupuis.

La police de Toronto est prise pour cible

TORONTO (CP) — Un policier torontois de 36 ans a été hospitalisé pour blessures au cou, à la suite d'un incident survenu dans Scarborough samedi soir. C'est la seconde fois en trois jours que la police de Toronto essuie des coups de feu.

Le constable Harry Burridge s'en retournait chez lui avec un compagnon de travail lorsqu'un individu fit feu sur lui. Son état n'est pas grave. En marge de cet incident, un Torontois de 20 ans, Ian James Patterson, a été accusé de meurtre et repose dans un état satisfaisant à l'hôpital, en dépit des blessures qu'il s'est infligées au visage avec un fusil de chasse.

Jeudi dernier, le constable Leslie Maitland, âgé de 35 ans, avait été mortellement blessé en donnant la chasse à un suspect, à la suite d'un vol de banque. Dans ce cas-ci, un Montréalais de 24 ans, du nom de René Vaillancourt, a été accusé de meurtre passible de mort.

Le policier Burridge et son compagnon Frank Smith se trouvaient dans une voiture privée, mais encore en uniforme, lorsqu'un coup de feu fut tiré d'une voiture qui frola la leur. Le policier Smith conduisit sa voiture jusqu'au poste le plus proche afin de donner le signalement du suspect. Ce dernier fut trouvé le visage couvert de blessures; sa voiture s'était écrasée sur un poteau.

Depuis le début de l'année, c'est la troisième fois que la police de Toronto essuie des coups de feu. Il y a trois semaines, alors qu'il se trouvait seul dans sa voiture de patrouille, le constable James Lothian, âgé de 28 ans, fut tué d'un coup de feu. Deux jeunes impliqués dans cet incident se donnèrent la mort et une jeune fille de 17 ans a été accusée de meurtre passible de mort.

A la suite du meurtre du policier Lothian, il fut décidé qu'il y aurait toujours deux policiers dans chaque voiture de patrouille. Mais ce n'est que vendredi dernier, 26 heures après le meurtre du policier Maitland, que le nouveau règlement fut mis en vigueur.

Hier, le policier Syd Brown, président de l'Association canadienne de la police, a déclaré que les policiers devraient toujours être armés lorsqu'ils sont en uniforme. Le règlement voulant que les armes soient déposées après une journée de travail, les policiers Burridge et Smith n'étaient pas armés lors de l'incident de samedi soir. Mais ils étaient en uniforme.

Le policier Brown a cependant reconnu que son camarade Burridge n'aurait pu éviter ce qui lui est arrivé, même s'il avait été armé.

Il en conclut qu'il faudrait renforcer les lois fédérales sur les armes à feu. Il est temps, dit-il, que l'on adopte des lois pour empêcher les armes à feu de se trouver dans n'importe quel des mains.

Le COJO: feu vert à Lausanne

Suite de la première page

dit que les préparatifs des Jeux de 1976 suivraient l'échéancier établi et qu'il n'y avait pas de difficultés réelles. "Personne n'a manifesté le moindre désaccord concernant le rapport d'activité de Montréal", a-t-il ajouté.

Lord Killanin a révélé que la détermination de l'emplacement du village olympique était un point qui restait à régler. M. Rousseau a indiqué que c'était à la ville de Montréal de prendre la décision en cette matière, étant donné que ce projet avait des conséquences pour le développement futur de la métropole. M. Charbonneau a précisé, quant à lui, que les plans du village olympique seraient dévoilés à Varna, en Bulgarie, l'automne prochain, au moment de la prochaine rencontre du COJO avec le CIO.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui était présent aux entretiens de samedi, a annoncé qu'un rapport d'activité plus substantiel sera communiqué au CIO au mois de juin. Il a déclaré que les dirigeants olympiques avaient paru très satisfaits de celui qui venait de leur être soumis.

C'est seulement vendredi, à la veille de la rencontre avec le CIO, que les membres de la délégation québécoise, déjà rendus à Lausanne, ont appris d'Ottawa que le premier ministre canadien, M. Trudeau, avait donné le feu vert au programme de financement des Jeux de Montréal. Pendant les jours précédents, le gouvernement fédéral s'était montré fort réticent à autoriser, tel que le COJO le lui avait demandé, l'émission de timbres-poste à l'effigie olympique et la frappe de pièces de monnaie à l'emblème des Jeux. C'est maintenant chose faite, M. Trudeau ayant annoncé la décision favorable du gouvernement aux Communes dans la matinée de vendredi. Une approbation définitive quant au troisième programme de financement, une loterie nationale, reste à venir cependant.

Au sujet de la frappe de monnaie, le COJO a indiqué que les pièces, qui auront cours légal, seront en argent. Elles seront mises en vente dans le monde entier à la fin de 1973. On espère que l'opération rapportera \$250 millions. C'est précisément au sujet de ce montant escompté qu'un désaccord est apparu la semaine dernière entre le COJO et le gouvernement fédéral. Mais depuis, l'annonce par le gouvernement de Québec de sa décision de prendre en charge un dé-

ficit possible des Jeux de Montréal a amené Ottawa à donner son autorisation à la frappe de monnaie olympique.

La question de la sécurité au village olympique de Montréal a été soulevée lors de l'entretien des organisateurs canadiens avec le CIO. Lord Killanin a dit avoir rappelé au COJO que cette matière était entièrement du ressort du pays organisateur.

Le rapport d'activité du COJO de Montréal, présenté samedi après-midi, est un document de 21 pages, en français, doublé d'une version anglaise. Quatre annexes y sont ajoutées, l'une reprenant le budget divulgué lundi dernier à Montréal, une autre constituant un rapport sur le contrat de télévision avec ABC, les deux dernières se rapportant au village olympique et aux constructions olympiques.

Ces deux dernières, qui sont en fait des lettres du maire Drapeau au commissaire général Roger Rousseau, sont on ne peut plus laconiques. Au sujet du village olympique, le maire de Montréal dit, en moins de 30 lignes, que le projet est en bonne voie, que "les décisions nécessaires seront prises aux périodes utiles" et que "le calendrier des développements à venir depuis la conception jusqu'à la fin des travaux, n'a pas changé" depuis la venue à Montréal, l'automne dernier, de Lord Killanin. Le maire dit ici que "le choix des possibilités demeure le même que lorsque la question a été étudiée à Montréal en présence de Lord Killanin". Au sujet du financement du village, M. Drapeau déclare "aucun problème", les gouvernements assurent que les lois et crédits disponibles permettront la réalisation financière du projet. Quant à l'entreprise privée, elle "a fait également savoir son intérêt de participer à la réalisation des programmes à déterminer".

Quant aux constructions et installations olympiques, la lettre du maire de Montréal, encore plus brève, traduit la même confiance. "Le cheminement critique est parfaitement respecté. Les décisions qui devaient être prises jusqu'à présent l'ont été et les autres suivront à leur échéance respective". Rappelant que le programme prévoit la fin de tous travaux au cours de 1975, M. Drapeau affirme: "Ce programme demeure absolument le même". Le maire dit en outre que les services municipaux continuent d'étudier la conception et le développe-

ment des divers projets de constructions.

Le rapport sur le contrat de télévision avec le réseau ABC explique la position du COJO dans cette affaire. On sait que les deux autres grands réseaux américains, NBC et CBS, soutiennent avoir été mis de côté par le COJO et privés de toutes possibilités de concurrencer ABC. Signé "Louis Chantigny pour M. Paul Desrochers", ce rapport déclare au CIO que l'objectif du COJO a toujours été de réconcilier le facteur rentabilité et un certain nombre d'autres considérations, telles le respect de l'éthique olympique, le bon goût des émissions du réseau et le sérieux de ses commanditaires. ABC, apparemment, répondait bien à toutes ces exigences. Le rapport reprend l'argument que les "soumissions ouvertes" n'auraient pas été dans l'intérêt du COJO et conclut que le contrat obtenu est "le plus favorable possible".

Le document principal du rapport d'activité fait le point sur une gamme de questions relatives à l'organisation: "l'image corporative" du COJO, la planification et le contrôle, le financement, les sports, les services et la technologie, le protocole et les relations COJO-CIO.

Il conclut que la planification est en bonne voie, que le Comité organisateur est bien structuré et que les priorités et objectifs sont bien identifiés. Le document rappelle l'un des grands objectifs de Montréal: "ramener les Jeux olympiques à des proportions plus modestes afin d'en rendre la tenue possible aux nations moins fortunées du monde" et signale que le mode de financement retenu permettra justement de le réaliser.

Le COJO déclare au CIO que le programme définitif des épreuves sera arrêté l'automne prochain à Varna et fixe à septembre 1973 l'échéance pour déterminer avec les Fédérations internationales de sports les questions relatives aux règlements et aux exigences techniques en matière d'installations et d'équipement. Ce programme des Jeux sera, dit-on, pour l'essentiel, le même que celui de 1972.

La plupart des services des Jeux de Montréal sont au stade de la mise en place. Le service de sécurité, peut-on lire dans le rapport, a déjà fait l'objet de longues discussions avec des représentants des forces policières des gouvernements fédéral, provincial et municipal, ainsi qu'avec les autorités de Mu-



Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le président du comité d'organisation des Jeux olympiques, M. Roger Rousseau, sont allés présenter samedi à Lausanne le rapport des activités du COJO au Comité olympique international. Le président du CIO, Lord Killanin, a fait savoir qu'il n'existait aucun problème majeur entre les dirigeants olympiques et les organisateurs canadiens. (Téléphoto CP)

nich et les gens d'Interpol. Il a été notamment décidé que "chaque membre du personnel du COJO fera l'objet d'une enquête sérieuse".

Les services du transport, de la circulation, de l'équipement technologique, des communications électroniques et des ordinateurs sont regroupés au sein de l'une ou l'autre des directions générales Services et Technologie. "Il s'agit là du domaine le plus important et potentiellement le plus coûteux après celui de la construction", dit le rapport. C'est pour-

quoi le COJO annonce qu'un système de contrôle efficace sera appliqué pour réduire les frais.

Au chapitre de la vente de billets, le COJO indique avoir déjà reçu des commandes pour plus de 160,000 billets. Il souligne que son programme de financement "a été calculé avec soin" et analysé "scrupuleusement". Les sources de revenus, dit-on notamment, ont été jugées "réalistes par les spécialistes municipaux, provinciaux et fédéraux, de même que par d'autres conseillers".

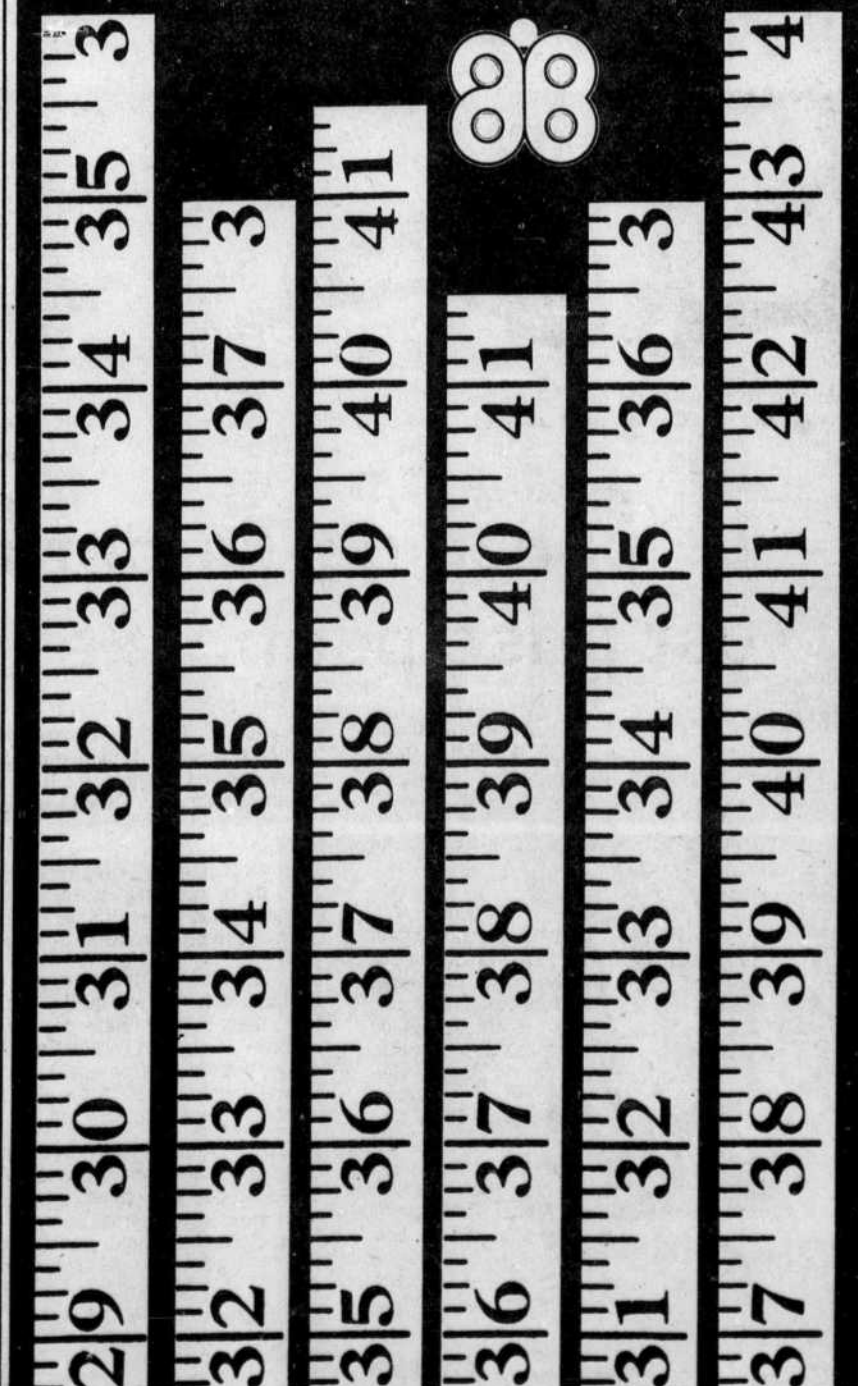
Côté planification, le COJO rapporte s'en remettre à la technique du cheminement critique. Un total de 119 projets ont été identifiés pour la réalisation desquels on a déterminé 397 étapes critiques au cours des prochains quarante-deux mois.

Est-ce que les Jeux de Montréal seront prêts en 1976? "Tout sera prêt dans tous les domaines", déclare M. Chantigny. "Nous en avons donné l'assurance aux dirigeants olympiques".

invitation sur mesure

Il est temps de renouveler votre garde-robe du printemps. Profitez de nos réductions en vous faisant tailler un superbe complet sur mesure.

\$119.50 et plus.



On ne peut pas tout vous montrer, vous devez voir par vous-même.

Armand Bourdier
6818, rue St-Hubert/Place Bonaventure

Un incendie criminel: 151 blessés

MIAMI BEACH (Reuter) — Cent cinquante et un blessés, dont 12 grièvement, tel est le bilan de l'attentat perpétré vendredi soir contre une cafétéria de Miami Beach par un homme qui enflamma avec une allumette un liquide qu'il avait versé sur le plancher.

Saisis de panique, les clients, pour la plupart des personnes âgées, se précipitèrent vers la sortie pour échapper aux flammes, tandis que d'autres brisaient les fenêtres avec des chaises. On déclare dans les hôpitaux de la région que 139 personnes ont reçu des soins, surtout pour des brûlures et des coupures, et que douze autres ont été grièvement blessées.

La police détient un suspect. Il s'agit d'un homme qui s'est rendu dans un poste de police de Miami Beach 25 minutes après l'incendie de la cafétéria, déclarant: "J'ai fait quelque chose de terrible. Il y a des tas de gens qui hurlent".

Après un interrogatoire long de 12 heures, la police l'a inculpé d'incendie criminel.

Il s'agit d'un certain Charles Reardon, 49 ans, originaire de Floride; on ignore les mobiles de son geste.

Pasolini acquitté

BENEVENTO, Italie (Reuter) — Le metteur en scène italien Pier Paolo Pasolini a été acquitté, samedi, de l'accusation de diffamation envers l'ordre des Pères capucins, pour son film Les Contes de Canterbury.

Le procès a eu lieu suite à une plainte déposée par un père capucin, Antonio Gambale, après sa première en Italie en septembre dernier. Le film avait alors été saisi puis sa projection avait de nouveau été autorisée.

BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée

4824 Chemin Côte des Neiges

Tél.: 738-8686

Fondée en 1877

VENTE disques classiques



SPÉCIAL

2²⁹ ch.

RG-635 - BEETHOVEN - Quintette pour piano, clarinette, hautbois, cor et basson - op. 16 - Ensemble instrumental à vent de Paris.

RG-637 - MONTEVERDI - "Madrigal" - Nuovo Madrigale Italiano, dir. E. Giani.

RG-638 - SCHUBERT - Duo en La majeur, op. 162 - Sonatine en Ut majeur, op. 137 - F. Gully, violon - E. Cavallo, piano.

RG-641 - LISZT - Sonate en Si mineur - Année de Pélerinage (extraits) Paul Von Schillhowsky, piano.

RG-642 - FAURE - 1er Quatuor en Ut mineur, op. 15 - 2e Sonate en Sol mineur, op. 117 pour piano et violoncelle.

RG-645 - BRAHMS - Symphonie No. 2 en Ré majeur Orch. Symph. de Cologne, dir.: Gunter Wand.

RG-647 - BRAHMS - Symph. No. 4 - Orch. Symph. de Cologne, dir.: Gunter Wand.

RG-648 - J.S. BACH - Concertos Brandebourgeois Nos 1, 2 et 3 - Pierre Pierlet - G.F. Hendel - Orch. de Chambre de La Sarre, dir.: K. Ristenpart.

RG-652 - SCHUBERT - Moments Musicaux, op. 94 - Fantaisie op. 15, Karl Engel, piano.

RG-664 - Pièces classiques pour 2 Pianos - Couperin Clementi, Mozart, etc. - J. Bonneau, G. Joy, piano.

RG-665 - MOZART - Symphonies Nos. 23, 29 et 30 - Les Solistes de Cologne.

RG-666 - MENDELSSOHN - Symphonie No. 3 "Écosaise" - Orch. du Théâtre de Venise, dir.: E. Gracis.

RG-668 - LISZT - Rhapsodies Hongroises - La Campanella - etc. Jean Micalet, piano.

RG-669 - HAYDN - Symphonies Nos 73 et 88 - Orch. des Concerts Lamoureux, dir.: R. Albert.

RG-670 - HAYDN - Symph. Concertante pour violon, violoncelle, hautbois, basson et Orch. - Conc. pour orgue et Orch. - Orch. de chambre de La Sarre, dir.: K. Ristenpart.

RG-680 - HANDEL - Trois sonates pour flûte et clavecin - Conc. pour harpe et Orch. - Orch. des Concerts Pas-de-Loup, dir.: G. Devos.

RG-682 - MOZART - Sérénade no 7 - "Haffner" - Orch. de Cologne, dir.: G. Wand.

RG-683 - MOZART - Conc. pour 2 pianos - Conc. pour 3 pianos - P. Sancou - J.B. Pommier - C. Silie - Orch. des Concerts Lamoureux.

RG-684 - RAVEL - Rhapsodie espagnole - Ma mère l'Oye - Pavane pour une infante défunte - Orch. des Concerts Soli.

RG-685 - VIVALDI - Conc. pour 2 violoncelles - Conc. pour violon d'amour - Orch. de La Sarre, dir.: Karl Ristenpart.

RG-686 - VIVALDI - Conc. pour piccolo - Conc. pour un et deux violons - R. Bourdin, piccolo - Orch. de La Sarre, dir.: K. Ristenpart.

RG-693 - FAURE - Mélodies chantées par Camille Maurane.

RG-694 - DEBUSSY - Quatuor à cordes - Sonate pour flûte, alto et harpe - Sonate pour violoncelle et piano.

RG-699 - HAYDN - Symphonies Nos 6, 7 et 8 - Orch. de La Sarre, dir.: K. Ristenpart.

RG-701 - RAVEL - Trio pour piano, violon et violoncelle - Quatuor pour 2 violons, alto et violoncelle.

RG-702 - LISZT - Œuvres pour orgue - Jean Costa à l'orgue.

RG-705 - MOZART - Sérénade No 4 - G. Hendel, violon, P. Pierlet, hautbois.

RG-706 - SCHUBERT - Symph. No 7 - Orch. des Concerts Soli.

RG-706 - CHOPIN - 26 Préludes - Paul Von Schillhowsky, piano.

RG-718 - BEETHOVEN - Trio en Ut majeur, op. 87 - pour 2 hautbois et cor anglais - Sextuor en Mi bémol majeur, op. 71 pour 2 clarinettes, 2 bassons et 2 cors.

RG-720 - SCARLATTI - 10 Sonates pour clavecin - R. Gerlin, clavecin.

RG-722 - MOZART - Messe du Couronnement - Les Végètes Solennelles - T. Stich - Randall - soprano.

RG-723 - KHATCHATURIAN - La danse du sabre - Conc. pour violon et Orch. Devy Erlih - Orch. des Concerts Soli, dir. S. Bando.

RG-729 - TCHAIKOVSKY - Conc. no 2, piano - Y. Boukoff, piano - Orch. des Concerts du Conservatoire.

RG-737 - RAVEL - Le Tombeau de Couperin - Sonatine - Manuel antique - Jean Doyen, piano.

RG-738 - RAVEL - Pavane pour une infante défunte - Jeux d'eau - Miroirs - Prélude - Jean Doyen, piano.

RG-739 - RAVEL - Gaspard de la nuit - Valses nobles et sentimentales - Jean Doyen.

RG-745 - DEBUSSY - Les nocturnes - La Mer - Orch. des Concerts Soli - Chœur de l'Opéra de Paris.

SELECT S-398221



AIMÉ MAJOR "MARIE"

- La Vie à midi (Claude) (Musique: D. Hétu)
- Celle qui est au-dessus de tout (Peguy) (Musique: D. Hétu)
- Départ (Peguy) (Musique: R. Mathieu)
- Notre-Dame Auxiliatrice (Claude) (Musique: D. Hétu)
- Bienheureux le pauvre (D. Rimoud) (Musique: C. Rozier)
- Marie dans le Jardin du Monde (A. Major) (Musique: J.S. Bach)
- Notre-Dame du Cœur (R. Lesnier) (Musique: L. Deiss)
- Prière de Résidence (Peguy) (Musique: S. Cisterienne)
- Vierge Marie (R. Vincz) (Musique: F. Lopez)
- Notre Dame du Bon Amour (R. Lesnier) (Musique: D. Hétu)
- Ave Maria (Schubert)
- Je Vous Salue Marie (Musique: A. Major).

Spécial 2⁹⁹

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed Archambault INC.

500 EST, STE-CATHERINE, angle Berri

2 terrains de STATIONNEMENT VOISINS DU MAGASIN

849-6201

A la sortie du MÉTRO Berri-St-Catherine

Archambault

RG-751 - BEETHOVEN - Symph. No 3 - Orch. Symph. de Londres, dir.: J. Krips.
RG-779 - VIVALDI - 6 Concerti pour flûte et cordes, op. 10 - Collegium Musicum de Paris, dir.: Devatte.
RG-782 - RAVEL - La Valse - Rhapsodie espagnole - Orch. Symph. de Londres, dir.: T. Greene.
RG-795 - HANDEL - Quatre suites pour clavecin - R. Gerlin, clavecin.
RG-801 - 4 Chef d'œuvre - TCHAIKOVSKY - Ouverture 1812 - LISZT - Rhapsodie Hongroise No. 2 - SUPPE - Cavalerie légère - Poète et paysan.
RG-803 - UNE SOIRÉE DE BALLET - Casse-Noisette - Lac des Cygnes - Sylvie Coppola - Galette Parisienne - etc.
RG-809 - REGINAL LISZT - Rêve d'amour - Nos 1 et 3 - Méphisto Valse, etc. - W. Maggior, piano.
RG-810 - BEETHOVEN - Conc. pour violon et Orch. - David Distrakh, violon - Orch. Phil. de Moscou.
RG-818 - BEETHOVEN - Symph. No 6 "Pastorale" Orch. des Concerts de Vienne, dir.: K. Ritter.
RG-814 - DVORAK - Symph. No 5 "Du Nouveau Monde" - Orch. Phil. de Munich, dir.: R. Albert.
RG-834 - GERSHWIN - Rhapsody in blue - Un Américain à Paris - Orch. Symph. de Londres, dir.: T. Greene.
RG-845 - CHOPIN - 14 Valses - F. Kermann, piano.
RG-851 - RACHMANINOFF - Conc. No 2 pour piano - S. Richter, piano - Orch. Phil. de Moscou.
RG-853 - BRAHMS - Conc. pour violon et Orch. David Distrakh, violon - Orch. Phil. de Moscou, dir.: K. Kondraskin.
RG-856 - J.S. BACH - Conc. pour violon - Conc. pour 2 violons - David et Igor Distrakh. Orch. de Chambre de Moscou.
RG-858 - RÉGINAL DAVID OISTRAKH - Tchaikovsky - Vieux temps - Tartini - Paganini.

TOUS NOS DISQUES à rabais de

25% jusqu'au 10 fév. inclus. **CARTOUCHES et CASSETTES** remise de **15%**

RG-863 - DVORAK - Conc. pour violoncelle et Orch. M. Rostropovitch, violoncelle - Orch. Phil. de Moscou.
RG-880 - LISZT - Sonate en Si mineur - Rhapsodie hongroise No 11 - Alfred Brendel, piano.
RG-882 - MOZART - Conc. pour flûte et harpe - Les petits riens. Orch. des Concerts de Vienne, dir.: K. Ritter - W. Hoffman, flûte.
RG-886 - CHOPIN - Les Polonaises - Vol. II - G. Johansen, piano.
RG-891 - MOZART - Conc. pour flûte No 1 en Sol majeur, K 313 No 2 en Ré majeur, K 314 - C. Wanause K. flûte - Orch. Pro Musica de Vienne.
RG-899 - MOZART - Symphonies en Si bémol K 319 - Symphonie en Ré, K 133 - Orch. de Chambre de Prague.

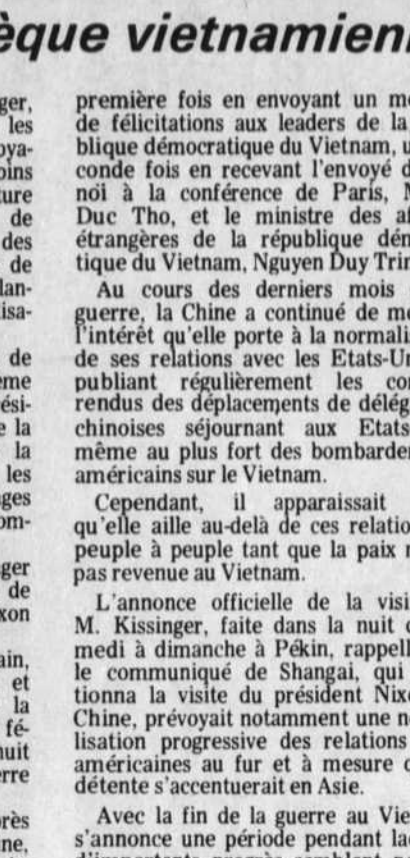
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES

Livraison gratuite de toute commande de 3,00 ou plus, partout sur l'île de Montréal et la banlieue immédiate durant cette vente seulement.

COMMANDES POSTALES

S.V.P. ajouter les frais postaux suivants: Dans la province de Québec: 1 microsilicon 27¢, 2 microsilicon 45¢, 3 microsilicon 75¢. 4 microsilicon 85¢, 5 microsilicon 1.05\$. Ontario et Maritimes: tarif Québec + .05. Saskatchewan et Manitoba: tarif Québec + .10. Alberta et Colombie Britannique: tarif Québec + .15. Résidents au Québec: S.V.P. ajouter 8% taxe.

Vientiane: Kissinger à Pékin



(Téléphoto AP)

Les journalistes protestent

clusive de ntre Lon No

Par-delà l'exclusive de Sihanouk contre Lon Nol

Du riz américain pour le Cambodge

PHNOM PENH (AFP) — Un accord portant sur la nature par les Etats-Unis et le Cambodge, signé en 1973, de vingt-huit millions de riz, au Cambodge, signé au ministère des Affaires étrangères. En présence de M. Emom Swank, ambassadeur américain au Cambodge et de M. Heng Samrin, ministre des Affaires étrangères.

Cette cargaison de riz américain est destinée à l'économie du Cambodge dont le programme de riz pour l'année 1973 s'élève à 1,2 million de tonnes de riz, soit 1,2 millions de dollars. Au cours des derniers mois de l'année, le riz américain a été distribué au Cambodge à raison de 100 millions de riz par faire face à la crise alimentaire.

Le riz américain, le riz du Cambodge exporté en moyenne cent mille tonnes de riz par an.

Une avalanche de 10 millions

INSBRUCK (AFP) — Une avalanche d'habitants, hier dans la région de la mer, dans le Tyrol autrichien a provoqué la mort de plusieurs personnes. Deux autres ont été grièvement blessés.

Toutes les victimes semblaient appartenir à un groupe de 25 alpinistes venus de Bad Aibling, en Bavière, pour participer à l'expédition de l'avalanche, a pris fin sans succès sur la cime du Galtür (2.315 mètres), et a été évacuée par hélicoptère.

Quelques-uns des alpinistes qui quittent la province de Salzbourg de celle du Tyrol. L'identité des victimes n'est pas encore connue. Les blessés ont été hospitalisés.



CN
Nous voulons être mieux connus

Situation inquiétante

L'Agriculture change de titulaire à Moscou

MOSCOU (Edouard Dillon, de l'AFP) — Les dirigeants soviétiques ont manifesté l'inquiétude que leur cause le problème agricole et leur volonté d'y porter remède en désignant un nouveau ministre de l'agriculture, M. Dimitri Stepanovitch Polianski, en remplacement de M. Vladimir Matkevitch.

Le changement, annoncé par l'agence Tass, ne peut pas être considéré comme une surprise après l'échec catastrophique de la dernière récolte de céréales et de pommes de terre. Toutefois, certaines de ses implications sur le plan politique ne sont pas encore claires.

M. Matkevitch, l'un des titulaires les plus durables de ce poste difficile, ministre de l'agriculture une première fois pendant cinq ans à l'époque de Nikita Khrouchtchev, l'était redevenu en 1965. Il est libéré de ses fonctions et muté à un autre poste, dit l'agence Tass.

Il est remplacé par une personnalité plus jeune et de tout premier plan qui était jusqu'à présent premier vice-président du conseil des ministres.

Il n'est pas surprenant que M. Polianski doive abandonner ses fonctions de premier vice-président du conseil pour devenir ministre de l'agriculture, ce genre de cumul étant rare en URSS, mais ce transfert peut difficilement passer pour une promotion.

Les experts attendent maintenant de voir si M. Polianski conservera tout de même sa place parmi les quinze membres du politburo, et qui le remplacera au poste de premier vice-président.

Les nouvelles fonctions attribuées à M. Polianski sont en tout cas le signe tangible d'une nouvelle offensive du

Kremlin contre les interminables difficultés de l'agriculture soviétique.

L'échec de la dernière récolte de céréales dans toute la région européenne de l'Union soviétique a contraint le Kremlin à avoir massivement recours aux stocks américains-canadiens.

Selon le rapport publié il y a quelques jours sur la réalisation du plan quinquennal en 1972, la production agricole de l'URSS dans son ensemble a été inférieure de 4,6 0/0 à celle de 1971. La production de céréales, avec 168 millions de tonnes, a été bien en-dessous des prévisions, et celles de pommes de terre avec 78 millions de tonnes, a été inférieure de 17 millions de tonnes à la moyenne 1966-1970.

Le rapport souligne les conditions météorologiques extrêmement défavorables. Il fait l'éloge des mesures prises par le parti et le gouvernement pour renforcer l'infrastructure agricole, du haut degré d'organisation des travailleurs dans les kolkhozes et les sovkhozes, de l'aide de la population urbaine. Mais il critique aussi un certain nombre de fermes collectives et étatiques, et déplore la non-observation des règlements dans certaines régions.

L'été dernier le secrétaire général du parti communiste, M. Léonide Brejnev, avait fait une grande tournée à l'est de l'Oural pour stimuler les efforts des moissonneurs, spécialement dans les terres vierges du Kazakhstan, où la récolte a été un grand succès, et aussi sans doute pour étudier les mesures à prendre pour résoudre le problème à l'échelle nationale.

Élections chiliennes : la violence s'en mêle

SANTIAGO (AFP) — La campagne électorale chilienne, qui s'était limitée jusqu'ici à un échange de propos acerbes entre les membres des partis de la coalition gouvernementale et ceux des partis de l'opposition s'accompagne de plus en plus d'actes de violence.

Le général Prats, ministre de l'intérieur, qui avait présenté vendredi un rapport faisant état de 464 arrestations, 30 attentats, trois morts et 50 blessés, a laissé entendre qu'il ferait appel à l'armée au cas où les forces de police ne pourraient assurer convenablement le maintien de l'ordre.

D'autre part, à quatre semaines des élections, les spécialistes estiment que l'opposition l'emportera le 4 mars prochain avec une marge faible sur la majorité gouvernementale. L'écart, selon eux, serait de 46 à 48 pour cent pour l'opposition contre 40 à 42 pour cent pour la majorité gouvernementale. Ils basent leurs estimations sur plusieurs élections partielles qui se sont déroulées récemment dans les pays.

Dans les deux camps, on est cependant optimiste quant au résultat : l'argument principal des conservateurs et des centristes est basé sur la détérioration de la situation économique du pays auquel le gouvernement répond par une guerre économique lancée contre les personnes se livrant au marché noir. Il a notamment créé un secrétariat national à la distribution dont le responsable, le général German Bachellet, a annoncé un retour rapide à la normale.

Aux ultras de l'opposition, qui accusent quotidiennement certains groupes, extrémistes de l'Unité populaire de chercher à empêcher le déroulement des élections, le gouvernement réplique que rien ni personne n'empêchera que les élections se déroulent normalement le 4 mars prochain.

Les prochaines élections législatives qui, selon l'ancien président Eduardo Frei, seront les plus importantes du siècle, sont destinées à renouveler la Chambre des députés (150 sièges) et la moitié du Sénat (25 sièges sur 50).

Un seul tour de scrutin est prévu et le nombre des électeurs sera selon des chiffres non encore officiels de 4,500,000 sur une population de dix millions d'habitants.

Le bureau de l'Internationale se réunit au Chili

SANTIAGO (AFP) — Le bureau politique de l'Internationale socialiste tiendra une réunion extraordinaire du 7 au 9 février à Santiago du Chili, ont annoncé au cours d'une conférence de presse les dirigeants du Parti radical chilien, qui est affilié à l'Internationale socialiste.

M. Placido Contreras, secrétaire général du Parti radical, a indiqué que cette réunion du bureau politique du parti socialiste serait la première à se tenir hors d'Europe, ce qui constitue un honneur pour le Chili.

M. Hans Janischek, secrétaire général de l'Internationale socialiste, assistera à la conférence de presse des dirigeants radicaux.

Ellsberg-Russo : non-lieu rejeté

LOS ANGELES (Reuter) — Au terme d'une semaine de débats juridiques tenus en l'absence des jurés, le juge fédéral président le procès de Daniel Ellsberg et Anthony Russo, auteurs des fuites des "documents du Pentagone", a rejeté le non-lieu réclamé par la défense, parce que des informations favorables à sa cause lui avaient été refusées par le Pentagone.

La défense avait fondé cette requête sur une ordonnance du juge fédéral Mathew Byrne lui donnant accès à toutes les études officielles susceptibles de démontrer que la publication des "documents du Pentagone" ne comportait pas de risque pour la sécurité nationale.

La défense s'étant, par la suite, procuré une quarantaine de documents auprès du Pentagone, celui-ci devait exiger et obtenir la restitution de toutes ces pièces.

CAMP-ÉCOLE TROIS-SAUMONS INC.

Lac Trois-Saumons, Co. L'Islet

Dates de séjour 1973

Campements âgés de 7 à 13 ans incl.

Campements âgés de 14 à 18 ans incl.

1re période: Du lundi 25 juin au samedi 21 juillet.

2e période: Du jeudi 26 juillet au mardi 21 août.

Lac Minongami, Co. St-Maurice

Dates de séjour 1973

Campements âgés de 8 à 16 ans incl.

Campements âgés de 17 à 18 ans incl.

1re période: Du mardi 26 juin au dimanche 22 juillet.

2e période: Du jeudi 26 juillet au mardi 31 août.

— École Provinciale de Montfort (jeunes gens et jeunes filles, 17 ans minimum)

— Poste de monteur (jeunes gens et jeunes filles, 15 ans et plus).

Bureau d'Administration

11 est, Ormaville - Québec 4

Tél.: 418-529-5323

Renseignements à Montréal:

Tél.: 514-341-6440

Heures de bureau

Le difficile démarrage des MBFR

Le problème des statuts reste entier

VIENNE (AFP) — Les négociations entre les 19 délégations des pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, qui se sont ouvertes à Vienne mercredi dernier pour assurer le démarrage des entretiens exploratoires en vue de la réduction des forces en Europe, marquent une pause depuis samedi. Il est maintenant exclu que la première séance plénière puisse s'ouvrir aujourd'hui comme les délégations des deux camps s'accordaient, dans leurs déclarations, à le souhaiter.

Les délégations occidentales ne cachent pas hier leur déconvenue, et leurs explications ne manquent pas de mettre en cause, pour le retard enregistré, la responsabilité des pays du Pacte de Varsovie.

On souligne, dans les milieux occidentaux, que la rencontre est due à une initiative de l'Ouest et que les pays de l'OTAN ont exposé leur point de vue, dès le mois de novembre, au moment où ils ont lancé leurs invitations. Les réponses, ajoute-t-on, sont parvenues aux pays occidentaux juste avant la date qui avait été suggérée pour l'ouverture, et ces réponses soulevaient des problèmes qui ont été encore élargis lorsque les délégations se sont retrouvées à Vienne.

Tout, pratiquement, reste à faire pour que les débats puissent commencer: avant même d'établir la place des délégations dans la salle et de régler le problème de la présidence, il faut définir le statut de chacun. Si celui des sept pays de l'OTAN qui ont pris l'initiative de la rencontre et des cinq pays du Pacte de Var-

sovie qu'ils ont initialement conviés ne pose aucune question, il n'en est pas de même pour celui de la Roumanie et de la Bulgarie et des cinq pays des flancs nord et sud de l'OTAN. En effet, la réponse pour un côté comme pour l'autre préjuge la décision qui sera prise sur le fond, qu'il s'agisse de l'ouverture de la conférence aux neutres et aux non-engagés — que demandent les pays socialistes et que rejettent les pays de l'OTAN — ou du champ d'application des mesures de réduction que les pays socialistes veulent étendre à l'Europe et les pays de l'OTAN limiter à la seule Europe centrale.

Les deux camps s'en tiennent à leur position initiale et, apparemment, aucune formule transactionnelle de statut n'a pu être trouvée. Le dernier système suggéré par les Occidentaux prévoyait pour les sept invités de la dernière minute un statut spécial avec droit d'intervention dans la discussion mais sans participation aux décisions. Selon certains observateurs, le refus des pays socialistes s'expliquerait autant par une opposition de principe que du fait de l'hostilité résolue de la Roumanie à toute formule ne lui assurant pas une participation pleine et entière.

Les délégués roumains sont, en effets, arrivés à Vienne — comme ils étaient arrivés à Helsinki — avec des idées et des plans originaux. Les entretiens eux-mêmes, pour les représentants de Bucarest, visent moins à réduire les forces qu'à assurer le désengagement militaire et le désarmement.

Quoi qu'il en soit, les Soviétiques ne manquent pas une occasion de souligner que les négociations n'ont pas lieu de bloc à bloc mais qu'elles ne font que réunir des pays européens sur un pied d'égalité, en dehors de leur appartenance à toute alliance militaire. Les États-Unis, de leur côté, évitent de se mettre en avant et de prêter le flanc aux reproches de ceux qui pourraient les accuser d'exercer une influence déterminante au sein du camp occidental et d'être, en fin de compte, maîtres du jeu.

Helsinki attend son programme de travail

HELSINKI (AFP) — Les 34 pays participant aux consultations d'Helsinki sur la sécurité en Europe comptent fermement sur le programme de travail qui sera présenté aujourd'hui par le président de séance finlandais, M. Richard Toettermann, en vue d'accélérer l'élaboration de l'ordre du jour de la conférence sur la sécurité et la coopération (CSCE).

De sources occidentales, on indique que le président finlandais des travaux proposerait d'une part de prolonger la durée des séances plénières le matin, et d'autre part de convoquer deux réunions supplémentaires mardi et jeudi après-midi.

La présence américaine est indispensable en Europe, affirme Heath

WASHINGTON (AFP) — M. Edward Heath, premier ministre de Grande-Bretagne, a prévenu les États-Unis que s'ils décidaient unilatéralement de ne maintenir qu'une présence militaire symbolique en Europe un grand nombre de pays européens se désintéresseraient de l'Alliance atlantique pour se tourner vers l'Union Soviétique.

Dans une interview diffusée hier par la chaîne de télévision NBC, M. Heath, qui vient de faire une visite de trois jours à Washington, a déclaré qu'un retrait substantiel des troupes américaines d'Europe serait interprété comme une marque d'isolement et comme le signe que les États-Unis ne s'intéressent plus aux affaires mondiales.

Je ne doute pas que si les États-Unis décident de le faire, cela serait la conclusion générale et ce serait une conclusion qui, en dehors de l'Europe, serait rapidement tirée par l'Union soviétique et par la Chine.

L'Union soviétique commencerait alors à exercer un beaucoup plus grande influence sur l'Europe par toutes sortes de manières, a-t-il ajouté, et vous pourriez très bien découvrir que l'Europe dise: nous ferions peut-être mieux de commencer à traiter avec l'autre côté. Et cela ne sera pas dans l'intérêt des États-Unis.

Après avoir déclaré que la Grande-Bretagne ne se tournerait pas vers l'Union so-

viétique parce que ce n'est pas dans sa tradition historique, M. Heath a ajouté: je parle d'un bon nombre d'autres pays européens qui pourraient très bien le faire.

Le premier ministre a expliqué que tant que l'Alliance atlantique conserverait une position de force propre à dissuader une puissance hostile, l'Union soviétique en particulier, les Européens y resteraient fidèles. Mais si cette position semble s'affaiblir, vous verrez un tas de pressions politiques s'exercer dans certains pays d'Europe.

M. Heath a insisté sur le fait que le maintien des troupes américaines en Europe était d'un intérêt vital pour les États-Unis et il a conclu: je ne crois pas un seul instant que les États-Unis veuillent mettre la sécurité de l'Europe en danger.

Au cours de la même interview, le premier ministre a estimé que l'on pouvait être plutôt sceptique sur les chances de voir la conférence internationale qui se réunira le 26 février régler les problèmes de l'Indochine d'une façon durable, mais qu'il fallait quand même essayer.

M. Heath a laissé entendre qu'il serait sans doute préférable de confier la présidence de la conférence sur l'Indochine au secrétaire général des Nations unies plutôt que de répéter l'expérience des co-présidents des conférences de Genève de 1954 et de 1962.

La Paz poursuit le correspondant de l'AP

LA PAZ (AFP) — M. Harold Omos, correspondant de l'agence Associated Press en Bolivie et journaliste au quotidien catholique Presencia, a fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour avoir entretenu des relations avec des organisations subversives, a annoncé à la presse M. Mario Adett Zamora, ministre bolivien de l'intérieur.

M. Zamora a assuré que la décision prise à l'encontre de M. Omos n'avait aucun rapport avec son activité professionnelle, mais découlait de ses contacts prouvés avec des éléments subversifs, notamment la correspondance qu'il maintenait avec l'ancien ministre des mines du général Torres, actuellement en exil au Chili.

Les représentants de la presse étrangère ont réclamé du ministre de l'intérieur qu'il leur fournisse davantage de

précisions sur le mandat d'arrêt lancé contre leur confrère.

Thonier à l'amende

QUITO (AFP) — Le directeur général des pêches équatorien a infligé une amende de 78,000 dollars au thonier américain City of Panama arraisonné le 16 janvier dernier dans la zone des îles Galapagos. Selon les autorités équatoriennes, le bâtiment américain se livrait à la pêche dans les eaux territoriales équatoriennes dont la limite est fixée à 400 milles marins.

Le City of Panama, dont les câbles contenaient plus de 50 tonnes de poisson au moment de l'arraisonnement, avait dû être remorqué jusqu'à Guayaquil à la suite d'une panne de moteur.

Chez LPS, vous apprendrez l'anglais, l'espagnol ou l'allemand.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA DUREE ET LE PRIX DE NOS COURS DE CONVERSATION

LPS® Montréal, Place Bonaventure 878-2821 Québec, 500, Grande Allée 529-0331

RECONNUE PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES PROGRAMME DE FORMATION À LA GESTION DES AFFAIRES 1972-1973

- Administration du commerce de détail
- Comptabilité administrative
- Contrôles comptables
- Gestion du personnel
- Marketing dans les entreprises de service
- Vente au détail

POUR QUI ?

Le programme de formation à la gestion des affaires est conçu pour le propriétaire de petite ou moyenne entreprise commerciale ou industrielle et pour les membres de sa famille ou de son personnel de direction impliqués dans la gestion des affaires. Le cours "vente au détail" s'adresse aussi à tout commis-vendeur dans une entreprise de commerce de détail.

INSCRIPTIONS: 5-6-7-8-9 février 1973 entre 7 h p.m. et 9 h p.m. Centre de Secrétariat et Commerce 35 est, rue Saint-Zotique

RENSEIGNEMENTS: 525-2531 de 9 h a.m. à 9 h p.m.

Cours offerts en collaboration avec la Chambre de Commerce de la Province de Québec et le ministère de l'Éducation du Québec.

CONSERVATOIRE LASSALLE

COURS COLLÉGIAL

reconnu d'intérêt public

SCIENCE de la PAROLE

- FRANÇAIS
- HISTOIRE
- TECHNIQUE ORALE
- TECHNIQUE de SCÈNE

ADMISSION 1973-74

RENSEIGNEMENTS

1290 rue St-Denis, bureau 99, Mtl 129 (métro Berri-DeMontigny - sortie St-Denis)

Du LUNDI au VENDREDI de 9h.00 à 17h.00

861-4114

Voici Gallia
nouvelle! douce! étonnante!



Enfin, douceur et saveur se trouvent réunies dans une cigarette de conception radicalement nouvelle.

Essayez-la. Elle est bonne à fumer.

CANNES 73

Nouveau règlement, même rendez-vous

par Robert Guy Scully

J'ai rencontré un délégué général heureux: même pour celui qui a connu Cannes "de loin", personne ne saurait mieux représenter la personnalité de ce festival, ou communiquer l'esprit qui l'anime, que M. Maurice Bessy. Au surplus (est-ce une bonne chose?) ce personnage vous donne une folle envie d'y aller voir! Manifestement il a l'aise dans son costume noir et dans sa luxueuse suite d'hôtel, prudent dans ses déclarations, interlocuteur familier des grands personnages du monde cinématographique, d'une culture sans faille et d'un humour discret, il ferait d'abord penser à un grand diplomate. N'est-il pas un ambassadeur chargé d'une mission prestigieuse? Quittons cependant le ton de la chronique mondaine pour préciser que M. Bessy, de passage au Canada cette semaine, doit visionner tous les films locaux possibles; il en fera autant d'ici quelques jours, à Los Angeles, et partout où un pays producteur veut lui soumettre des films dignes de Cannes. C'est à lui de leur donner raison ou tort. Son privilège de délégué général, par exemple, lui permettra d'inviter un, ou deux, ou aucun, des films québécois qu'il aura vus, du "Bûcheron" de Carle au "Kamouraski" de Jutra, en passant par "OK Liliberti" de Carrière, "Lies my father told me" de Kadar. Il s'agit effectivement d'un "privilège", qui confère à son détenteur un pouvoir et une influence énormes sur la couleur, le ton et le déroulement du festival. M. Bessy est donc bien plus que diplomate! C'est en sa qualité de premier juge, que nous avons interviewé le délégué général. Aussi en tant qu'historien de Cannes, puisqu'il participe à cette aventure depuis ses débuts. Jeudi soir dernier, il était l'invité d'honneur du Conservatoire de cinéma, qui présente comme on le sait le palmarès com-

plet des Grand Prix cannois. Il y avait projection spéciale du lauréat 1972, "Il caso Mattei", prêt par la firme Paramount. Notre interlocuteur précise d'abord, avec une certaine fierté, la teneur des nouveaux règlements qui permettront, croit-il, un meilleur festival des 1973: "Quand Cannes fut fondée après la guerre, il s'agissait de donner à chaque cinéma national la chance de se faire valoir. Encore aujourd'hui, nous appliquons le principe national, les films représentant des pays, nous souhaitons une certaine confrontation entre les cinémas nationaux, mais cette fois, aucun pays n'aura le droit ni la garantie de participer. Personne ne nous imposera de film, comme cela s'est souvent vu. Seront en lice les pays qui auront un ou plusieurs oeuvres valables." Règlement plus juste, certes, dans la mesure où il exige la qualité, mais qui pourrait conduire à l'érosion du principe national. D'ailleurs, le cinéma reste "national" dans les petits pays seulement, et s'internationalise en Europe et en Amérique. Quelques "colles" que nous avons posées au délégué général: "Qu'arrivera-t-il si quelques pays seulement ont de bons films, et toujours les mêmes? (Les USA se voient régulièrement inviter quatre fois la même année, l'Italie connaît une période féconde)." "Alors j'aurai un festival faible, avec les mêmes têtes. Je respecterai bien sûr le minimum de douze pays participants." "Des illustres exclus, la France par exemple, puisqu'on dénonce depuis deux ans la pauvreté de sa production? Appliquerait-on le principe au pays hôte?" "Sûrement; je suis le dernier à souhaiter que la France n'ait pas de film à ce festival, mais cela se pourrait. D'ailleurs, elle qui présente habituellement plus d'un film, le seul fait de n'avoir qu'un long-métrage en lice serait humiliant. Ou pire: j'ai deux films britanniques d'excellente venue, dont un de John Frankenhaimer, qui sont des co-productions franco-anglaises au plan financier, et que je pourrais inscrire comme représentant la France! Même chose dans le cas du Kadar "québécois": imaginez s'il est remarquable, et que je dois l'inscrire au nom du Canada (le film raconte les aventures d'un jeune Juif qui grandit dans l'Est de Montréal au cours des années 20) alors qu'aucun film de la Tchécoslovaquie ne réussit à se classer. Disons qu'il va certainement y avoir des grincements de dents quelque part. Mais la qualité doit rester notre premier critère."

● Pourquoi ne pas désamorcer la bombe en composant simplement un "palmarès" des meilleurs oeuvres à travers le monde, rendre le festival de Cannes non-compétitif, comme celui de Venise? "Nous y perdrons; je sais bien que la course est toujours cruelle pour certains, et excessivement généreuse pour d'autres, mais c'est ainsi, il serait presque lâche d'abandonner ce système. A Venise, Gian Luigi Rondi s'efforce de restaurer la compétition, avec raison."

● Pourtant, votre système national est-il vraiment valable? Est-ce que ce ne sont pas de toute façon les grands réalisateurs (des grands pays) qui remportent la palme? Combien de petits pays ont-ils trouvé leur place au soleil cannois? "Peu, en effet. Beaucoup dépend, je crois, de l'ouverture d'esprit du jury, qui sera composé cette année de 2 Français et 7 étrangers (seule la présidente, Ingrid Bergman, a été choisie). Les membres évitent généralement de réserver les mêmes lauréats. Pour ma part, en parcourant

les pays, je tente de déceler les tendances majeures, vers le cinéma politique par exemple. Ainsi, quel que soit le lauréat de l'année, on aura au moins favorisé le mouvement général."

Une petite phrase lâchée en cours de route, qui vaut toutes les explications: "le plus difficile dans cette affaire, c'est de refuser". M. Bessy ne se prend d'ailleurs pas pour un juge omniscient, il aime envoyer quelques films à Paris pour obtenir le conseil des critiques là-bas, ou même interroger un journaliste québécois sur la production locale! Songeons qu'à peine une trentaine de films (j'exclus les manifestations parallèles) seront présentées officiellement, en quatorze jours de compétition. L'essentiel pour Maurice Bessy, on le devine, c'est que Cannes vive sa vingt-huitième année, qu'il y ait une fois de plus cet "énorme rendez-vous" de 20.000 personnes, ce marché commercial entaché de fièvre artistique ("l'un compte autant que l'autre" dit le délégué général), cette manifestation à la fois sérieuse et frivole, où M. Bessy travaillait il y a vingt ans déjà, à la rédaction du bulletin quotidien. Selon son passeport, il est toujours journaliste! Son dernier mot sur Cannes? "Une valse très courte, où la tête se met à vous tourner très rapidement". Comme les Olympiques, quoi...

Le metteur en scène Barsacq est décédé

PARIS (AFP) — André Barsacq, l'un des metteurs en scène français les plus connus, est mort samedi dans un hôpital parisien où il avait été admis il y a une semaine à la suite d'un malaise cardiaque.

Né à Théodosie, en Russie, le 24 janvier 1909, André Barsacq fit des débuts retentissants à l'âge de 19 ans en brochant les décors de Volpone de Ben Johnson, mis en scène en 1928 par Charles Dullin au théâtre de l'Atelier. Décorateur de ce théâtre en 1935, il en prend la tête en 1940. Il y monte notamment les pièces de Jean Anouilh, "Le bal des voleurs" (1940), "Antigone" (1944), "Invitation au château" (1947) et "Colombe" (1951).

En 1959, il révèle Féliçien Marceau avec "L'oeuf" et en 1961, un nouvel auteur dramatique, Françoise Sagan, avec "Château en Suède".

Traducteur des théâtres de Gogol, Tourgueniev et Tchekhov, on lui doit également les adaptations et mises en scène de "L'Idiot" (1966) et "Crime et châtiment" de Dostoïevski.

Il a également adapté pour la télévision "Château en Suède" et "L'Idiot". André Barsacq était marié et père de cinq enfants.

qui fait quoi

Nicole Avril a remporté samedi soir à Marrakech le prix des Quatre jurys pour son livre "Les gens du Mirzar", par 12 voix contre 6 à Maurice Cheplan pour "Mémoires d'un voyou". Le jury comprenait Jean-Pierre Dorian, fondateur du prix; Jacques Laurent, prix Goncourt pour "Les bêtises"; le docteur André Soubiran; et la romancière Dormann, lauréate de l'an dernier.

A 21 heures, ce soir, à la chaîne française de Radio-Canada, première d'un téléroman fantaisiste de Michel Faure: "La P'tite semaine", dont la parenté avec le titre d'une rubrique quotidienne du Devoir, pages spectacles, n'est l'effet, semble-t-il, que d'une pure coïncidence. Selon la méthode des séries américaines, chaque émission aura son thème. Ce soir, ce thème sera l'astrologie et l'émission aura pour titre "Les étoiles ont des limites".

DEMANDEZ
LE PROGRAMME COMPLET
DU FESTIVAL DES FESTIVALS
99¢
CHACUN
DES FILMS
1248 Boulevard
277-4145 **OUTREMONT**

Studio B **14 ANS**
Dernière semaine
LA CORNE DE CHÈVRE
de Methodi Andonov - quelques s-t-f. car pratiquement sans dialogue.
Prix spécial du jury Karlovy Vary 1972
A battu tous les records d'entrée en Bulgarie
Un récit épique fascinant
7:00 et 9:00
Studio A 2 dernières semaines
SANG DU CONDOR
un film bolivien de Jorge Sanjines
primé à quatre festivals
dignité, puissance et clarté
sous-titres français 7h.
sous-titres anglais 9h.
Les Cinémas du Vieux Montréal

A l'affiche!
18 ans adultes
KEN RUSSELL
THE MUSIC LOVERS
RICHARD CHAMBERLAIN GLENDA JACKSON
à 7:00 et 9:30
seulement **verdi** 277-5273

SALLE RESNAIS
2e SEMAINE
un film de Luis Buñuel
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE
ZOUZOU-BERNARD VERLEY

DÈS LE 9 FÉVRIER
UN FILM DE YVES BOISSET
L'ATTENTAT
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

DERNIÈRE REPRÉSENTATION
SHIPS AND SHADOWS
ICE FOLLIES
LE PLUS BEAU SPECTACLE DE TOUTE L'HISTOIRE DES REVUES SUR GLACE!
Il est en voie de briser tous les records d'assistance
TOUS VOS FAVORIS Y SONT!
CE SOIR à 8 heures
"Il a déjà enchanté plus de 100.000 Montréalais NE LE MANQUEZ PAS!"
Bons billets à tous les prix, à nos guichets
\$2.50, \$4.00, \$5.50
FORUM

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST. AVENUE DES PINS - 845-7277
Ce soir à 20h.30
les lundis 22, 29 janvier et les 5 et 12 février
"Solange" et "Goglu"
de Jean Barbeau
avec DOROTHY BERRYMAN, MARC LEGAULT et JEAN RICARD
TAUREAU
JE T'AIME JE T'AIME JE T'AIME JE T'AIME JE T'AIME
Production: Office national du film du Canada
Distribution: France-Film
Un film de Clément Perron
Images: Georges Dufaux
Producteur: Marc Beaudet
SAINT-DENIS
1264, ST-DENIS, 847-4211

elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN **14 ANS**
7e SEMAINE
d'ERIC ROHMER
l'amour l'après-midi
ZOUZOU-BERNARD VERLEY

CINÉMAS FRANCE FILM
UN FILM QUI ÉVEILLE L'ÉMOTION ET LA SENSIBILITÉ
le petit matin
COULEURS
un film de Jean-Gabriel Albicocco
catherine jordan - matthieu carrière - jean vilar - madeleine robinson
LA TREVE
1590, ST-DENIS 845-3222 **chevalier**
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

Orchestre symphonique de Montréal
DIRECTEUR ARTISTIQUE • FRANZ-PAUL DECKER
CONCERTS 16/30
Sessions de travail ouvertes
Lundi le 5 février à 19:00 hres
Au pupitre:
FRANZ-PAUL DECKER
Les oeuvres travaillées seront les suivantes:
PAPINEAU-COUTURE: Suite Lapitsky
SIBELIUS: 6e symphonie en ré mineur
Pour des raisons indépendantes de notre volonté M. Emil Gilels, qui devait normalement participer à ce Concert 16/30 a dû annuler son engagement. Cette annulation ne modifie en rien les autres engagements prévus pour février.
billets: **75¢**
Cette "session de travail" ouverte est accessible au grand public, sans limite d'âge.
Ces concerts sont commandités par les Magasins Le Château Ltée

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

L'ENSEMBLE NATIONAL DU SÉNÉGAL
NOUVEAU PROGRAMME
22-23-24 FÉVRIER - 8:30 P.M.
Billets \$7 \$6 \$5 \$4 \$3.
Demi-tarifs sur billets de \$6 - étudiants - Age d'Or.
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) & Place des Arts. CHARGEX et Agences 932-2234.
SALLE WILFRID-PELLETIER

Orchestre symphonique de Montréal
DIRECTEUR ARTISTIQUE • FRANZ-PAUL DECKER
LES CONCERTS GALA
mardi et mercredi
les 6 - 7 février à 20:30hres
Au pupitre:
FRANZ-PAUL DECKER
Soliste:
EMIL GILELS
GILELS interprète le deuxième concerto pour piano de Brahms - et Franz-Paul Decker dirige l'OSM dans la Suite Lapitsky de Jean Papineau-Couture ainsi que dans la première audition à l'OSM depuis 1952 de la 6e symphonie de Sibelius.
\$3.00 — \$3.50 — \$5.25 — \$7.00
Avant chaque concert, à 19.00 hres, 100 billets de «dernière heure» seront disponibles à \$2.00
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE
LES CHARLOTS DANS **LES FOUS DU STADE**
CHAMPIONS DU RIRE!
7e Sem.
Moins de 100¢ \$1.00
MAISONNEUVE FLEUR de LYS
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
JEAN-TALON CINÉMA de PARIS
CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON 806 STE CATHERINE, OUEST

La Salle Bonaventure présente
Spectacle russe de **VAHÉ DJERRAHIAN**
Les russes arrivent! En vedette du 15 janvier au 10 mars. Danse avec Nick Martin et son orchestre. Composez 861-3511 pour vos réservations.
La Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

Cinemas ODEON
A l'affiche
les films mutuels présentent
14 ANS
LAVAL (CENTRE CINÉMA) GREENFIELD PARK (PL. GREENFIELD PARK)
Aussi GRANBY - BEAUBARNOIS TRACY - DRUMMONDVILLE
BERRI (ST-DENIS, 511 CATHERINE 878-2424)
L'avis de passer non valable
BERRI: Toutes les semaines: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
GREENFIELD PARK: ven. 5:00, 7:00, 9:00 Sam. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00 Soirée: 7:00, 9:00
LAVAL: Sam. dim. 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00 Soirée: 7:00, 9:00

FESTIVAL SERGIO LEONE
le bon, la brute, et le truand **14 ANS**
en couleurs
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577
Lundi au vendredi 8:00
UN FILM DE SERGIO LEONE
"IL ÉTAIT UNE FOIS LA REVOLUTION"
en couleurs
MERCIER
511 CATHERINE-PLEIX 255-8224
CE SOIR 8:00
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST **14 ANS**
CE SOIR 8:00
En couleurs
ATWATER 2
CE SOIR 6:00 — 9:00
PLAZA ALEXIS NIHO
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000
531-5113
Rexat **'Fellini Roma'** **14 ANS**
EN COULEURS
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000
CE SOIR
7:30 — 9:30

Werner Schmidt

Un nouveau venu est porté à la tête des créditistes albertains

EDMONTON (CP) — Les créditistes de l'Alberta réunis en congrès de leadership en fin de semaine ont renversé toutes les prévisions en élisant à leur tête un homme élysant à leur tête novice en politique, à la fois homme d'affaires et éducateur, M. Werner Schmidt, âgé de 41.

M. Schmidt a défait dans la course au leadership deux ex-ministres créditistes et un candidat inconnu. Sa victoire, que rien ne laissait présager, puisqu'il ne détenait même pas de siège à l'assemblée législative, a nécessité deux tours de scrutin.

Avant que les délégués au congrès ne passent au scrutin, le grand favori était M. Robert Clark, âgé de 35 ans, ex-ministre de l'éducation. Malgré tout, il est allé dans la défaite avec 775 voix tandis que M. Schmidt en recueillait 814.

Au premier tour de scrutin, M. Schmidt n'avait pourtant recueilli que 512 voix alors que M. Clark en comptait 583. Les autres candidats, M. Gordon Taylor, ex-ministre de la voirie avec 33 ans d'expérience de la politique provinciale, avait 405 voix et M. John Ludwig d'Edmonton, avait quant à lui reçu l'appui de 71 partisans.

Dès l'annonce des résultats du deuxième tour de scrutin, M. Clark, qui préconisait l'abandon des politiques de droite du parti, semblait avoir une confortable avance sur son rival. Les résultats de 90 des 76 bureaux de scrutin lui donnaient 340 voix et 195 seulement à M. Schmidt.

Pourant, avec les résultats du 66e bureau, M. Schmidt passait en tête et remportait la victoire par 814 voix contre 775 pour M. Clark.

M. Taylor, qui avait brigué le leadership d'un parti au congrès de 1968, au cours duquel M. Harry Strom avait été élu chef du parti pour devenir le premier leader créditiste de la province à mener ses troupes à la défaite, lors des élections de 1971, a offert de créer une vacance à l'assemblée législative en démissionnant de son siège pour donner une chance à M. Schmidt d'être élu dans une élection partielle.

Néanmoins, M. Schmidt, vice-président des études du Lethbridge Community College, ignore encore s'il posera sa candidature à des élections partielles.

"Je sais, a-t-il expliqué, que les conservateurs feront tout en leur pouvoir pour battre le leader du parti créditiste dans de telles élections".

Les conservateurs ont mis fin en août 1971 à 36 ans d'administration créditiste en Alberta. Le premier ministre défait, M. Harry Strom, a annoncé l'automne dernier son intention d'abandonner la politique. Il ne posera probablement pas sa candidature aux prochaines élections, à moins qu'il ne démissionne de son siège dès la fin de la prochaine session.

Comme ses trois prédécesseurs, le fondateur du parti, M. William Aberhart, M. Ernest Manning et M. Strom, M. Schmidt est membre de la secte religieuse des Mennonites.

Ils font maintenant que je



C'est un chef sans aucune expérience de la politique que les créditistes de l'Alberta ont élu samedi à la direction de leur parti. M. Werner Schmidt, âgé de 41 ans, ici accompagné de sa femme et de l'un de ses deux fils, succède à M. Harry Strom, ex-premier ministre de la province, qui avait mené son parti à la défaite lors des élections provinciales d'août 1971. (Téléphoto CP)

suis élu, a-t-il déclaré au cours d'une entrevue, mais il nous faudra d'abord décider bien des choses". M. Schmidt a précisé qu'il ne chercherait

pas à diriger les destinées du parti à partir de la galerie des visiteurs à l'assemblée législative, qui doit commencer le 15 février.

Trudeau rabroue un groupe de jeunes manifestants ontariens

LONDON, Ont. (CP) — Le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a reproché samedi leur attitude à un groupe de manifestants qui s'étaient rassemblés à un point de distribution d'assurance-chômage après avoir bénéficié de subventions du gouvernement fédéral pour leurs projets d'initiatives locales.

Après une dizaine de minutes de conversation avec ces manifestants, le premier ministre leur a fait remarquer qu'ils se plaignaient pour des vétilles alors qu'ils devraient plutôt manifester leur reconnaissance au gouvernement.

Le gouvernement, a expliqué le premier ministre, vous a donné l'occasion, par son programme d'initiatives locales, d'acquiescer de l'expérience dans diverses types d'entreprises, aux frais des contribuables. Je ne vois pas pourquoi, quand les subventions tirent à leur fin, vous venez réclamer maintenant d'être admissibles aux prestations d'assurance-chômage.

Une vingtaine de manifestants, dont quelques-uns brandissaient des pancartes, étaient venus attendre le premier ministre à la porte d'un hôtel de London où se tenait une assemblée du Parti libéral. Le premier ministre, après avoir rencontré les journalistes à l'issue de cette assemblée, s'est entretenu quelques instants avec les manifestants.

Ces derniers représentaient 15 coordonnateurs de projets régionaux d'initiatives locales. Les coordonnateurs ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-chômage quand leurs projets seront menés à bien puisqu'ils sont considérés comme des employeurs par le gouvernement.

Un des manifestants a confié au premier ministre que le gouvernement leur avait en effet donné un gros coup de main, mais qu'il voulait malgré tout souligner certaines faiblesses du programme d'initiatives locales à l'attention d'Ottawa.

M. Trudeau a souligné aux manifestants qu'un homme d'affaires qui travaillait à son propre compte n'était pas admissible aux prestations d'assurance-chômage si son entreprise venait à fermer ses portes, même s'il avait couru de grands risques en se lançant en affaires pour son compte.

Les gens qui ont reçu des subventions du programme d'initiatives locales, a poursuivi le premier ministre, ont eu la chance de faire ce qu'ils voulaient, mais n'ont pas eu à courir les risques.

Educopop : l'habitation

Une documentation sur "l'habitation" est maintenant disponible, par le biais d'Educopop, (à toute caisse populaire) gratuitement. C'est le quatrième thème que traite Educopop, lancé en avril 1972 comme service du mouvement des Caisses Pop.

Tout citoyen intéressé à calculer ce qu'il lui en coûte réellement pour se bâtir ou pour demeurer à loyer trouvera utile cette documentation, de même que le futur acheteur d'une maison.

Les exposés et questionnaires s'attardent sur les motifs qui peuvent inciter quelqu'un à devenir propriétaire ou à demeurer locataire. Une table permet de calculer le montant des remboursements mensuels, en tenant compte de la somme empruntée pour l'achat ou la construction d'une maison, le cas échéant.

La brochure énumère aussi les points dont il faut tenir compte en planifiant la construction ou l'achat d'une maison.

Avortement et légitime défense

BOLOGNE (Reuter) — Un théologien dominicain français, le père Jacques-Marie Pohier, déclare dans une interview publiée par la magazine catholique "Il Regno" que l'avortement est moralement justifié dans certains cas, mais que le vrai problème est celui du contrôle des naissances.

Après avoir rappelé que l'Eglise admet le meurtre en légitime défense ou au cours d'une guerre, le père Pohier ajoute: "Je ne vois pas pourquoi, quand il est question d'avortement et quand des valeurs, absolument fondamentales à la sauvegarde, interviennent, le même argument ne peut pas être employé".

Le père Pohier indique que, dans le cas où on est certain qu'un embryon de deux mois doit mourir dans les trois mois à suivre, l'éliminer ne peut pas être appelé meurtre.

On se plaint de partout, a révélé M. Trudeau. Des provinces et des députés nous l'ont fait savoir qu'ils ne veulent plus de subventions d'initiatives locales dans leurs régions et maintenant les gens qui reçoivent les subventions nous font connaître leur mécontentement.

Aux journalistes qui l'interrogeaient, le premier ministre a souligné que bien peu de personnes qui avaient reçu des subventions du gouvernement pour des projets d'initiatives locales avaient fait

preuve de reconnaissance à l'égard d'Ottawa.

Interrogé sur ce qu'il advenait de la ville de Montréal si elle devait faire faillite en organisant les Jeux Olympiques de 1976, le premier ministre a déclaré que le gouvernement fédéral n'avait pas la responsabilité de renflouer les villes en difficultés financières, c'est l'affaire de la province de Québec, a-t-il déclaré.

Informé par un journaliste que des milliers de professeurs des Etats-Unis demeu-

raient au Canada illégalement après avoir profité d'un emploi exempt d'impôts pour une période de deux ans, le premier ministre a dit tout ignorer de la situation. "Si vous êtes au courant de cas particuliers, a recommandé le premier ministre au journaliste qui l'informait de cette situation, allez porter plainte".

La réunion à huis-clos des libéraux de la région de London a porté sur les politiques du Parti libéral et sur la façon d'améliorer les communications entre Canadiens.

Avis légaux - Avis publics

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 janvier, 1973 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à H & S GLOVE COMPANY INC. COMPAGNIE DE GANTS H & S INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 25e jour de janvier 1973, sous le numéro 2402855. Ce 26e jour de janvier, 1973.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

N°: 12-028237-72
DAME LISE TURGEON-GAGNON, ménagère, domiciliée et résidant au 325 des Erables, en la cité et district de Montréal.

Requérante

VS

MARCEL GAGNON, expéditeur, de lieux inconnus

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé MARCEL GAGNON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances, accompagnant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 17 janvier 1973

Wilfrid Lefebvre

registraire-adjoint

Mes Drouin, Sirois, Rouleau & Côté

Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

N°: 12-028784-73
DAME ELIZABETH ANN HAVILL, commis de bureau, résidant au 7448 avenue Wiseman, dans la Cité et District de Montréal.

Requérante

VS

BERNARD RALPH DOUCETTE, autrefois des CIE et District de Montréal, présentement d'adresse inconnue

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR L'intimé, BERNARD RALPH DOUCETTE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la date de la dernière publication. Une copie de la Requête en divorce a été déposée à son intention au Bureau du Greffe des Divorces de Montréal. Prenez de plus avis, qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances, accompagnant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 31ème jour de janvier 1973

Jean-Guy Vagueois,

Registraire.

Sidney Cooperstein,

400 Boul. de Maisonneuve ouest,

suite 1051, Montréal 111.

P.Q.

Procureur de la requérante

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

AMY-73-10045

pour 10h30 a.m.

heure de Montréal

mardi 20 février 1973

Région Montmorency,

Québec, P.Q.

FOURNITURE DE CONDUITS

ET ACCESSOIRES EN

FIBRE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau no. 809

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal 128, Qué.

Canada

Un dépôt de soumission au montant de HUIT MILLE DOLLARS (\$8,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 22 janvier 1973.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 janvier, 1973 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ISOMEDIX LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 25e jour de janvier 1973, sous le numéro 2402851. Ce 31e jour de janvier 1973.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des divorces)

N°: 12-028237-72
DAME LISE TURGEON-GAGNON, ménagère, domiciliée et résidant au 325 des Erables, en la cité et district de Montréal.

Requérante

VS

MARCEL BARBEAU, peintre, des cité et District de Montréal, présentement en France au 4 route du Pavé des Gardes à Chaville,

requérant,

VS

DAME SUZANNE MELOCHE, de lieux inconnus,

intimée

L'intimée dame Suzanne Meloche est appelée à comparaître dans les 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête fut déposée au greffe de la division des divorces pour Montréal. Prenez avis de plus, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toutes ordonnances, accompagnant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 2 février 1973.

Mes Robinson Sheppard Borenstein Shapiro & Flam, avocats,

800 place Victoria, Chambre 612,

Montréal 115, P.Q.

F.M. Finley

Secrétaire de Me Charles E. Flam.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

N°: 12-028620-73
SPIROS TSAMIDIS, ébéniste, domicilié et résidant dans la Cité et District de Montréal.

Requérant

VS

ELEUTHERIA KOLIVASILIS, épouse en communauté de biens de Spiros Tsamidis, présentement en Grèce,

intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée ELEUTHERIA KOLIVASILIS est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toutes ordonnances, accompagnant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 21 janvier 1973

Mes Popovici & Parizeau-Popovici, avocats,

10 St-Jacques, suite 904,

Montréal, P.Q.

JACQUES PERRON

Registraire.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

CCH-73-10048

pour 10h30 a.m.

heure de Montréal

mardi 20 février 1973

Manicouagan 3.

FOURNITURE DE SAPIN

DE COLOMBIE

NON-BLANCHI

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau no. 809

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal 128, Qué.

Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus proche de dix pour cent (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 23 janvier 1973.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

DST-73-10027

pour 10h30 a.m.

heure de Montréal

le mardi 20 février 1973

Région Saint-Laurent

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CONDUITS SOUTERRAINS AU POSTE DORVAL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau no. 809

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal 128, Qué.

Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 24 janvier 1973

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

DST-73-10027

pour 10h30 a.m.

heure de Montréal

le mardi 20 février 1973

Région Saint-Laurent

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CONDUITS SOUTERRAINS AU POSTE DORVAL

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau no. 809

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal 128, Qué.

Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

L'inquiétude des pays riches: comment nourrir les machines?

Pendant que le tiers monde n'arrive plus à nourrir ses habitants, les 6% de la population mondiale qui habitent les pays riches sont de plus en plus soucieux de l'alimentation de leurs machines. Dans nos pays riches qui consomment 40% de l'énergie non-alimentaire utilisée sur terre, on parle maintenant d'une "crise de l'énergie". Effectivement, les besoins

sont énormes et croissent même de plus en plus vite. Après avoir doublé entre 1900 et 1950, la demande mondiale d'énergie a doublé à nouveau entre 1950 et 1968. En 1980, elle aura encore augmenté de moitié si les réserves le permettent. En 1970, les Etats-Unis ont consommé un total de 69 milliards de BTU (69,000,000,000,000 BTU). A la fin du

siècle, ils prévoient en utiliser trois fois davantage. (Un pétrole dépense environ 300 BTU par mille. Un million de milliards (ou un milliard) de BTU est l'énergie produite par deux millions de moteurs de 230 chevaux-vapeur qui fonctionnent à plein régime sans arrêt pendant un an). Au Canada, les chiffres sont un peu plus modestes même si nous venons tout de suite

au second rang après les Etats-Unis aussi bien pour la consommation d'énergie par habitant que pour le Produit national par habitant: en 1966, nous avons eu besoin de 5 milliards de BTU et on prévoit que cette consommation sera triplée dès 1990. De même, le Québec utilisait à peine 726 mille milliards (ou 726 billions) de BTU en 1963 mais il prévoit

que sa consommation aura augmenté de 350% dès 1985 pour atteindre environ 2.5 milliards de BTU.

Si les Etats-Unis, le Canada et le Québec sont tous trois de très gros consommateurs d'énergie, leurs sources énergétiques sont très diversement réparties. En 1971, par exemple, nos voisins du Sud tiraient 36% de leur énergie du gaz naturel. Ce combustible ne fournit pourtant que 23% de l'énergie canadienne (ou 726 billions) de BTU en 1963 mais il prévoit

québécois sont d'ailleurs les plus gros consommateurs de pétrole au monde. De son côté, le charbon fournit encore 31% de l'énergie mondiale, 20% de l'énergie américaine est utilisée 12% de l'énergie canadienne et moins de 3% de l'énergie québécoise. En pratique, c'est surtout la disponibilité de l'énergie hydro-électrique qui influence la consommation de charbon puisque ce combustible est beaucoup utilisé dans les centrales thermiques.

Environ le quart de l'énergie américaine est utilisée sous forme d'électricité. Au Québec, la proportion est voisine de 20%. Les sources d'énergie hydroélectrique sont relativement limitées dans les pays développés. Elles ne produisent présentement que 6% de l'énergie consommée. Aux USA, le pourcentage tombe même à 4%.

Dépourvus de ressources hydro-électriques suffisantes, les Américains doivent donc utiliser leurs ressources non renouvelables pour produire l'électricité dont ils ont be-

soin. Le quart de leur énergie électrique est d'origine hydraulique, un autre quart provient du gaz naturel et la moitié qui reste est tirée de la combustion du charbon.

Comme dans tous les pays du monde présentement, l'électricité d'origine nucléaire reste encore négligeable même si elle augmente rapidement. En 1971, 2% de l'énergie électrique canadienne a été d'origine nucléaire même si la moyenne américaine et mondiale était alors de 0.5%.

sommation totale d'énergie provient donc de sources à la fois extrêmement fiables et indéfiniment renouvelables. A l'échelle canadienne, 77% de l'énergie électrique consommée est d'origine hydraulique. Les provinces des prairies sont moins bien partagées à cet égard puisque seulement 12% de l'électricité de l'Alberta est d'origine hydroélectrique. Les Prairies ont en revanche de riches gisements de pétrole et de gaz naturel.

L'essence à \$1.00 le gallon?

Même si la crise de l'énergie touche surtout les Etats-Unis présentement et si l'Ouest canadien y trouve son profit en augmentant ses exportations de pétrole, il est inévitable que le Canada ressent les contre-coups de cette crise très prochainement. Déjà, les compagnies pétrolières ont augmenté leurs prix à deux reprises en deux ans alors que le prix de l'énergie était demeuré stable et avait même baissé entre 1950 et 1970. Bien plus, il faut s'attendre à ce que le prix de l'essence atteigne \$0.75 et même \$1.00 le gallon dans moins de dix ans si l'on en croit un article rédigé dans un des derniers numéros du magazine américain Life (le 15 décembre dernier) par M. John McLean qui est président de la compagnie Conoco et président du comité sur l'avenir énergétique des Etats-Unis mis sur pied par le Conseil national des pétroles des Etats-Unis.

"Notre pays a épuisé la plus grande partie de ses sources d'énergie les plus économiques et les plus faciles d'accès, écrivait-il. Les nouvelles ressources nationales qu'on pourrait découvrir seront certainement plus onéreuses. Les mines de charbon seront plus profondes, les puits de pétrole et de gaz devront être forés à de plus grandes profondeurs ou dans des eaux plus profondes, l'exploitation du pétrole contenu dans les schistes bitumineux ou la fabrication des huiles synthétiques exigeront le recours à une technologie nouvelle et expensive.

"Présentement, le coût de l'énergie produite aux Etats-Unis est d'environ \$0.35 par million de BTU à la tête du puits ou à la sortie de la mine. Vers 1985, il pourra facilement être plus élevé de 50% ou même de 100%."

A ses yeux, ceci ne devrait pas poser trop de difficultés économiques parce que le coût de l'énergie a diminué au cours de la dernière décennie: les USA dépensent présentement environ 5% de leur produit national brut pour satisfaire leurs besoins en énergie. Au Canada, cette portion monte à 7% en 1970 en raison

des conditions plus rigoureuses.

Malgré tout, les citoyens qui vont prochainement pester contre le coût "exorbitant" des carburants doivent prendre conscience que le Canada consacrait 9.3% de son PNB à ses besoins en énergie en 1950. Exprimé en dollars de 1970, le citoyen de 1950 dépensait en moyenne \$200 par année pour l'énergie. En 1970, au moment où chaque citoyen canadien avait augmenté sa consommation d'énergie de 40%, la facture correspondante n'avait passé qu'à \$267 par année.

Exprimé en BTU la consommation canadienne mène aux mêmes conclusions: le consommateur canadien moyen déboursait \$1.22 par million de BTU en 1950 mais seulement \$1.10 en 1970.

Il est aussi intéressant de constater que le prix des carburants varie énormément en fonction de la quantité d'énergie qu'ils peuvent fournir, ce qui explique que les compagnies américaines aient privilégié les formes les plus rentables récemment.

Ainsi, en 1970, le consommateur individuel de Toronto qui voulait obtenir un million de BTU sous forme d'électricité devait déboursier \$4.50. La même quantité d'énergie revenait à \$2.68 sous forme d'essence pour automobile (à 40 cents le gallon), à \$1.26 sous forme de gaz ou d'huile à chauffage et à seulement \$0.36 sous forme de charbon.

Malgré tout, le consommateur doit accepter que ces prix relativement modestes soient chose du passé, et cela pour deux raisons: d'une part il en coûtera de plus en plus cher pour obtenir la même quantité d'énergie maintenant que les ressources les plus accessibles sont épuisées. D'autre part, il est probable que les gouvernements vont fixer des prix plus élevés pour inciter la population et les industries à réduire leur consommation d'énergie. On n'a qu'à penser à la rareté des grosses automobiles en Europe (où l'essence est chère) pour mesurer l'impact qu'aura une augmentation du prix de l'énergie sur les habitudes de consommation.

De telles augmentations de prix seraient évidemment l'affaire des grosses compagnies pétrolières qui prévoient être contraintes d'investir entre \$400 et \$500 milliards au cours de la prochaine décennie pour arriver à répondre aux besoins immédiats des Etats-Unis. Cela représente une augmentation phénoménale si on considère que l'on n'investit que \$16 milliards cette année pour développer aussi bien la production que la distribution de l'énergie.

Si les prix augmentaient arbitrairement, la baisse de la consommation permettrait d'étendre sur une plus grande période les investissements nécessaires. Enfin, les profits recueillis sur le pétrole produit entre-temps seraient évidemment augmentés en conséquence.

Cela explique facilement que les grosses compagnies pétrolières ne fassent pas tellement de publicité pour inciter les consommateurs à brûler plus d'énergie. Par

contre, elles ne manquent pas une occasion d'indiquer au gouvernement la nécessité de conserver les réserves de pétrole pour des raisons de sécurité nationale. Comme l'augmentation des prix est pour le moment le moyen le plus efficace de limiter la consommation...

Malgré tout, il est normal que les gouvernements hésitent à augmenter encore la puissance des grosses com-

pagnies pétrolières et à faire face aux contraintes sociales que provoquera l'augmentation des prix: même les pauvres doivent chauffer leur logement et ils devront couper sur la nourriture ou le vêtement pour y arriver.

Dans une autre ligne de pensée, le public accepterait-il longtemps de consommer 30% plus de carburant à cause des dispositifs anti-pollution si l'essence revient à \$1.00 le gallon?

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.55 centime
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

DESIRONS ACHETER, revues et livres canadiens. Tél: jour 844-1816, soir: 670-6748. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774. J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

AUTHENTIQUE MEUBLES québécois en pin. Tél: après 6 heures 1-584-2631. 12-2-73

DEUX SALONS VICTORIENS, styles différents. Causeuses et fauteuils refaits à neuf. Aubaine véritable. Tél: 667-5382. 7-2-73

APPARTEMENTS A LOUER

RIDGEWOOD: Côte-des-Neiges, 5 minutes Université, magnifique 4½ meublé, à sous-louer, 1er juillet 73 au 1er juillet 74. Libre 1er mai si désiré. Prix desiré. Tél: 737-9030. 7-2-73

ACHATS

DESIRONS ACHETER, revues et livres canadiens. Tél: jour 844-1816, soir: 670-6748. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774. J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

AUTHENTIQUE MEUBLES québécois en pin. Tél: après 6 heures 1-584-2631. 12-2-73

DEUX SALONS VICTORIENS, styles différents. Causeuses et fauteuils refaits à neuf. Aubaine véritable. Tél: 667-5382. 7-2-73

APPARTEMENTS A LOUER

RIDGEWOOD: Côte-des-Neiges, 5 minutes Université, magnifique 4½ meublé, à sous-louer, 1er juillet 73 au 1er juillet 74. Libre 1er mai si désiré. Prix desiré. Tél: 737-9030. 7-2-73

ACHATS

DESIRONS ACHETER, revues et livres canadiens. Tél: jour 844-1816, soir: 670-6748. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774. J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

AUTHENTIQUE MEUBLES québécois en pin. Tél: après 6 heures 1-584-2631. 12-2-73

DEUX SALONS VICTORIENS, styles différents. Causeuses et fauteuils refaits à neuf. Aubaine véritable. Tél: 667-5382. 7-2-73

APPARTEMENTS A LOUER

RIDGEWOOD: Côte-des-Neiges, 5 minutes Université, magnifique 4½ meublé, à sous-louer, 1er juillet 73 au 1er juillet 74. Libre 1er mai si désiré. Prix desiré. Tél: 737-9030. 7-2-73

ACHATS

DESIRONS ACHETER, revues et livres canadiens. Tél: jour 844-1816, soir: 670-6748. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774. J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

AUTHENTIQUE MEUBLES québécois en pin. Tél: après 6 heures 1-584-2631. 12-2-73

DEUX SALONS VICTORIENS, styles différents. Causeuses et fauteuils refaits à neuf. Aubaine véritable. Tél: 667-5382. 7-2-73

APPARTEMENTS A LOUER

RIDGEWOOD: Côte-des-Neiges, 5 minutes Université, magnifique 4½ meublé, à sous-louer, 1er juillet 73 au 1er juillet 74. Libre 1er mai si désiré. Prix desiré. Tél: 737-9030. 7-2-73

ACHATS

DESIRONS ACHETER, revues et livres canadiens. Tél: jour 844-1816, soir: 670-6748. J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morier, jour 331-0251 soir 667-0774. J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

AUTHENTIQUE MEUBLES québécois en pin. Tél: après 6 heures 1-584-2631. 12-2-73

DEUX SALONS VICTORIENS, styles différents. Causeuses et fauteuils refaits à neuf. Aubaine véritable. Tél: 667-5382. 7-2-73

APPARTEMENTS A LOUER

RIDGEWOOD: Côte-des-Neiges, 5 minutes Université, magnifique 4½ meublé, à sous-louer, 1er juillet 73 au 1er juillet 74. Libre 1er mai si désiré. Prix desiré. Tél: 737-9030. 7-2-73

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50 WILLOWDALE
NOUVEL IMMEUBLE

- Immeuble en béton, insonorisé
- 2 ascenseurs - balcons
- Taxes payées, sundeck

2½ - \$140.
3½ - \$170.
Tél: 273-4451 J.N.O.

ARTICLES A VENDRE

TAPIS, magnifiques dessins orientaux, couleurs attrayantes, 9' x 12', 9' x 10', 6' x 9'. Aussi tapis de passage, jamais utilisés. Aubaine véritable. Appelez 739-0162. 19-2-73

AUTOS A VENDRE

MEILLEURE ALLOCATION POUR VOTRE ÉCHANGE

VOLVO 544
Parfaite condition \$1,295.

VOLVO 1967, 123GT
Bonne condition \$895.

VOLVO 1968, 142S
Propre \$1,295.

VOLVO 1968, 1800S
Excellente condition \$2,095.

400, boul. DÉCARIE,
(Nord boul. Métropolitain)
748-8807 10-2-73

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

Face au parc Lafontaine,
av. Papineau au nord de
Sherbrooke. Résidence
luxueuse de 28 étages.
Ambiance calme. Piscine
ouverte à l'année.
Terrasse-solaire.
Appartements de 3½,
4½, 5½ pièces, tous
avec superbe balcon.
RENSEIGNEMENTS:
6-2-73 522-1777

CHALET A LOUER

DOMAINE STE-AGATHE:
luxueux Bavares, Tyrol, 5½, chauffés, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, T.V. Semaie. (aussi location été, piscine, équitation). Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-3-73

DEMANDES D'EMPLOI

TENUE DE LIVRES - temps partiel - expérience. Cours récents de révision en comptabilité. Bilingue. Tél: 844-8339. 6-2-73

SECRÉTAIRE-AIDE-COMPTABLE. 33 ans, mariée, discrète ayant beaucoup voyagé, 8 ans expérience. Europe et Canada, caractère flexible, aimant communiquer mais avec tact, cherche poste intéressant. Ecrire Case 14, Le Devoir. 12-2-73

ENTREPRENEURS

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, réparations tous troubles, rénovation de sous-sol. A bas prix. Tél: 336-2252. 7-2-73

MEMO CONSTRUCTION (1964) L.T.E.E. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-œuvre. Neuf. Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél: 388-2137, 669-2547. J.N.O.

BRIQUE, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparons fondation, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél: 642-4077. 1-3-73

FEMMES DEMANDEES

REPRESENTANTES bilingues avec auto. Vente de publicité auprès manufacturiers et grossistes. Nous vous entraînons. Gros commission. Tél: jour 389-1673, soir 331-6788. 26-2-73

SECRÉTAIRES
Steno-dactyles, bilingues, possédant au moins 4 à 5 années d'expérience légitime. L'emploi pour une étude légale ayant ses bureaux à la Place Victoria, Montréal. S.V.P. communiquer avec M. Smith. 878-4311. 6-2-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDES
TRAVAILLEUR SOCIAL ou Conseiller social bilingue, 15 Cartier, Pointe-Claire. Tél: 695-5251. 7-2-73

LOGEMENTS DEMANDES
HAUT-DUPLEX,

Inauguré hier à la Place Bonaventure

Le Salon '73 de l'électricité: Rendez-vous du génie créateur

par Michel Guénard

Le Salon 73 de l'électricité n'est pas ouvert au grand public: cela ne veut pas dire qu'il se tient à huis clos. Tout au contraire puisque les dirigeants de la Ligue électrique du Québec en collaboration avec l'Association canadienne des fabricants de matériel électrique y attendent plus de 10.000 visiteurs.

En fait, d'ici jeudi prochain, les "gens du métier", tels les ingénieurs, architectes, administrateurs, techniciens et entrepreneurs formeront le gros de la clientèle du salon. Une exposition industrielle qui donnera la chance à tous ceux qui oeuvrent dans le monde de l'électricité, de voir comment l'industrie "relève le défi de 1975 et se prépare pour les années 80".

Conçu à l'origine comme une exposition itinérante, le salon revêt un caractère à la fois provincial et national. Arrivé de Moncton, le salon se dirigera ensuite vers les villes de Winnipeg, Vancouver et finalement Toronto. De janvier à avril des centaines de tonnes de matériel électrique auront ainsi sillonné le pays en parcourant par étape un

périple de plus de 6.400 milles.

Il découle de la conception même du salon que certains éléments en montre sont permanents alors que d'autres s'adaptent aux milieux précis. Seules demeurent fixes, les structures de base des montages présentés par des entreprises d'envergure nationale ou des industriels désireux d'étendre leur champ d'activité à d'autres provinces.

Pour les manufacturiers canadiens d'appareils électriques, cette exposition représente une "première nationale" en ce sens que jamais auparavant un secteur industriel n'avait mis sur pied une manifestation de cette ampleur. Deuxième secteur d'activité en importance au Québec, il était devenu impérieux pour les fa-

riques, a-t-il dit, sont tellement rapides qu'une exposition à caractère local, même provinciale, ne pourrait en montrer qu'une faible partie. C'est pourquoi nous avons jugé opportun de mettre sur pied une exposition d'une envergure telle qu'on puisse y étaler une gamme très complète des nouveaux produits et techniques.

En réunissant tous ces gens sous un même toit, l'exposition devient un instrument de commercialisation offert à tous ceux qui oeuvrent dans le domaine de l'électricité. C'est un outil merveilleux pour le manufacturier qui, pour la première fois, peut participer à une exposition vraiment professionnelle, dont l'efficacité est assurée.

Lui-même manufacturier, M. Garneau ne perd pas de

et l'industrie canadienne n'est pas prête d'en manquer. L'an dernier seulement les investissements dans le secteur des centrales électriques ont atteint près de \$635 millions.

Une telle activité économique attire bien sûr la concurrence étrangère. C'est ainsi qu'en excluant les produits de l'automobile, qui bénéficient d'un statut particulier, les exportations d'appareils électriques représentent 14% des exportations canadiennes.

Par contre les produits manufacturés venant de l'étranger constituent 38% de nos importations.

Il y a donc une place à l'amélioration si l'on veut sortir du déséquilibre commercial dont souffre ce secteur économique.

bricants canadiens aux rigueurs de la concurrence internationale, l'on pourrait tout mettre en oeuvre pour que cette concurrence soit saine au niveau des fabricants, et non faussée par un éventail de stimulants, de subventions et de politiques qui tout compte fait, favorisent l'invasion étrangère de nos marchés.

Pour M. Gérard Lefebvre, directeur du Salon 73 et secrétaire de la Ligue électrique du Québec, il n'y a aucun doute que "les Québécois sont à l'avant-garde dans le domaine de l'électricité". Ayant à l'idée la biennale de Paris, M. Lefebvre souhaite vivement que le salon de l'électricité se répète en 1975.

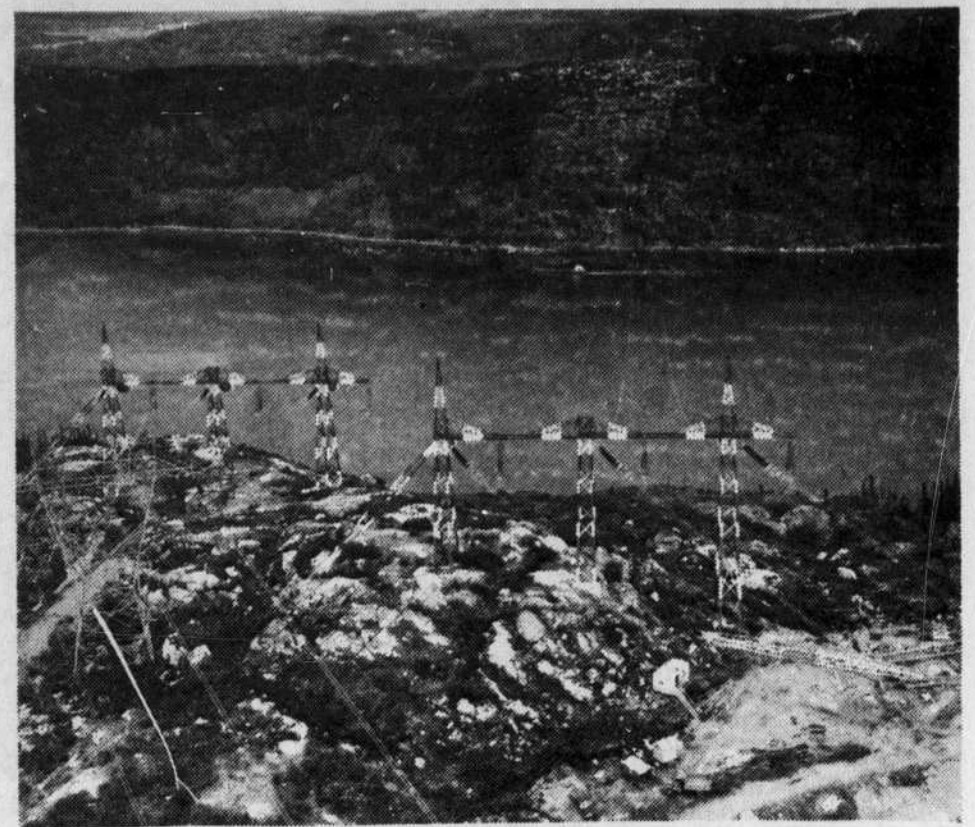
L'enthousiasme manifesté par les responsables québécois a dépassé ses espérances. On attend aujourd'hui un train spécial en provenance de Québec avec 600 visiteurs de l'est de la province; un autre convoi ceinture la Gaspésie depuis deux jours et se dirige vers Montréal.

Bref, aucun spécialiste québécois n'a montré de l'indifférence à l'organisation de ce salon et selon son directeur la présence de plus de 125 manufacturiers canadiens dispersés en 250 stands est l'expression évidente du dynamisme qui anime l'industrie de l'électricité.

Passer de l'usine... au Salon n'a pas été de tout repos et à même nécessité de la part de la Ligue un déboursé de quelque \$175.000 en plus de la responsabilité de la coordination des efforts bénévoles d'un nombre impressionnant d'hommes d'affaires et de techniciens de l'industrie.

Un exemple patent du dynamisme de la section québécoise: la mise sur pied du programme Novelec. Le succès des maisons "tout à l'électricité" Novelec auprès du public est amplement démontré par la croissance rapide du nombre de certifications enregistrées. Avec 18.844 certifications, la Ligue atteint un taux d'augmentation de 222% par rapport à 1971.

Au fil des stands visités, M. Lefebvre nous a confié qu'un tel Salon doit se concevoir sur deux plans: comme un véhicule de promotion pour les industriels; comme un lieu de rencontre servant à diffuser l'information technique. En ce sens, l'industrie s'organise elle-même, elle planifie son action et ses budgets vers un but identique: faire connaître et apprécier les multiples avantages de l'électricité.



Ligne de transmission de 735.000 volts venant de Manicouagan à l'approche du Saguenay.

La participation de l'Hydro (Q)

Comme il fallait s'y attendre, notre "bon géant" de l'électricité occupe une place bien en vue au salon. Mais l'Hydro-Québec a décidé de doubler sa participation afin de faire grand état de son Institut de recherches de Varennes.

En fait, explique M. Claude Boivin, gérant adjoint à l'Hydro et président du comité de direction du salon, "l'Ireq expose pour les autres exposants en offrant ses services de recherche et son "know how" aux industriels canadiens".

C'est ainsi qu'au stand de l'Ireq on peut admirer une maquette du laboratoire Grand Puissance qui entrera en service l'an prochain. Un montage audiovisuel renseigne sur les nombreux services qu'offrent les huit directions scientifiques grâce non seulement à ses laboratoires mais aussi à une mise en marche très souple découplant d'un système de contrat individuel ou collectif.

Inauguré en 1970, l'Ireq est non seulement au service de la société d'Etat mais aussi des milieux industriels et uni-

versitaires. Situé à proximité du poste de Boucherville, le centre de recherche se trouve au carrefour de trois lignes de transmission dont une de 735.000 volts. L'Hydro a investi quelque \$65 millions dans cet Institut dont le parachèvement des laboratoires est prévu pour 1974.

Les projets de recherche actuels portent aussi bien sur des exigences immédiates que sur des travaux de longue haleine: depuis la gestion d'ensemble de réservoirs hydro-électriques jusqu'à la fusion thermonucléaire contrôlée, qui sera une réalité de l'an 2000, en passant par les câbles cryo-électriques et les piles à combustible.

Il y a quelques jours on apprenait que le docteur Gilles Cloutier, directeur de l'Ireq, s'était rendu à New York où l'Hydro-Québec s'est joint à deux importantes entreprises, l'une américaine, l'autre suédoise, afin de réaliser un programme de recherche destiné à établir la limite supérieure utile de tension des lignes de transmission de l'énergie élec-

trique. Les plans de ce programme prévoient la construction en Indiana d'une ligne de transmission d'essai pouvant fonctionner à des niveaux de 1.5 à 2 millions de volts. L'Hydro-Québec possède actuellement une ligne de transmission de 735.000 volts longue de 2.500 milles, la première au monde à fonctionner à cette tension.

La présence de l'Hydro-Québec fut sollicitée de la part de l'American Electric Power et du groupe suédois ASEA parce qu'elle possède en l'Ireq un laboratoire parfaitement équipé pour étudier les dispositifs de communication phase par phase.

Coincidence intéressante, le 13 janvier dernier, les chercheurs de la direction scientifique Haute Tension de l'Ireq obtenaient une tension de 2.1 millions de volts, en courant alternatif à fréquence industrielle. Point n'en faut plus pour expliquer la présence de l'Hydro-Québec à New York la semaine dernière.

Quant au stand de la maison-mère, on y met surtout l'accent sur la qualité du produit livré aux abonnés. Avec un volume d'achat en bien d'équipement qui passe le cap des \$300 millions par année, l'Hydro-Québec représente un client privilégié de l'industrie. Aussi son stand présente-t-il un aperçu de la diversité du matériel acheté et des différentes épreuves de qualité auxquelles ce matériel est soumis.

D'autre part, l'industrie privée occupe avec ses 250 stands une place prépondérante au salon. Des nombreux emplacements visités, retons ceux de la compagnie General Electric et de la firme Westinghouse.

L'électricité Un mal... nécessaire

Le ministre québécois de l'industrie et du commerce, M. Guy St-Pierre, a inauguré hier le Salon 73 de l'industrie électrique du Québec à la Place Bonaventure.

Dans son allocution devant les dirigeants du monde de l'électricité, le ministre a fait ressortir deux préoccupations qui lui sont chères: le respect du milieu écologique et l'exploitation rationnelle de nos richesses naturelles.

Selon M. St-Pierre "la promotion de l'électricité est d'une certaine façon un mal, mais un mal nécessaire. On ne peut vraiment affirmer que l'électricité est un moyen absolument propre d'obtenir de l'énergie."

"La recherche de l'énergie hydro-électrique contribue à une exploitation rapide de nos sites naturels et influe certainement sur l'aménagement du territoire canadien."

Par contre le ministre constate que "dans tous les cas, l'énergie électrique est à la fois moins polluante que les pétroles, par exemple, tout en étant une ressource intégralement québécoise ou canadienne, cependant que les pétroles sont toujours, au Québec, du moins, de provenance étrangère".



Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Guy Saint-Pierre, a présidé hier à l'ouverture officielle du Salon 73 de l'industrie électrique du Québec. Il est photographié à bord d'une voiture électrique non polluante en compagnie de MM. Gérard Lefebvre, directeur du Salon 73, Claude Boivin, président du Comité de direction, et Patrick Garneau, président de l'exposition.

bricants de faire connaître leurs produits.

Il devient évident que dans une industrie de pointe où les innovations, les améliorations et les changements rendent caduque l'invention d'hier, la présence d'un salon se justifie pleinement. C'est donc une occasion unique pour les manufacturiers et les utilisateurs de se rencontrer et découvrir de nouveaux produits ainsi que leurs applications et de discuter de techniques plus récentes.

Homme d'affaire pratique, M. Patrick Garneau, président du salon, voit dans la tenue d'une telle exposition une occasion unique pour les manufacturiers de rejoindre à peu de frais l'ensemble de leur clientèle.

"Les progrès technologi-

que l'aspect économique d'une telle manifestation: "Cela permet au fabricant de présenter ses produits à l'échelle nationale à un coût qui se compare favorablement aux dépenses qu'exigerait sa participation à de multiples expositions régionales."

Un éventail important d'industriels s'occupent de près ou de loin du secteur électrique. En effet, l'industrie de fabrication des appareils électriques a investi en immobilisations quelque \$104 millions au Canada en 1972 alors que de son côté l'industrie manufacturière d'équipement électrique industriel, classée au 18e rang au pays, a mis en vente des produits évalués à \$313 millions en 1970.

Pour faire fonctionner tous ces appareils il faut du courant

Selon M. W. J. Cheesman, président de l'Association canadienne des fabricants de matériel électrique, les autorités fédérales peuvent contribuer partiellement au redressement de ce déséquilibre en négociant pour les produits fabriqués au Canada les mêmes privilèges que ceux dont jouissent les fabricants étrangers sur le marché canadien.

Défendant avec énergie ce qu'il nomme la "diversité et la vitalité du secteur secondaire canadien", M. Cheesman se demande pourquoi les autorités politiques n'adoptent pas des mesures qui "aideraient les fabricants à étendre leur marché, tant au pays qu'à l'étranger."

C'est ainsi que tout en continuant à soumettre les fa-

Crise monétaire

L'Allemagne a choisi la voie du dirigisme

par Jean Burner de l'AFP

BONN - L'Allemagne fédérale a définitivement choisi la voie du dirigisme pour stopper l'afflux de capitaux spéculatifs et éviter ainsi une nouvelle réévaluation du DM.

M. Helmut Schmidt, ministre des finances de la R.F.A. et les responsables de la Bundesbank ont préféré instituer un contrôle draconien des mouvements de capitaux entre l'Allemagne de l'ouest et l'étranger plutôt que de laisser flotter une nouvelle fois le DM ou d'instituer un double marché des changes comme l'avait fait il y a deux semaines l'Italie.

Pour les dirigeants de la R.F.A. un flottement du DM aurait conduit, tout comme en octobre 1969 et en novembre 1971, à une réévaluation. L'institution d'un double marché des changes a été écartée parce que la R.F.A. ne dispose pas d'un appareil administratif pour contrôler les opérations financières et commerciales. Le responsable de la politique monétaire de Bonn n'a pas caché que les mesures prises vendredi soir par le cabinet fédéral étaient destinées à prêter main-forte à la Bundesbank dans sa lutte pour le maintien de la parité actuelle du DM et la défense des accords de Washington de décembre 1971.

Le marché financier de la R.F.A. sera donc pratiquement isolé de l'étranger alors qu'il était jusqu'au mois de juillet dernier le marché le plus libre du monde occidental. Les achats d'obligations et d'actions par des non-résidents ainsi que les prêts et crédits contractés à l'étranger sont désormais soumis à une autorisation préalable. Les investissements étrangers en R.F.A. sont placés sous un contrôle très strict et les emprunts des entreprises allemandes à l'étranger rendus impossibles.

Le marché des changes, estimant les

observateurs, devra rendre lundi prochain son verdict sur l'efficacité et l'opportunité des mesures décidées par le gouvernement de Bonn. Les milieux financiers de Francfort reconnaissent que le contrôle sévère des mouvements de capitaux peut, s'il est complété par une action concertée des banques centrales européennes et américaine permettre au dollar de décoller de son cours-plancher de 3.1500 DM où il se trouve pratiquement depuis le début de la semaine. Tout dépend maintenant de la spéculation. Elle a obligé la Bundesbank à absorber un milliard de dollars en l'espace de deux jours malgré un système de contrôle assez étroit soumettant notamment à autorisation préalable la vente d'obligations à des non-résidents.

On fait remarquer à ce sujet à Francfort que la Suisse avait, elle aussi, tenté de décourager la spéculation par des mesures encore plus draconiennes de contrôle des capitaux. Malgré cela, la Banque nationale suisse a dû, au début de la semaine dernière, se résoudre à laisser flotter le franc suisse.

Les points de passage pour la spéculation demeurent, poursuit-on, bien qu'ils soient maintenant plus restreints. La bataille pour le DM est engagée entre d'une part le gouvernement et Bundesbank et d'autre part la spéculation internationale. Les prochaines semaines diront qui aura eu les meilleures munitions.

D'autre part, les milieux cambistes de Francfort ont exprimé, dès samedi, des doutes sur l'efficacité des mesures dirigistes prises par le gouvernement fédéral allemand pour tenter d'enrayer l'afflux de dollars.

Ils font remarquer que le contrôle du mouvement des capitaux soulèvera de sérieux problèmes administratifs, et aussi

juridiques. Les banques privées de la R.F.A. jouissent de beaucoup plus d'indépendance que, par exemple, celles de France, et le marché monétaire, ajoutent-ils, a besoin de quelque chose de plus que de contrôles pour retrouver son calme.

On admet cependant que la sévérité des mesures prévues pourrait provoquer momentanément des sorties de devises, les entreprises de la R.F.A. voulant hâter le remboursement de leurs dettes à l'étranger. Mais, par la suite, l'accroissement de l'excédent de la balance commerciale, et même de la balance des services, qui s'était accéléré durant les trois derniers mois, provoquera, s'il se poursuit à ce rythme, un excédent de devises échappant à tout contrôle.

Par ailleurs dans la capitale américaine on considère les contrôles comme un nouveau refus des thèses des états unis sur la libre appréciation des monnaies sur les marchés de changes.

Bien que les responsables américains s'abstiennent de commentaires officiels, tout comme ces derniers jours, il est probable qu'on aurait préféré à Washington que le mark soit autorisé à flotter et trouve un nouveau point d'équilibre par rapport au dollar.

On fait remarquer dans les milieux de la trésorerie que l'Allemagne dont la balance des paiements s'est à nouveau soldée par un large surplus en 1972 est avec le Japon, l'un des deux pays dont l'excédent des réserves et le surplus commercial persistent, justifient selon les thèses américaines, des mesures d'ajustement. Or l'imposition de contrôles sur les mouvements de capitaux est dans ce cas une mesure provisoire de protection qui ne s'attaque pas aux sources d'équilibre, ajoute-t-on.

Nous offrons ces obligations pour notre compte, sous réserve de vente préalable et de changement de prix, sous les réserves d'usage quant à leur émission et livraison et sous réserve de l'attestation de leur validité par nos conseillers juridiques.

Nouvelle émission



\$50,000,000

Commission hydroélectrique de Québec

Obligations à 8%, Série "CD"

à être datées du 21 février 1973 et échéant le 21 février 1998

(Rachetables au pair le ou après le 21 février 1995)

Capital et intérêts garantis sans réserve par la

Province de Québec

Consultation juridique:

Mes McMaster, Meighen, Minnion, Patch, Cordeau, Hyndman & Legge
Mes Létourneau, Stein, Marseille, Delisle & LaRue

Prix: 98.94 pour rapporter approximativement 8.10%

(plus l'intérêt couru, s'il y en a)

Une copie du prospectus sera fournie sur demande.

Lévesque, Beaubien Inc.	A. E. Ames & Cie Limitée	René T. Leclerc Incorporée	Wood Gundy Limitée
Dominion Securities Corporation	Merrill Lynch, Royal Securities Limitée	Nesbitt Thomson, Valeurs Incorporée	Greenshields Limitée
Tassé & Associés, Ltée	Crag & Ostiguy Inc.	Cliche & Associés, Limitée	Molson, Rousseau & Cie Limitée
Bell, Gouinlock & Compagnie, Limitée	Brault, Guy, Chaput Inc.	Burns Bros. and Denton Limitée	Raymond Camus Inc.
Marc Carrière Limitée	Casgrain & Compagnie Limitée	Cochran Murray Limitée	Collier, Norris & Quinlan Limitée
La Corporation de Prêts de Québec	Crédit-Québec Inc.	Durocher, Rodrigue & Cie Limitée	Equitable Securities Limitée
Fry Mills Spence Ltée	Gairdner & Company Limitée	Garneau, Boulanger Inc.	J. T. Gendron Inc.
Geoffron, Robert & Gélinas	Graham, Armstrong Securities Ltée	Grenier, Kuel & Cie	Harris & Partners Limited
J. E. Laflamme Limitée	Maison Placements Canada Inc.	Florida Matteau Inc.	McLeod, Young, Weir & Company Limited
Mead & Cie Limitée	Midland-Osler Securities Limited	Pittfield, Mackay, Ross & Compagnie Limitée	Richardson Securities of Canada Limited
Banque de Montréal	La Banque Provinciale du Canada	La Banque Royale du Canada	Banque Canadienne Nationale
Banque de Commerce Canadienne Impériale		La Banque de Nouvelle-Ecosse	La Banque Toronto-Dominion

Battu 7-3 samedi

Qu'arrive-t-il à Boston?

Malgré la présence de Bobby Orr et de Phil Esposito, les Bruins de Boston poursuivent leur glissade en accusant revers par-dessus revers. Ainsi samedi, les champions de la coupe Stanley ont été battus à domicile de façon non équivoque au compte de 7-3 par les Rangers de New York dont les récents succès laissent présager une fin de saison extrêmement vive entre eux et le Canadien de Montréal pour le premier rang de la section Est de la ligue Nationale.

Les Rangers en étaient à une 3ème victoire en quatre rencontres cette saison contre les Bruins, et à une 12ème partie consécutive sans défaite. Mais bien que Walt Tkaczuk ait récolté le premier tour du chapeau de sa jeune carrière, les Rangers n'ont pu s'approcher du Canadien, auteur d'une belle victoire de 7-1 aux dépens des Kings de Los Angeles. Toutefois, ce gain des New-Yorkais a augmenté l'écart qui les sépare des Bruins, lesquels ont très peu de chance de devancer leurs plus sérieux rivaux d'ici la fin de la saison.

Phil Esposito a enfilé son 34ème but de l'année pour consolider son emprise au sommet de la liste des pointeurs devant Stan Mikita des Black Hawks de Chicago.

Ailleurs dans la LNH samedi, les Penguins de Pittsburgh ont difficilement battu les North Stars du Minnesota 2-1; les Red Wings de Détroit ont blanchi les Flames d'Atlanta 1-0; les Sabres de Buffalo ont fait match nul 1-1 avec les Islanders de New York; les Blues de Saint-Louis ont écrasé les Golden Seals de la Californie 6-1; et les Canucks de Vancouver ont surpris les Maple Leafs de Toronto 2-1.

Dans l'Association Mondiale, les Cougars de Chicago ont eu raison des Raiders de New York 4-2, et les Aeros de Houston ont pulvérisé les Fighting Saints du Minnesota 7-1.

Rangers 7, Bruins 3
Première période
1-BOSTON: Esposito (26) 4-48
2-RANGERS: Tkaczuk (26) 0-56
3-RANGERS: Fairbairn (20) 0-56
4-BOSTON: Orr (14) 1-11
5-BOSTON: Esposito (26) 1-11
6-BOSTON: Esposito (26) 1-11
7-RANGERS: Sather (9) 1-11
8-BOSTON: Orr (14) 1-11
9-RANGERS: Sather (9) 1-11
10-BOSTON: Orr (14) 1-11
11-BOSTON: Orr (14) 1-11
12-BOSTON: Orr (14) 1-11
13-BOSTON: Orr (14) 1-11
14-BOSTON: Orr (14) 1-11
15-BOSTON: Orr (14) 1-11
16-BOSTON: Orr (14) 1-11
17-BOSTON: Orr (14) 1-11
18-BOSTON: Orr (14) 1-11
19-BOSTON: Orr (14) 1-11
20-BOSTON: Orr (14) 1-11
21-BOSTON: Orr (14) 1-11
22-BOSTON: Orr (14) 1-11
23-BOSTON: Orr (14) 1-11
24-BOSTON: Orr (14) 1-11
25-BOSTON: Orr (14) 1-11
26-BOSTON: Orr (14) 1-11
27-BOSTON: Orr (14) 1-11
28-BOSTON: Orr (14) 1-11
29-BOSTON: Orr (14) 1-11
30-BOSTON: Orr (14) 1-11
31-BOSTON: Orr (14) 1-11
32-BOSTON: Orr (14) 1-11
33-BOSTON: Orr (14) 1-11
34-BOSTON: Orr (14) 1-11
35-BOSTON: Orr (14) 1-11
36-BOSTON: Orr (14) 1-11
37-BOSTON: Orr (14) 1-11
38-BOSTON: Orr (14) 1-11
39-BOSTON: Orr (14) 1-11
40-BOSTON: Orr (14) 1-11
41-BOSTON: Orr (14) 1-11
42-BOSTON: Orr (14) 1-11
43-BOSTON: Orr (14) 1-11
44-BOSTON: Orr (14) 1-11
45-BOSTON: Orr (14) 1-11
46-BOSTON: Orr (14) 1-11
47-BOSTON: Orr (14) 1-11
48-BOSTON: Orr (14) 1-11
49-BOSTON: Orr (14) 1-11
50-BOSTON: Orr (14) 1-11
51-BOSTON: Orr (14) 1-11
52-BOSTON: Orr (14) 1-11
53-BOSTON: Orr (14) 1-11
54-BOSTON: Orr (14) 1-11
55-BOSTON: Orr (14) 1-11
56-BOSTON: Orr (14) 1-11
57-BOSTON: Orr (14) 1-11
58-BOSTON: Orr (14) 1-11
59-BOSTON: Orr (14) 1-11
60-BOSTON: Orr (14) 1-11
61-BOSTON: Orr (14) 1-11
62-BOSTON: Orr (14) 1-11
63-BOSTON: Orr (14) 1-11
64-BOSTON: Orr (14) 1-11
65-BOSTON: Orr (14) 1-11
66-BOSTON: Orr (14) 1-11
67-BOSTON: Orr (14) 1-11
68-BOSTON: Orr (14) 1-11
69-BOSTON: Orr (14) 1-11
70-BOSTON: Orr (14) 1-11
71-BOSTON: Orr (14) 1-11
72-BOSTON: Orr (14) 1-11
73-BOSTON: Orr (14) 1-11
74-BOSTON: Orr (14) 1-11
75-BOSTON: Orr (14) 1-11
76-BOSTON: Orr (14) 1-11
77-BOSTON: Orr (14) 1-11
78-BOSTON: Orr (14) 1-11
79-BOSTON: Orr (14) 1-11
80-BOSTON: Orr (14) 1-11
81-BOSTON: Orr (14) 1-11
82-BOSTON: Orr (14) 1-11
83-BOSTON: Orr (14) 1-11
84-BOSTON: Orr (14) 1-11
85-BOSTON: Orr (14) 1-11
86-BOSTON: Orr (14) 1-11
87-BOSTON: Orr (14) 1-11
88-BOSTON: Orr (14) 1-11
89-BOSTON: Orr (14) 1-11
90-BOSTON: Orr (14) 1-11
91-BOSTON: Orr (14) 1-11
92-BOSTON: Orr (14) 1-11
93-BOSTON: Orr (14) 1-11
94-BOSTON: Orr (14) 1-11
95-BOSTON: Orr (14) 1-11
96-BOSTON: Orr (14) 1-11
97-BOSTON: Orr (14) 1-11
98-BOSTON: Orr (14) 1-11
99-BOSTON: Orr (14) 1-11
100-BOSTON: Orr (14) 1-11

Penguins 2, Stars 1
Première période
1-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
2-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
3-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
4-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
5-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
6-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
7-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
8-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
9-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
10-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
11-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
12-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
13-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
14-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
15-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
16-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
17-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
18-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
19-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
20-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
21-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
22-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
23-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
24-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
25-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
26-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
27-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
28-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
29-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
30-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
31-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
32-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
33-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
34-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
35-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
36-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
37-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
38-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
39-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
40-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
41-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
42-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
43-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
44-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
45-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
46-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
47-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
48-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
49-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
50-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
51-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
52-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
53-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
54-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
55-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
56-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
57-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
58-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
59-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
60-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
61-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
62-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
63-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
64-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
65-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
66-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
67-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
68-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
69-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
70-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
71-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
72-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
73-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
74-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
75-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
76-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
77-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
78-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
79-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
80-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
81-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
82-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
83-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
84-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
85-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
86-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
87-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
88-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
89-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
90-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
91-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
92-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
93-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
94-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
95-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
96-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
97-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
98-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
99-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09
100-PITTSBURGH: Apps (23) 0-09

Red Wings 1, Flames 0
Première période
1-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
2-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
3-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
4-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
5-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
6-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
7-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
8-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
9-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
10-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
11-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
12-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
13-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
14-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
15-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
16-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
17-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
18-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
19-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
20-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
21-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
22-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
23-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
24-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
25-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
26-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
27-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
28-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
29-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
30-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
31-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
32-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
33-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
34-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
35-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
36-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
37-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
38-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
39-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
40-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
41-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
42-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
43-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
44-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
45-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
46-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
47-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
48-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
49-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
50-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
51-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
52-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
53-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
54-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
55-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
56-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
57-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
58-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
59-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
60-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
61-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
62-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
63-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
64-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
65-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
66-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
67-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
68-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
69-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
70-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
71-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
72-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
73-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
74-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
75-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
76-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
77-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
78-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
79-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
80-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
81-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
82-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
83-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
84-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
85-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
86-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
87-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
88-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
89-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
90-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
91-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
92-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
93-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
94-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
95-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
96-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
97-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
98-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
99-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12
100-DETROIT: Ecclestone (12) 0-12

Hawks 2, Flyers 2
Première période
1-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
2-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
3-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
4-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
5-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
6-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
7-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
8-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
9-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
10-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
11-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
12-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
13-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
14-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
15-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
16-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
17-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
18-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
19-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
20-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
21-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
22-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
23-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
24-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
25-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
26-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
27-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
28-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
29-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
30-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
31-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
32-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
33-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
34-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
35-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
36-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
37-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
38-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
39-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
40-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
41-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
42-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
43-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
44-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
45-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
46-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
47-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
48-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
49-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
50-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
51-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
52-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
53-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
54-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
55-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
56-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
57-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
58-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
59-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
60-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
61-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
62-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
63-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
64-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
65-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
66-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
67-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
68-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
69-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
70-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
71-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
72-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
73-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
74-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
75-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
76-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
77-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
78-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
79-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
80-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
81-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
82-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
83-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
84-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
85-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
86-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
87-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
88-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
89-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
90-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
91-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
92-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
93-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
94-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
95-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
96-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
97-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
98-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
99-CHICAGO: Redmond (9) 0-09
100-CHICAGO: Redmond (9) 0-09

Vendredi
Sharks 3, Whalers 1
Première période
1-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
2-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
3-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
4-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
5-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
6-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
7-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
8-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
9-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
10-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
11-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
12-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
13-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
14-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
15-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
16-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
17-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
18-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
19-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
20-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
21-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
22-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
23-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
24-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
25-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
26-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
27-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
28-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
29-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
30-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
31-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
32-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
33-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
34-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
35-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
36-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
37-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
38-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
39-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
40-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
41-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
42-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
43-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
44-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
45-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
46-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
47-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
48-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
49-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
50-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
51-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
52-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
53-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
54-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
55-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
56-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
57-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
58-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
59-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
60-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
61-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
62-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
63-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
64-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
65-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
66-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
67-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
68-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
69-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
70-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
71-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
72-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
73-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
74-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
75-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
76-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
77-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
78-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
79-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
80-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
81-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
82-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
83-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
84-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
85-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
86-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
87-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
88-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
89-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
90-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
91-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
92-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
93-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
94-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
95-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
96-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
97-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
98-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
99-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09
100-LOS ANGELES: Veneruzzo (31) 0-09

Service d'appels téléphoniques
Personnalise
Pour renseignements
sans obligation appelez
Tél.: 866-6921
TAS
communications services

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE
AMEUBLEMENT SUR
LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

Gardiens: Smith, Chicago; Taylor, Philadelphia.
Assistance: 16.600
Canucks 2, Maple Leafs 1
Première période
1-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
2-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
3-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
4-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
5-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
6-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
7-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
8-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
9-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
10-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
11-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
12-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
13-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
14-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
15-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
16-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
17-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
18-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
19-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
20-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
21-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
22-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
23-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
24-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
25-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
26-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
27-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
28-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
29-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
30-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
31-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
32-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
33-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
34-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
35-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
36-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
37-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
38-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
39-CHICAGO: Scisinski (16) 11-27
40-CHIC

Les Canadiens disposent des Seals

OAKLAND (PA) — Même si les billets sont vendus à moitié-prix à Oakland, pour les parties des Golde Seals, les joueurs de la Californie ne peuvent même pas en donner pour ce que les spectateurs ont payé. Hier, encore, les Seals ont été ridiculisés, par les Canadiens, 6-1.

Flyers 2, Bruins 2

BOSTON (PA) — Le 100e but de la carrière de Bobby Clarke a permis aux Flyers de Philadelphie d'annuler 2-2 avec les Bruins de Boston, hier soir.

1ère période	2ème période	3ème période
1-PHILADELPHIE: Barber (19), Clarke, Dornhoefer, 7-53	2-BOSTON: Sheppard (15), Orr, Marcotte, 11-23	Aucune punition.
3-BOSTON: Hodge (27), Smith, 17-17	Punitions: Potvin P 2-26, Hodge B 4-57, Dupont P 15-35, Orr B 18-33	2ème période
4-PHILADELPHIE: Clarke (23), Barber, Flett, 13-14	Punitions: Van Impe P 4-34, Orr B (majures), 1-21, Clarke P 4-34, Orr B, Dupont P (majures), 5-11, Hillman P 9-54	Lancers par: Philadelphie 12 10 12-34, Boston 13 14 11-38
Gardiens: Taylor (P); Brooks (B), Assistance: 15,003.		

Wings 8, Canucks 2

DETROIT (PA) — Sauf quatre joueurs, tous les Red Wings de Detroit ont au moins, récolté un point dans une facile victoire de 8-2 du Detroit sur les Canucks de Vancouver hier soir.

1ère période	2ème période	3ème période
1-DETROIT: Boucha (7), Collins, 3-24	2-VANCOUVER: O'Flaherty (9), Tallon, Wilcox, 5-22	3-DETROIT: Ecclestone (13), Libett, G. Bergman, 5-44
4-DETROIT: Redmond (36), Berenson, T. Bergman, 19-48	Punitions: Wilkins V 15-32, Tallon V 17-18	2ème période
5-DETROIT: Charron (10), Redmond, Delvecchio, 3-15	6-DETROIT: Dionne (24), Johnston, 16-48	7-DETROIT: G. Bergman (3), Ecclestone, Dionne, 17-53
8-DETROIT: Wilkins V, Murray D, 13-00	9-DETROIT: Collins (15), Dionne, Libett, 8-51	10-VANCOUVER: Lemieux (10), Lalonde, McSheffrey, 11-33
11-VANCOUVER: Guevremont V 2-24, T. Bergman D 19-49	Lancers par: Vancouver 6 5 11-22, Detroit 14 19 18-51	Gardiens: Dyck (V); Edwards (D), Assistance: 14,285.

Québec s'incline 5-4 à NY devant 10,304 spectateurs

NEW YORK (PA) — Des buts de Wayne Rivers et Ron Ward comptés à 17 secondes d'intervalle en 2ème période ont permis aux Raiders de New York de vaincre les Nordiques de Québec au compte de 5-4 hier après-midi devant 10,304 spectateurs, la plus forte assistance de la saison à New York.

1ère période	2ème période	3ème période
1-NEW YORK: Bradley (14), Ward, Rivers, 5-31	2-QUÉBEC: Leclerc (18), Desjardins, Gaudette, 5-41	3-NEW YORK: Rivers (22), Block, Ward, 14-00
4-QUÉBEC: Golembosky (7), Lacombe, 6-35	5-QUÉBEC: Guité (6), Parizeau, 16-34	6-NEW YORK: Rivers (23), Bradley, Speer, 16-53
7-NEW YORK: Ward (39), Bradley, Speer, 17-10	Punitions: Gendron O, Ward NY majures 6-35, Winograd NY 8-51	3ème période
8-NEW YORK: Peacock (24), Ferguson, Sheehan, 8-20	9-QUÉBEC: Leclerc (19), Gaudette, Blain, 15-38	

Sabres 5, Islanders 1

BUFFALO (PA) — Deux filets de Jim Lorentz, hier soir, ont mené les Sabres de Buffalo à un triomphe de 5-1 sur les Islanders de New York.

1ère période	2ème période	3ème période
1-MONTREAL: Lemaire (33), Lefley, 7-33	2-MONTREAL: Lefley (15), 13-33	3-CALIFORNIE: M. Johnston (7), Laframboise, Maggs, 16-24
4-MONTREAL: Lemaire (34), Wilson, Laperrière, 17-15	Aucune punition.	2ème période
5-MONTREAL: Savard (5), Houle, 0-42	6-MONTREAL: Tardif (19), Lafleur, Savard, 8-19	7-MONTREAL: Wilson (10), Larose, Lefley, 13-49
Punitions: Boldrev C 9-41, Maggs C 17-46, Cournoyer M (double mineure), McKechnie C (mineure double et inconduite), 18-43		

Rangers 6, Flames 0

NEW YORK (PA) — Trois buts de Pete Stenkowski ont valu aux Rangers de New York de blanchir les Flames d'Atlanta 6-0 et également de remporter une 8ème victoire d'affilée. C'est la plus longue série de triomphes pour un club cette saison dans la LNH. Les Rangers ont, de plus, joué un 13ème match sans défaite, hier soir.

Robert Rousseau a récolté une 400ème passes dans sa carrière, sur le but compté par Ted Irvine qui revenait au jeu après avoir manqué 17 parties. Irvine a compté sur son tout premier lancer.

1ère période	2ème période	3ème période
1-RANGERS: Gilbert (20), Hadfield, Seiling, 7-47	Punitions: MacMillan A, 10-42, Park R, 12-02, 18-58	2ème période
2-RANGERS: Stenkowski (16), Sather, Neilson, 7-27	3-RANGERS: Fairbairn (21), Vickers, Tkaczuk, 13-48	4-RANGERS: Irvine (6), Rousseau, Rolfe, 15-09
Aucune punition.	5-RANGERS: Stenkowski (17), Sather, Demarco, 7-59	6-RANGERS: Stenkowski (18), 15-27
Punition: Welton R 4-37		

Hawks 5, Blues 2

CHICAGO (PA) — Grâce à une victoire de 5-2 sur les Blues de St-Louis, les Black Hawks ont prolongé à huit leur série de matches sans défaite, hier soir.

1ère période	2ème période	3ème période
1-CHICAGO: Maki (12), Bordeleau, 11-45	2-CHICAGO: Pappin (29), Hult, Russell, 13-08	3-CHICAGO: Maloney (12), Bordeleau, Korab, 15-42
Punition: Bob Player SL 13-55	2ème période	4-ST-LOUIS: Unger (25), Egner, Durbin, 17-49
5-ST-LOUIS: Stapleton C 0-58, Mikita C 11-03, Maloney C 16-59, Durbin SL 19-01, O'Shea SL, Mikita C 19-05		

Stars 4, Fingouins 3

1ère période	2ème période	3ème période
1-MINNESOTA: Parise (17), Gibbs, D. Hextall, 1-46	2-MINNESOTA: Harvey (11), Parise, Gibbs, 2-43	Punitions: Burrows P 4-02, Goldsworthy M 4-56, Watson P mineure, majeure, D. Hextall M majeure, 8-47, D. Hextall M 14-48, Harris M 14-57
3-MINNESOTA: Mohns (1), Harvey, Parise, 3-12	4-PITTSBURGH: B. Hextall (18), Polk, Russ, 13-43	5-MINNESOTA: Harvey (12), Gibbs, Parise, 15-26
Punitions: Goldsworthy M 3-55, Promest P 15-40	3ème période	6-PITTSBURGH: Polk (16), Schok, 8-30
7-PITTSBURGH: B. Hextall (19), Polk, Harbaruk, 14-10	Punitions: Edestrand P (mineure double), D. Hextall M 1-24, Mohns M 6-33	Lancers par: Pittsburgh 5 17 11 - 33, Minnesota 13 17 6 - 36
Gardiens: Rutherford (P); Maniago (M), Assistance: 15,070.		

Jets - Oilers

1ère période	2ème période	3ème période
1-ALBERTA: Joyal (11), Fisher, Fonteyne, 6-46	Punition: Carlyle A 9-41	2ème période
2-ALBERTA: Wall (10), Blanchette, Walters, 9-20	3-WINNIPEG: Sutherland (2), Hurnung, Beaudin, 11-29	4-WINNIPEG: Sutherland (2), Hurnung, Beaudin, 14-27
5-WINNIPEG: Sutherland (2), Hurnung, Beaudin, 18-01	Punitions: McDonald W 9-11, Joyal A 10-44	

UN PILOTE AMÉRICAIN, Tom Nehl, a découvert, après avoir abandonné dans les 24 heures de Daytona Beach hier, qu'il aurait été pénalisé de plus de 7,000 \$ s'il avait gagné la course. Les commissaires lui ont en effet expliqué qu'ayant enfreint les règlements en ce qui concerne le ravitaillement de sa Camaro en huile, il devait s'acquitter de \$10 d'amende par tour couvert depuis l'infraction, ce qui lui a coûté \$180 puisqu'il a abandonné 18 tours plus tard.



EFFORT FUTILE ! Brian Perry (no 19), des Raiders, tente vainement de s'infiltrer entre le gardien Serge Aubry et le défenseur François Lacombe, des Nordiques de Québec, lors de leur match disputé hier à New York. Les Raiders l'ont alors emporté 5-4. (Téléphoto PA)

Thoeni en quête d'une 3e Coupe du Monde d'affilée

ST-ANTON, Autriche (d'après AFP et PA) — L'Italien Gustavo Thoeni a encore prouvé hier qu'il était bien l'un des plus grands skieurs de tous les temps. Avec une maîtrise admirable, il a gagné le slalom et le combiné du 38ème Arlberg-Kandahar, et a pris une option des plus sérieuses sur une 3ème victoire consécutive en Coupe du Monde, ce qui créerait un précédent.

Vainqueur du trophée Evian en 1971 et 1972, champion olympique du slalom géant, médaillé d'argent du slalom, champion mondial du combiné à Sapporo l'an dernier, le skieur de Trafoi (Dolomites), qui aura 22 ans à la fin du mois, est en train de se constituer l'un des plus beaux palmarès de l'histoire du ski. Sa seule faiblesse: la descente.

Malgré tout, il s'était classé 12ème la veille en descente, gagnée par le Suisse Bernhard Russi, 24 ans, le champion olympique. Russi a enfin vaincu son compatriote Roland Collombin, qui l'avait battu quatre fois cette saison mais qui a chuté samedi et s'est blessé.

Thoeni a ajouté 25 points à son total qui est maintenant de 129, deux de moins seulement que Collombin, le meneur. Il a devancé l'Allemand Christian Neureuther 1:46.94 contre 1:47-54 minute, et le Français Henri Duvalier. Un autre Français, Jean-Noël Augert, s'est classé 4ème et l'Autrichien David Zwilling 5ème. Le meilleur Canadien a été David Cooper, qui a pris la 19ème place. La veille en descente, Cooper, tête d'affiche de l'équipe nationale depuis que Jim Hunter est au rancart à cause d'une blessure, s'était classé 29ème.

Thoeni et Zwilling, deux as du slalom, sont maintenant favoris pour se faire la lutte d'ail à la fin de la saison, puisque toutes les courses à l'affiche avant la fin, à l'exception de la descente de St-Moritz en Suisse, samedi prochain, sont des slaloms. Le "grand cirque blanc" quittera alors l'Europe pour se transporter au Canada, aux Etats-Unis et au Japon.

Watson cède et Schlee se faufile

HONOLULU, Hawaii (PA) — Le longiligne John Schlee a mis fin à huit années de malchance et d'insuccès au circuit professionnel de golf, hier à Honolulu, quand il est revenu de l'arrière pour devancer un peloton de plusieurs joueurs et décrocher les honneurs de l'omnium d'Hawaii.

Agé de 33 ans, Schlee s'est moqué de la tension que subissaient Tom Watson, Gay Brewer et Orville Moody, pour réussir une ronde finale de 68 coups, quatre sous la normale du parcours baigné de soleil de Waialae. Il a réussi les quatre rondes en 273 coups, 15 sous la normale, et décrochait ainsi le premier prix de \$40,000 d'une bourse totale de \$200,000.

Moody, Brewer et Watson ont tout à tour pris les devants hier, par un temps idéal, mais ont tous trois failli à la tâche. Moody, qui avait perdu devant Jack Nicklaus en prolongation le dimanche précédent, a encore une fois terminé 2ème à 275, deux coups de plus que son vainqueur aux cheveux grisonnants, avec 69.

Watson, qui avait joué des rondes de 68, 65 et 68 pour occuper la première place avant la ronde finale, 4 coups devant Schlee, 5 devant Moody et 6 devant Brewer et Joe Carr, a connu une désastreuse ronde de 75 hier pour terminer 3ème en 3ème avec Brewer, à 3 coups du champion.

Au hasard des nouvelles

ROD LAVER et MARGARET COURT, dans des finales opposant des athlètes d'Australie, ont gagné chacun un tournoi en sol américain hier. A Richmond (Virginie), Laver a battu Roy Emerson 6-4 et 6-3, pour triompher dans un autre tournoi de la W.C.T. et s'emparer du premier prix de \$10,000, haussant ainsi ses gains à \$25,200 en seulement trois semaines. Il a aussi gagné le double, en compagnie d'Emerson, en battant 3-6, 6-3 et 6-4, Colin Dibley et Terry Addison, deux autres Australiens. A Bethesda (Maryland), Mme Court-Smith a facilement vaincu Kerry Melville 6-1 et 6-2, en finales d'un tournoi féminin, pour obtenir la première bourse de \$6,000.

CLYDE MASHORE, le jeune lanceur droitier Dale Murray sont devenus les 12ème et 13ème membres de la formation de 34 joueurs des Expos de Montréal à accepter les termes salariaux de l'équipe pour 1973. Mashore, âgé de 27 ans, a participé à 93 rencontres des Expos en 1972 et sa moyenne au bâton s'est chiffrée à .227. Utilisé principalement contre les lanceurs gauchers, Mashore a connu une série de succès en juillet alors qu'il a obtenu au moins un coup sûr dans 6 parties consécutives, soit 9 coups sûrs en 20 présences (une moyenne de .450), réussissant entre autres deux circuits aux dépens de Claude Osteen et Al Downing, des Los Angeles, deux soirs d'affilée au parc Jarry. Le jeune Murray, qui vient de célébrer son 23ème anniversaire de naissance, a brillé en relève en 1972 avec le club West Palm Beach (classe A) et les Carnivals de Québec (classe AA). Il a débuté la saison en gagnant 3 fois en 4 décisions en sept présences au monticule pour le West Palm Beach. Il a ensuite excellé pour les Carnivals, compilant une fiche de 11-5 et de 8 victoires sauvegardées en 39 apparitions au monticule tout en conservant l'impressionnante moyenne de points mérités de 2.42.

JOE KAPP, ancien quart-arrière des Vikings du Minnesota, des Patriots de Boston, des Stampede de Calgary et des Lions de la Colombie britannique, retournera au football comme instructeur à temps partiel au collège Laney d'Oakland, Californie. Une couple d'heures par semaine, Kapp dirigera des cours d'éducation physique. Le pittoresque joueur, inactif depuis deux ans en attendant qu'une poursuite de plusieurs millions qu'il a intentée au football professionnel soit réglée, vit à Belmont, Calif., lorsqu'il n'est pas à Vancouver, où il a des propriétés et où il travaille comme commentateur sportif.

JEAN-CLAUDE KILLY a gagné le slalom géant Benson & Hedges, samedi à Minneapolis, en battant en finale Hugo Nindl après que Spider Sabich, meneur aux points de la série, ait été précédemment disqualifié pour avoir manqué une barrière. Par sa victoire, Killy a porté ses gains pour la saison à \$11,175 à comparer à \$10,825 pour Sabich (137 points) et \$11,400 pour Harald Steuffer (136 points). Killy, lui, a un total de 128 points.

JERRY MARTIN, membre de l'équipe olympique des Etats-Unis, a amélioré de près d'une verge le record absolu du tremplin de Copper Peak, situé près de Ironwood (Michigan), en réalisant un bond de 448 pieds samedi, au cours de la première des deux journées des championnats nord-américains de saut à ski. Les Canadiens Peter Wilson (413 pieds) et Richard Gravelle (325 pieds) ont pris les 3ème et 6ème places respectivement.

ROD MILBURN a égalé la meilleure performance mondiale des 50 mètres-haies en triomphant dans cette course en 5.8 secondes devant Larry Shipp (5.9) et Willie Davenport (6.0) samedi soir, au cours de la réunion d'athlétisme en salle de Cleveland. Les autres codétenteurs du record sont Willie Davenport, depuis 1969, et Marcus Walker, en 1970.

YVON DUHAMEL laisse rarement passer un programme de courses pour motoneiges sans remporter une ou deux victoires. Samedi, en première partie du 10ème Grand Prix de la Nouvelle-Angleterre, disputé à Lancaster, le pilote de l'équipe Ski-Doo a éliminé toute concurrence pour gagner les deux épreuves des machines modifiées. Duhamel a d'abord remporté la course pour cylindres de 300 cc et moins. Dans la deuxième course de cinq tours, Duhamel a presque mené d'un fil à l'autre. Environ 5,000 personnes, sous une pluie fine, ont assisté à ce programme qui avait attiré quelque 300 concurrents.

BERNARD GROSFILLEY, de France, a gagné la descente de ski de Menuires, France, comptant pour la Coupe d'Europe, hier, en couvrant le parcours de 3,600 mètres en 2 minutes et 11.5 secondes. Patrice Pellat-Finet, aussi de France, a fini deuxième en 2:12.10 et Christian Witt Doring, d'Autriche, troisième en 2:12.84.

Il y a des automobilistes qui y goûtent à l'hiver! D'autres goûtent les vrais plaisirs de l'hiver.

Roulez donc en Renault! Parce que c'est une traction avant équipée de pneus radiaux. Avec ça, plus besoin de pneus à neige. De plus, le poids du moteur se trouvant sur les roues avant, l'adhérence est bien meilleure. Chauffage puissant et dégivreur électrique de vitre arrière. Et le traitement antirouille au Tectyl® protégera votre "investissement" des mauvais effets de l'hiver. Une voiture vraiment faite pour les routes enneigées du Québec.

Profitez de la neige pour venir faire l'essai d'une Renault.

Et participez à notre GRAND CONCOURS

"AUTO-NEIGE ET SPORTS D'HIVER" Une semaine de ski en Europe pour deux

Voyage aller-retour offert par les "Voyages Transatlantiques". Et pour la durée du séjour, Europ-Auto met une Renault à votre disposition.

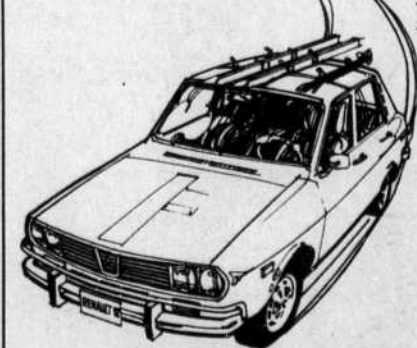
La voiture concours présentée au Salon de l'Auto sera chez:

Montréal-Dauphine Inc. 12050, boul. Laurentien, Montréal, 331-6130 du 26 fév. au 2 mars

Renault Longueuil, 465 ouest, rue Curé-Poirier, Longueuil, 677-2876 du 31 janv. au 5 fév.

Renault Côte de Liesse, 6875, Côte de Liesse, Montréal, 735-1331

Au Grand Salon (1968) Ltée 5300 est, rue Sherbrooke, Montréal, 254-9971 du 12 au 16 fév.



Les choix à Blue Bonnets du

"Grand pronostiqueur"

S'il est vrai que 6 de ses deuxièmes choix ont gagné, notre sélectionneur n'a eu en définitive, hier après-midi, qu'un seul gagnant en 10 courses. Il a maintenant un total de 25 vainqueurs en 120 courses pour une moyenne de 20.8%.

Voici maintenant ses pronostics pour le programme de ce soir:

1ère course: 1-Kings Knave (1); 2-Mr. Mac Dee (3); 3-Direct M. Adios (6).
2ème: 1-Admirer Mir (1); 2-Baby Duc (8); 3-Miss Caillette (5).
Paris doubles suggérés: 1-1, 1-8, 3-1, 3-8.

3ème: 1-Count Three (6); 2-Piggy Bank (3); 3-Daniel Bunter (2).
4ème: 1-R.D.'s Ike (3); 2-Rod Wyn Girl (1); 3-Ivanhoe Hanover (2).

Quinielas suggérées: roulette 1-2-3.
5ème: 1-Now Hear This (2); 2-Creekside Jason (8); 3-Dominion Ned (9).
6ème: 1-Cornish Horn (8); 2-Special Treet (5); 3-Dark Smoke (1).

Quinielas suggérées: roulette 1-5-8.
7ème: 1-Keystone Adage (8); 2-Left Field (1); 3-Innerail (9).
8ème: 1-Peter Magic (4); 2-Jefferson Prowler (2); 3-Welcome Luke (1); 4-Miss Adioswind (7).

Quinielas suggérées: roulette 1-2-4-7.
9ème: 1-McDido (6); 2-Pier Mac (2); 3-Mary Sirrah (7).
10ème: 1-Adios Caretaker (5); 2-Sullys Music (1); 3-Truant Tom (6); 4-Armstead Andy (7).
Exactas suggérées: 5-1, 5-6, 5-7.



CADILLAC 1973 Coupe de ville

équipée avec contrôle d'AIR CLIMATISÉ, complètement assistée, vitres teintées, pneus à flanc blanc, système de contrôle pour miroir extérieur, toit vinyl et radio AM-FM.

\$15900 PAR MOIS

MODÈLES 1973...

Chevrolet Impala Custom	\$107
Monte Carlo	\$112
Caprice Classique	\$112
Buick Regal	\$113
Olds Cutlass Supreme	\$113
Olds Vista Cruiser	\$119
Chev. Caprice Wagon	\$119
Buick Le Sabre	\$119
Pontiac Grand Prix	\$134
Buick Electra 225	\$139
Buick Riviera	\$139

Toutes les voitures ci-haut mentionnées sont équipées d'un système de climatisation, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, pneus à flanc blanc, couvercles de roues spéciaux et vitres teintées.



- 40,000 premiers milles gratuits •
- 5 de mille additionnel • Entretien et assurance non compris • \$300. et paiement du premier mois dû lors de la livraison • SANS OBLIGATION NETTE de 30 mois • SANS OBLIGATION D'ACHAT.

Un spécial de MAIN LINE: tout conducteur qui roulera moins de 40,000 miles en 30 mois, recevra un rabais de 2' du mile.

Main Line Auto Leasing du Canada Ltée

3585 RUE BERRI, MONTRÉAL (au nord de Sherbrooke)

Tél.: 844-1058

Ouvert tous les jours. Samedi, jusqu'à midi.

DIRECTEMENT DU FABRICANT AU CLIENT SANS LES ENNUIS HABITUELS

Il est certain que vous avez déjà acheté ou loué des voitures dans le passé, vous avez probablement attendu impatiemment un bon six semaines pour la livraison venant de l'usine de production.

Ceci est assez pour faire perdre tout l'enthousiasme lors de l'arrivée de la nouvelle voiture.

Main Line n'entreprend pas des affaires de ce genre.

Vous pouvez louer la voiture que vous désirez. Avec tous les extras que vous demandez.

ET LE JOUR MÊME.

Parce que nous avons en notre possession le plus vaste choix de voitures que doit posséder une compagnie de location pour satisfaire sa clientèle.

Voici tout simplement une idée sur la manière que nous dirigeons notre commerce.

Au sommet du Mauna Kea, Hawaii

Le projet d'un télescope franco-canadien progresse

PARIS (AFP) — Le projet de grand télescope franco-canadien qui pourrait être installé au sommet du mont Mauna Kea 4,200 m, à Hawaii, est en bonne voie, apprend-on de bonne source au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), à l'issue d'une visite de trois jours qu'une délégation canadienne, présidée par M. F. Schneider, président du Conseil national de la recherche du Canada, a faite à Paris du 22 au 24 janvier.

Un communiqué du CNRS précise toutefois que, pour le moment, le projet "n'en est qu'à sa phase d'études" et que "la décision définitive ne sera prise que lorsqu'un accord entre les gouvernements sera intervenu".

Les conversations qui viennent de se dérouler entre la délégation canadienne et la délégation française, présidée par M. Hubert Curien,

directeur général du CNRS et comprenant MM. Pierre Creysse, directeur administratif et financier du CNRS, Mercouff, directeur scientifique et M. Delhay, directeur de l'Institut national d'astronomie et de géophysique, ont permis de définir les modalités de la réalisation de ce projet. Une délégation française doit dans le courant de février se rendre à Ottawa, puis à Hawaii, pour poursuivre les conversations entreprises en vue de la construction d'une société entre le CNRS, le CNRC et l'Université d'Hawaii, dont dépend l'observatoire de Mauna Kea, où le télescope de 3,60 m. projeté serait installé. Ce site, on le sait, a été choisi par les scientifiques des deux pays en raison des qualités météorologiques exceptionnelles qui permettent une durée d'observation maximum du ciel.

Dans l'état actuel des con-

versions, il apparaît qu'en ce qui concerne la construction du télescope "la France et le Canada, selon les termes du communiqué du CNRS, auront à se partager, à parts égales, la fabrication des composantes de haute technologie", tandis que l'Université "fournira le site et les infrastructures nécessaires à la mise en oeuvre du projet". Il a été également avancé que le temps d'observation des trois utilisateurs sera réparti de la façon suivante: France 42,5, pour

cent, Canada 42,5 pour cent, les 15 pour cent restant étant réservés aux astronomes de l'Université hawaïenne.

Le projet de grand télescope de 3,60 m figurait parmi les priorités prévues au 6^{ème} plan français, au titre de la coopération internationale. Les astronomes européens étant engagés dans des projets analogues, ainsi que les américains, seuls les canadiens se sont prononcés en faveur d'une participation et acceptèrent que le site soit celui de l'observatoire du

Mauna Kea aux îles Hawaii, plus propice qu'aucun site des Alpes à un temps d'observation maximum. L'accord du gouvernement canadien fut donné au CNRC peu avant Noël. Les contacts n'ont pas traîné, on le voit. Reste à obtenir, apprend-on de bonne source, l'accord des autorités fédérales américaines pour la construction du grand télescope franco-canadien, accord qui avait déjà été donné si le projet devait rester uniquement français.

330 médecins s'accusent d'avoir pratiqué l'avortement

PARIS (AFP) — La polémique sur la légitimité de l'avortement libre en France a rebondi spectaculairement samedi. Dans un manifeste publié par l'hebdomadaire "Le Nouvel Observateur" et le quotidien "Le Monde", 330 médecins favorables à la liberté totale de l'avortement s'accusent d'avoir pratiqué, de pratiquer ou d'aider à pratiquer l'avortement.

Ils affirment leur complet désaccord avec le conseil national de l'ordre des médecins, opposé à la liberté de l'avor-

tement en France, dont ils estiment qu'il ne saurait imposer ses propres règles morales. Ils s'engagent en outre à répondre collectivement de leur action devant toute autorité judiciaire ou médicale, ainsi que devant l'opinion publique.

Dans ce manifeste, les signataires affirment que la France est l'un des derniers pays vivant au moyen âge en matière de sexualité et d'avortement et que, pays de liberté, elle ne reconnaît pas aux femmes la liberté de disposer de leurs corps. Ils de-

mandent que les moyens contraceptifs soient à la portée de tous, mineurs y compris et que l'avortement soit libre.

Aux termes de l'article 317 du code pénal français, les médecins reconnus coupables d'avoir induit, favorisé, ou pratiqué les moyens de procurer l'avortement risquent une peine allant d'un à dix ans de prison et une amende pouvant atteindre 72,000 francs. Ils sont en outre frappés d'une suspension pendant cinq ans au moins ou d'une incapacité absolue d'exercer leur profession.

Le pape Paul VI parle d'universalité

CITE DU VATICAN (AFP) — Paul VI, s'adressant dimanche aux fidèles réunis sur la place Saint-Pierre pour l'Angelus, a évoqué — sur le plan de l'universalité — le Vietnam et le prochain consistoire et a déploré une fois encore la violence, la délinquance et le relâchement des mœurs qui troublent gravement la société actuelle.

Notre conférence-prière dominicale, a déclaré notamment le pape offre aujourd'hui un grand thème à notre réflexion (...): l'universalité. Regardons encore le Vietnam avec sa paix ambiguë et sanglante de blessures. Nous voyons naître de ce conflit qui, heureusement, semble se terminer, la nécessité d'une co-existence solidaire et harmonieuse entre tous les hommes. Il faut que la mentalité s'oriente vers les grands principes communs de la justice, de la fraternité et de la paix universelle. Les discussions internationales sur la sécurité garantie à chaque nation et sur la réduction mutuelle des armements peuvent tirer profit de la fin de cette expérience longue et compliquée: plus de guerres et de guérillas, voyons plutôt, a poursuivi le souverain pontife, comment réparer les dommages et les ruines. La collecte organisée aujourd'hui par la conférence épiscopale italienne permet à chacun de participer à cette oeuvre de bon samaritain. La distance n'est plus une frontière. C'est l'universalité de l'amour qui doit prévaloir.

Un autre phénomène d'universalité, a dit encore Paul VI, nous l'avons nous-même énoncé ces jours derniers par la création de trente nouveaux cardinaux qui feront partie du Sacré Collège de l'Eglise romaine. Ils sont choisis dans des zones géographiques et ethniques toujours plus larges et plus lointaines. La catholicité et l'unité semblent trouver dans ce simple épisode de l'histoire romaine leur expression naturelle et mysté-

rieuse: ici, l'humanité présente dans le Christ, célèbre son universalité authentique.

Et puis, a conclu le pape, il y a une universalité que nous voudrions voir affirmée dans la vie démocratique de la société moderne: celle de la convergence fondamentale des citoyens pour promouvoir le bien commun dans le respect des personnes, des institutions et des droits légitimes en excluant la violence, la délinquance, la lutte sociale égoïste et l'outrage toléré aux bonnes mœurs.

Maux qui semblent se multiplier un peu partout, qui diminuent la confiance dans l'organisation communautaire et attristent la saine expression du progrès et de la liberté.

Une hausse des taxes sur l'alcool?

OTTAWA (CP) — Le gouvernement fédéral est en train de mettre sur pied une commission qui sera chargée de déterminer les moyens à prendre pour engager la lutte à l'alcoolisme, parmi lesquels on n'exclut pas la possibilité d'une hausse des taxes sur l'alcool.

Cette commission sera formée de hauts fonctionnaires du ministère de la santé. Un porte-parole de ce ministère n'a ni confirmé ni nier hier que le gouvernement songeait à hausser les taxes sur l'alcool, qui représentent à l'heure actuelle des deux tiers à trois quarts du prix de détail.

Dernièrement, des spécialistes ontariens de l'alcoolisme ont émis la théorie qu'il existait un lien direct entre ce qu'il est convenu d'appeler le "social drinker" et l'alcoolisme. Selon ces spécialistes, s'il était possible d'en arriver à une réduction du nombre de personnes considérées comme des "buvards sociaux", on pourrait réduire le taux d'alcoolisme. Ils préconisent pour arriver à leur objectif une hausse des taxes sur l'alcool.

L'exposé de cette théorie a donné naissance à des rumeurs voulant que le gouvernement soit prêt à hausser ces taxes.

La commission sur l'alcoolisme serait appelée à déposer son rapport d'ici deux mois.

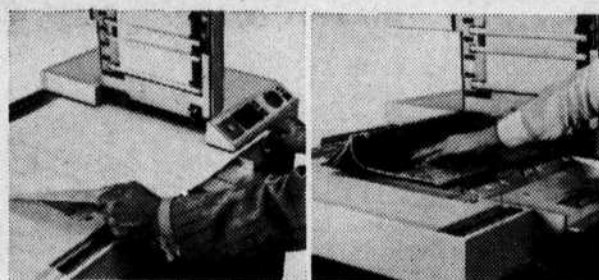
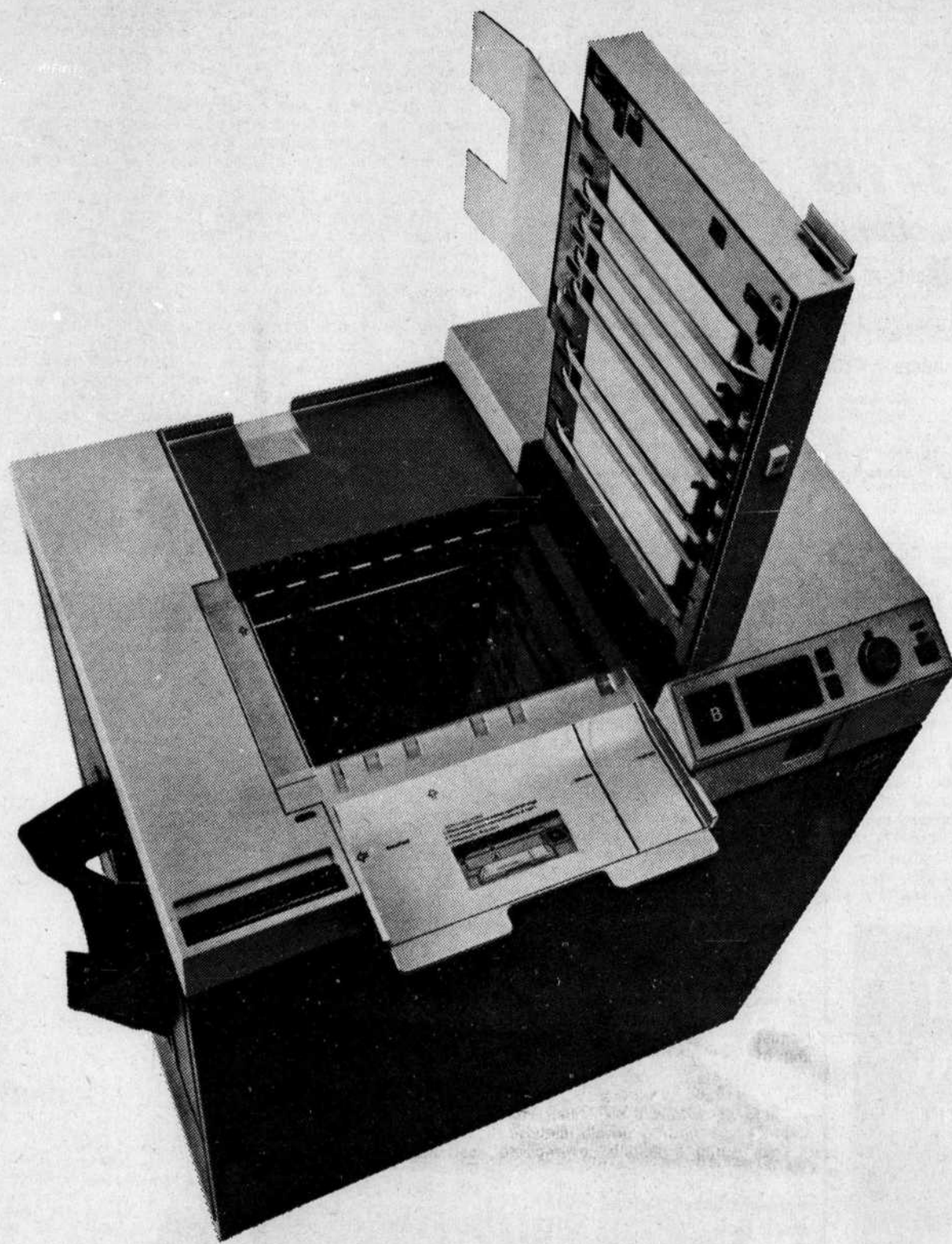
Le danger du cannabis: les savants s'interrogent

GENEVE Nations Unies (AFP) — Les savants ignorent toujours si le cannabis est vraiment dangereux pour l'homme, ont reconnu les représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) devant la Commission des Nations Unies pour les stupéfiants qui s'est réunie à Genève pendant 12 jours.

Il ressort du rapport des experts que, jusqu'à présent, on n'a pas isolé dans le cannabis de substance directement et immédiatement dangereuse pour l'homme. Ils redoutent néanmoins que cette drogue engendre une dépendance certaine.

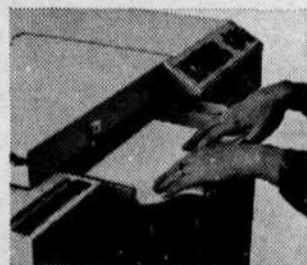
Lors des discussions de la commission, les experts des pays industrialisés ont, pour la plupart, demandé que l'on interdise partout l'utilisation de ce stupéfiant. Mais certains délégués des pays en voie de développement ont souligné leur longue expérience du cannabis, tel le représentant indonésien qui s'est élevé contre l'interdiction, affirmant qu'il n'y avait pas accoutumance dans son pays, ou pourtant on l'utilise depuis des siècles.

Insatiable...



Une qualité parmi tant d'autres du tout nouveau Copieur II d'IBM.

Le tout nouveau Copieur II d'IBM dévore tout, à même votre main, plus vite que vous ne pouvez fournir. Son nouveau système d'avance des documents, unique en son genre, réduit la manipulation du papier en prenant automatiquement les originaux: mise en place, copie et éjection toutes les 2,4 secondes, après la copie initiale (prête en 6 secondes). Il en résulte un gain de temps et un accroissement du débit appréciables. Aussi le Copieur II d'IBM est-il la machine la plus rentable



qui soit pour tirer quelques copies de plusieurs originaux (exigence essentielle de bien des bureaux).

Les copies, d'une qualité peu commune, ressemblent aux originaux à s'y méprendre. Et vous pouvez reproduire des livres, des documents de grandes dimensions, des tirages sans les plier, rendre les demi-tons, photocopier des objets tridimensionnels, tout cela avec la même aisance.

Entraînée par rouleau, la réserve de papier bond ordinaire ne se coince pas et vous permet en revanche de passer, en actionnant un simple bouton, du format lettre au format ministre. Rien de compliqué ni de salissant! Finis les doigts maculés!

Le plan IBM vous donne une maîtrise parfaite quant aux frais de photocopie. Au-delà d'un certain point, vous ne payez plus pour vos copies, quel qu'en soit le nombre. Fiabilité et service font partie intégrante de la politique d'IBM.

Ce Copieur II d'IBM vous intéresse-t-il? Venez le voir à l'oeuvre pendant les heures de bureau à l'adresse suivante: 1440 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

Consultez notre Division Matériel de bureau, en composant le: 874-6123.



Division Matériel de bureau

IBM
IBM Canada Ltée

Publications paramédicales

Deux publications récentes dans le domaine paramédical: "Drogues, société et option personnelle", du Dr Harold Kalant et de Mme Orlana Josseu Kalant, aux Editions La Presse. Il s'agit d'une traduction d'un ouvrage qui se veut une démythification des préjugés les plus courants concernant les drogues; le tout dans un langage accessible aux profanes. Les auteurs travaillent au sein de l'Addiction Research Foundation.

La seconde est du naturopathe Jean-Marc Brunet du Mouvement naturiste social. Il s'agit d'un livre intitulé "Guérir votre foie", publié aux Editions du Jour.

Côté magazines, nous avons noté un article fort intéressant dans la livraison de janvier de "L'infirmerie canadienne", sur le rôle de l'esthéticienne en milieu psychiatrique. Farfelu, inutile, direz-vous? Qu'à cela tienne, lisez l'article et vous verrez à quel point la santé mentale peut être affectée par la beauté physique.

De son côté, le bulletin mensuel publié par le ministère des Affaires sociales, intitulé "65 à l'heure", relate l'expérience d'un hôpital qui a réussi à faire échec à l'attente des patients, aussi bien à l'urgence que dans les cliniques externes. Cet hôpital modèle s'appelle Saint-François-d'Assise de Québec. Souhaitons que les administrateurs d'hôpitaux s'inspirent de cette expérience pour accélérer le service, particulièrement dans les grands hôpitaux de Montréal.